



Les Aigles entrent en séries confiants

La demi-finale contre les Jackals commence mercredi soir au New Jersey

PAGES 30-31



FRANCOEUR

Le diagnostic de Maxime

PAGE 12

Un grand de l'information s'éteint

Le journaliste Pierre Nadeau est décédé à l'âge de 82 ans

PAGE 19



leNouvelliste

GRUPE ■ CAPITALES MEDIAS

MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019

VICTOIRE SERRÉE

Louise Charbonneau remporte l'investiture du Bloc québécois dans Trois-Rivières avec 50,7% des voix face à l'ancienne dirigeante syndicale Louise Chabot **PAGE 2**



PHOTO FRANÇOIS GERVAIS



SOUTIEN À LA PRESSE RÉGIONALE

Vers une mobilisation importante à Trois-Rivières

PAGE 5

La STTR de retour au centre Les Rivières **PAGE 2**

TOUT LE MOIS DE SEPTEMBRE, LE MEMPHIS CÉLÈBRE SON PREMIER ANNIVERSAIRE

ACHETEZ 3 FORAITS SOUPER-SPECTACLE ET OBTENEZ LE 4IÈME GRATUITEMENT



*valable les vendredis seulement

MARTIN FONTAINE

À NOUVEAU

SUR LA ROUTE DE MEMPHIS

Toujours un voyage différent

BILLETS

1-866-416-9797
LEMEMPHIS.COM



DU 13 SEPTEMBRE AU 16 NOVEMBRE 2019



98¢ + TAXES

8 Semaine 13536 00001 3
Postes Canada - convention 140034151



SOMMAIRE

affaires	15 à 17
arts et spectacles	18-19
divertissement	20-21
loterie	25
météo	25
nécrologie	22
opinions	12-13
petites annonces	22
sports	26 à 31

INSOLITE

Un prêtre fait interdire Harry Potter dans une école catholique américaine

WASHINGTON (AFP) — Le prêtre d'une école catholique américaine a fait interdire les livres d'Harry Potter dans son établissement après avoir demandé conseil à des exorcistes à Rome, craignant que les romans cultes ne soient utilisés pour invoquer des esprits maléfiques.

«Les sorts et les malédictions utilisés dans le livre sont des sorts réels qui risquent de faire surgir les esprits maléfiques chez les humains qui les lisent», a écrit Dan Reehil, prêtre de l'école catholique de St. Edwards à Nashville, dans un courriel adressé à des exorcistes à Rome, selon des médias locaux.

Les exorcistes lui ont recommandé de retirer les livres de la bibliothèque de cet établissement du Tennessee.

Rebecca Hammel, responsable des écoles du diocèse de Nashville, a assuré que M. Reehil avait «l'autorité canonique de prendre de telles décisions», précisant que les livres ne seraient plus présents dans la bibliothèque de l'école.

La saga littéraire de la romancière britannique J.K. Rowling a été interdite à plusieurs reprises dans des écoles aux États-Unis et au Royaume-Uni, pour avoir prétendument promu des valeurs sataniques ou de magie noire.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

La STTR de retour au centre Les Rivières

Un circuit reviendra à l'ancien terminus du centre commercial d'ici cet hiver



PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Devant le mécontentement de plusieurs personnes face aux nouveaux circuits de son réseau de transport en commun, la Société de transport de Trois-Rivières consent à un changement important et a décidé de ramener un circuit d'autobus à l'ancien terminus du centre commercial Les Rivières. Le président de la STTR et conseiller municipal Luc Tremblay en a fait l'annonce, mardi soir, lors de la séance du conseil municipal de Trois-Rivières.

«On a donné la commande à la STTR de ramener un circuit au centre commercial Les Rivières. Pour le moment, on étudie toutes les possibilités qui s'offrent à nous, mais notre volonté serait que le changement soit opérationnel avant l'arrivée de la neige», a confirmé Luc Tremblay, signalant du même coup que la STTR s'était placée en mode écoute de ses usagers.

Les nouveaux circuits mis en place depuis le 7 juillet dernier avaient en effet causé le déplacement du terminus du centre Les Rivières vers l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les personnes qui souhaitaient se rendre au centre commercial ne pouvaient plus, comme autrefois, débarquer à deux pas de la porte, mais à trois arrêts d'autobus différents, tous situés à environ 150 mètres de l'institution. Une décision qui avait maintes fois été décriée, notamment en raison de la nécessité de traverser des rues très achalandées pour une clientèle en majorité vieillissante.

«On a écouté les citoyens. C'était une habitude des citoyens que de se rendre à la porte du centre



Un circuit de la STTR sera ramené au centre commercial Les Rivières, à la demande populaire. — PHOTO: FRANCOIS GERVAIS

commercial. Pourtant, aux Galeries du Cap comme au centre-ville, ils doivent marcher plus que 150 mètres pour se rendre vers les commerces. Mais aux Rivières, c'était une habitude pour plusieurs personnes, surtout des personnes âgées et pour elles, ça a un gros impact. Alors on écoute nos citoyens, et oui on va y aller», signale Luc Tremblay.

«Aux Rivières, c'était une habitude pour plusieurs personnes, surtout des personnes âgées et pour elles, ça a un gros impact. Alors on écoute nos citoyens, et oui on va y aller.»

Pour le moment, la STTR est donc à étudier les différents scénarios possibles pour choisir quel circuit pourra de nouveau passer vers le centre Les Rivières. Ce qui sera déterminant sera notamment la question budgétaire et la position que prendra le conseil municipal en ce sens.

«Si, par exemple, la ligne la plus facile à déplacer ne passe qu'aux heures, on va devoir la remettre à la demi-heure car pour Les Rivières, ça prendra ça. Si c'est ça, on va mettre plus de budget. Mais

si on prend une ligne qu'on rapetisse un petit bout pour aller chercher la minute et demie dont on a besoin pour aller au centre commercial, on reste dans le même budget. On étudie toutes les possibilités pour choisir la meilleure option possible. On essaie de prendre celle qui aura le moins d'impact budgétaire possible et qui sera la plus fonctionnelle», ajoute Luc Tremblay, qui rappelle que le réseau actuel demeure toujours «en mouvement» et que d'autres changements seront appelés à survenir pour améliorer le service. Déjà, certains transferts ont été améliorés, affirme M. Tremblay, et d'autres seront à venir.

La porte-parole du comité citoyen pour la STTR, Hélène Gauron, assistait à la séance du conseil municipal mardi soir et a accueilli favorablement cette nouvelle, bien qu'elle préfère attendre de voir le moment où ce projet se concrétisera.

«Je vais aller rencontrer la direction du centre Les Rivières et voir ce qu'ils en pensent. C'est évident que ce serait un gros plus pour tous ceux qui fréquentaient le centre Les Rivières», croit Mme Gauron, qui constate que l'achalandage dans les commerces environnants a diminué au courant de l'été, une baisse de fréquentation qu'elle attribue également à la baisse de fréquentation du réseau de transport en commun.

Pour Mme Gauron, l'argent sera le nerf de la guerre pour ce changement, pour lequel elle ne saute pas encore au plafond étant donné qu'il n'est pas encore effectif, mais seulement à l'étape de projet. «La seule chose qui me fait peur, c'est qu'on nous dise qu'on voulait faire le changement, mais que les gens ont tellement abandonné le transport en commun qu'on ne le fait plus», signale-t-elle.

«On étudie toutes les possibilités pour choisir la meilleure option possible. On essaie de prendre celle qui aura le moins d'impact budgétaire possible et qui sera la plus fonctionnelle»

Mme Gauron a d'ailleurs profité de la période de questions afin de s'entretenir avec le maire Jean Lamarche sur sa vision du budget alloué à la STTR.

La dame a d'ailleurs rappelé que des villes comme Sherbrooke et Saguenay, que l'on peut facilement comparer à Trois-Rivières, investissent de deux à trois fois plus d'argent annuellement dans leurs réseaux de transport en commun.

INVESTITURE DU BLOC QUÉBÉCOIS DANS TROIS-RIVIÈRES

Louise Charbonneau l'emporte avec 50,7 % des voix

Défaite de l'ex-présidente de la CSQ, Louise Chabot



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La course à l'investiture du Bloc québécois dans Trois-Rivières aurait pu difficilement être plus serrée alors que Louise Charbonneau a remporté la victoire aux dépens de sa rivale, Louise Chabot, avec 50,7 % des voix, lors d'une assemblée qui aura réuni près de 200 militants mardi à l'Île Saint-Quentin. La soirée s'est déroulée en l'absence du chef Yves-François Blanchet, mais en présence du doyen Louis Plamondon, des candidats Yves Perron et Nicole Morin, et d'anciens politiciens tant bloquistes que péquistes tels que les Paule Brunelle, Guy Julien, Guy André, Yves Rocheleau, Marcel Gagnon et Noëlla Champagne.

«La campagne, nous la gagnerons. Ce n'est qu'un début. C'est demain que commence le vrai travail», a-t-elle lancé, après l'annonce des résultats. «Le Bloc peut faire une grande différence dans cette élection-là», a soutenu celle qui a mordu la poussière par quelques votes seulement, admettant sa déception.

La candidate bloquiste se dit prête à en découdre avec les Yves Lévesque, Valérie Renaud-Martin, Robert Aubin et les autres. «On prend Trois-Rivières et la balance du pouvoir. Le Bloc est bien vivant», a-t-elle affirmé dans son discours de candidature. C'est l'ancien candidat du Bloc aux dernières élections, André Valois, qui l'a présentée car elle fut sa directrice de campagne.

Cette enseignante et conseillère pédagogique de carrière a parlé «d'un moment important de mon implication au sein du Bloc dans Trois-Rivières». «C'est une suite logique de 15 ans d'implication active», a indiqué celle qui a



La gagnante de cette course à l'investiture bloquiste dans Trois-Rivières, Louise Charbonneau, célébrant avec quelques membres de son équipe.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

multiplié par quatre le nombre de membres dans la circonscription trifluvienne.

«La campagne, nous la gagnerons. Ce n'est qu'un début. C'est demain que commence le vrai travail»

À l'approche du prochain scrutin fédéral, la femme originaire de Cap-de-la-Madeleine a décidé que c'était son tour d'être candidate du Bloc québécois. «Les Trifluviens méritent d'avoir une candidate près des gens, prête à s'impliquer», croit Mme Charbonneau.

En plus de vouloir se porter à la défense du *Nouvelliste*, plaidant pour «la survie de notre journal»,

la représentante bloquiste entend se battre aussi pour le train à grande fréquence. «Les libéraux tergiversent à grande fréquence alors qu'on en a besoin», a-t-elle déclaré.

La nouvelle politicienne a raconté «avoir marché avec les jeunes pour le climat». «Et je vais continuer à écouter les aînés», ajoute celle qui a multiplié les présences dans différentes activités au cours des derniers mois.

Et si, dit-elle, ce que Québec veut, le Bloc le veut, «ce que Trois-Rivières veut, Louise Charbonneau le veut». «Je voterai pour quand une proposition sera bonne pour le Québec», a promis la candidate.

Dans son allocution, son opposante Louise Chabot avait dit que «nos adversaires ont raison d'avoir peur». «Je me sens en famille, unie par une noble cause. Le Bloc est le

seul parti qui a toujours défendu sans compromis le Québec», a-t-elle fait valoir.

L'ancienne présidente de la Centrale des syndicats du Québec a résidé à Trois-Rivières pendant 30 ans où elle a tissé des liens avec divers groupes. Et dans ses propos, elle a cité tantôt Pauline Marois, tantôt Michel Chartrand, en passant par René Lévesque. «Faire de la politique, c'est prendre soin des gens. Si on ne s'occupe pas de la politique, la politique va s'occuper de nous autres. On n'est pas un petit peuple. Il est plus que temps que ce grand peuple poursuive sa marche vers la souveraineté», a énuméré celle qui disait vouloir servir l'intérêt public et non une carrière.

La candidate du Bloc québécois dans Longueuil-Charles-LeMoine, Cathy Lepage, a pris la parole en attendant l'annonce des

résultats. Elle a fait remarquer à son auditoire partisan que le Bloc était passé de la troisième à la deuxième place dans les récents sondages. «Le vote du NPD s'effondre. Un chef de parti qui porte un signe religieux, ça ne passe pas au Québec», a-t-elle souligné.

Et si, à son avis, les valeurs conservatrices, «ça ne passe pas non plus», évoquant la question de l'avortement, le bilan Trudeau est marqué par l'affaire SNC-Lavalin et la gestion de l'offre. «Les verts, c'est nous», prétend l'invitée de la soirée.

L'assemblée d'investiture du Bloc québécois dans Trois-Rivières a failli compter un troisième joueur, soit Jonathan Beaulieu-Richard, pharmacien et ancien joueur des Alouettes de Montréal, mais ce dernier n'avait pas déposé de bulletin de candidature valide, selon son chef.

POURSUIVIE PAR CONPOREC

Bécancour doit payer 290 000 \$



MARTIN LAFRENIÈRE

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Visée à l'origine par une poursuite de 5,6 millions de dollars, la Ville de Bécancour devra verser à l'entreprise Conporec une somme de 290 192,60 \$ afin de compenser les investissements consentis dans le but non atteint d'exploiter une usine de compostage.

Cette décision a été rendue le 30 août par la juge Marie-Paule Gagnon. Le jugement de la Cour supérieure accepte une réclamation faite par les entreprises Conporec et Recyclage ÉcoSolutions pour des dépenses reliées à l'exploitation d'une telle usine, mais rejette les réclamations concernant les pertes financières.

La poursuite initiale incluait Conporec, Solutions Développement Durable et Recyclage ÉcoSolutions. Le trio d'entreprises estimait que la Ville de Bécancour devait leur remettre plus de cinq millions de dollars, car un projet d'usine de compostage n'avait pu voir le jour sur le site industriel LaPrade. La SDD s'est désistée de sa demande, si bien que la requête présentée par Conporec et Recyclage ÉcoSolutions était de 5 066 011 \$.

La poursuite reposait sur un imbroglio réglementaire. Ayant en main une information de la Ville de Bécancour selon laquelle les activités de compostage étaient permises à cet endroit il y a une dizaine d'années, Conporec avait obtenu deux certifications d'autorisation de la part du ministère de l'Environnement. À l'époque, SDD n'était pas en mesure de commencer l'exploitation du site.

Le terrain du site de Bécancour a été loué à Énergie Atomique du



L'entreprise Conporec de Bécancour. — PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

Canada pour trois ans. Le bail s'est terminé à la fin de 2012 et il n'a pas été renouvelé en raison de la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2.

Décidant de poursuivre leurs activités, les promoteurs ont été confrontés à un problème de taille: la Ville de Bécancour informait la SDD qu'une erreur avait été commise lors de l'émission des certifi-

Le jugement de la Cour supérieure accepte une réclamation faite par les entreprises Conporec et Recyclage ÉcoSolutions pour des dépenses reliées à l'exploitation d'une telle usine, mais rejette les réclamations concernant les pertes financières.

cats de conformité. Les activités de compostage sur le site de Bécancour n'étaient pas conformes au règlement de zonage en vigueur, car elles ne sont tout simplement pas autorisées.

Les promoteurs ont

tenté d'obtenir une modification du règlement de zonage, mais en vain. Le résultat net est que les certificats d'autorisation de l'Environnement sont devenus invalides.

Ces certificats sont émis à condition que le projet respecte les règlements municipaux. Sans certificats, l'exploitation du site de Bécancour était impossible.

Conporec et Recyclage ÉcoSolutions réclamaient plus de cinq millions de dollars essentiellement pour la perte de bénéfices nets non réalisés pour les opérations de l'usine de compostage projetée à Bécancour entre 2013 et 2018,

pour la perte de valeur lors de la vente de l'immeuble et pour la perte financière découlant de l'absence de vente des certificats d'autorisation du ministère de l'Environnement. Conporec et Recyclage ÉcoSolutions réclamaient aussi une somme de 290 192,60 \$ pour des dépenses reliées à l'exploitation de l'usine qui ne s'est jamais matérialisée.

Dans sa défense, Bécancour plaide l'absence d'intérêt juridique. Selon elle, l'erreur de la Ville n'est pas une faute et la perte de revenus liés à un usage interdit ne peut être réclamée. La Ville affirmait qu'aucune preuve ne permettait de valider les dépenses liées à l'opération de l'usine de compostage et que les états financiers déposés en cour représentaient du oui-dire. Voilà pourquoi elle s'opposait à cette requête déposée en Cour supérieure du Québec.

Dans son verdict, la juge Gagnon reconnaît entre autres que la Ville de Bécancour a commis une faute

en émettant des attestations de conformité en 2006 et en 2008. Mais la juge rejette la réclamation de Conporec pour la non-réalisation de bénéfices nets. Selon la juge, «Conporec n'aurait pas pu exploiter un centre de compostage ni recevoir, conditionner et transporter des matières organiques traitées pour un centre tiers de compostage. Comment pourrait-elle désormais réclamer des pertes liées à cette exploitation interdite? Le tribunal est d'avis que Conporec ne peut réclamer de telles pertes puisqu'il n'y a pas de lien de causalité entre celles-ci et la faute de la Ville de Bécancour».

La conclusion du tribunal quant à l'absence de lien de causalité entre la faute de la Ville de Bécancour et les bénéfices nets non réalisés fait en sorte que l'évaluation de cette perte de bénéfices nets est non nécessaire. La juge a quand même évalué le tout, mais estime qu'une preuve probante n'a pas été administrée quant à ces bénéfices nets non réalisés.

Le tribunal déclare qu'aucune preuve probante n'a été établie pour les revenus anticipés provenant du compost et estime que l'exploitation de l'usine à plein rendement dès 2014 est un scénario «trop optimiste». D'autre part, la juge souligne que les frais d'exploitation sont ceux avancés par les demanderesse et que leur preuve «n'a pas été faite de manière probante». Le constat est le même concernant les dommages reliés à la vente de l'immeuble.

La juge retient toutefois que si les certificats de conformité n'avaient pas été remis aux promoteurs par la Ville de Bécancour, ceux-ci n'auraient pas réalisé les travaux. C'est la raison pour laquelle le tribunal condamne Bécancour à payer ces frais évalués à 290 192,60 \$.

Le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois, n'a pu mardi prendre connaissance en profondeur du jugement. Il souhaitait le lire attentivement avant de pouvoir le commenter publiquement.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

SUPPUTER, *verbe*

Définition – Évaluer la valeur à partir de certaines données, évaluer de façon indirecte. Estimer (une probabilité), établir approximativement.

Synonymes – apprécier, calculer, estimer, évaluer, jauger, juger, mesurer, peser, soupeser, toiser.

Cooccurrences – supputer les chances, supputer les conséquences, supputer la dépense, supputer sur ses doigts.



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

5 À 7 EN SOUTIEN À LA PRESSE LOCALE ET RÉGIONALE

Vers une mobilisation importante à Trois-Rivières



MATTHIEU MAX-GESSLER
m.maxgessler@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Jusqu'à présent, plus de 200 personnes ont répondu à l'appel lancé par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) section Mauricie et Centre-du-Québec pour un 5 à 7 en soutien au quotidien *Le Nouvelliste* et à l'ensemble de la presse locale et régionale, activité qui aura lieu au Musée POP de Trois-Rivières, ce mercredi.

C'est pour réaffirmer l'importance des sources d'information régionales, alors que le Groupe Capitales Médias, qui possède notamment *Le Nouvelliste*, vit de graves difficultés financières, que se mobilisent plusieurs de ces invités. «On veut être présent pour que le message de solidarité soit clair, souligne le maire de Trois-Rivières, Jean Lamarche, qui a confirmé qu'il sera du nombre. L'enjeu de l'information régionale est important, puisque lorsqu'on parle de médias, on parle évidemment de démocratie, mais on parle aussi d'espace de dialogue.»

M. Lamarche ajoute avoir rencontré plusieurs de ses homologues, jeudi dernier, pour tenter de



La Fédération professionnelle des journalistes du Québec section Mauricie et Centre-du-Québec invite la population à un 5 à 7 en soutien aux journaux locaux, mercredi le 4 septembre, au Musée POP de Trois-Rivières.

— PHOTO: LE SOLEIL, ERICK LABBE

trouver des façons d'apporter leur appui aux médias régionaux. Une seconde rencontre doit avoir lieu cette semaine.

La mairesse de Nicolet, Geneviève Dubois, sera également présente mercredi. Elle compte également participer aux rencontres organisées par ses confrères et consœurs de la région. «On a besoin de cette diversité d'information-là, on a besoin de pouvoir être informé par des professionnels. On pense que les gens sont tous sur Internet, mais ici (à Nicolet), les gens lisent encore

beaucoup (l'édition papier)», souligne-t-elle.

Mme Dubois se sent d'autant plus interpellée qu'elle trouve que Nicolet et la rive sud y ont déjà perdu au change en raison des difficultés vécues par *Le Courrier Sud*, l'hebdomadaire qui couvre l'actualité dans les MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska. En 2016, les bureaux du journal appartenant alors à TC Médias ont déménagé de Nicolet à Trois-Rivières, pour intégrer ceux de *L'Hebdo Journal*. En 2017, TC Médias a vendu ses cinq hebdomadaires de la région,

avec 16 autres publications, à Icimédias.

«Avec la perte du siège social, on a déjà vu des pertes dans la couverture médiatique. Ensuite, avec les coupures de personnel, ça a aussi eu un impact direct», témoigne-t-elle.

La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières sera également présente, par le biais de sa directrice générale, Andréanne Guilbert. «Pour nous, c'est essentiel d'être là, assure-t-elle. La Chambre a 130 ans et *Le Nouvelliste* en a 100, on se suit depuis longtemps.

L'appui du *Nouvelliste* a toujours été important et là, on sent que c'est important d'être là.»

Mme Guilbert ajoute que la Chambre fait présentement de la sensibilisation auprès de ses membres pour les inciter à appuyer les médias régionaux. Pour elle, les entreprises seraient perdantes si *Le Nouvelliste* disparaissait, à un niveau bien plus grand que celui de la visibilité.

«Ça sert à informer nos membres des enjeux régionaux. On ne peut pas fonctionner sans médias régionaux. C'est l'heure de montrer notre solidarité», insiste-t-elle.

Le député bloquiste de Nicolet-Bécancour-Saurel, Louis Plamondon, abonde dans le même sens sur l'importance du quotidien dans son travail.

«La presse régionale, c'est l'identité des régions, c'est ce qui fait son dynamisme, soutient-il. On a des nouvelles des petites municipalités, des faits divers de la région, mais aussi des commentaires des gens. C'est un outil de travail essentiel pour moi. L'édition papier, c'est comme ma drogue du matin!»

Plusieurs élus municipaux et des gouvernements provincial et fédéral de la région seront présents, de même que des représentants des milieux culturel et événementiel de la région. L'invitation est lancée par la FPJQ à l'ensemble de la population. L'entrée est gratuite, mais les consommations sont aux frais des invités.

CHEVROLET CRUZE 2015

N° 19P027A
27 958 km
Certifié, toit, cuir, siège chauffant, mags, Bluetooth, caméra, écran tactile, Rs, impeccable!

SPÉCIAL 14 295 \$



GMC Canyon ÉDITION NIGHTFALL 2016

N° 1899696A
57 433 km
Certifié, mags 18 pouces, siège électrique, démarreur à distance, V6.

SPÉCIAL 30 495 \$



CHEVROLET MALIBU LS 2015

N° 19710A
50 315 km
Certifié, mags, Bluetooth, groupe électrique, excellente condition.

SPÉCIAL 12 295 \$



Buick Verano 2015

N° 19P116A
27 885 km
Certifié, cuir, toit ouvrant, navigation, siège chauffant, volant chauffant, équipement complet, seulement 27 800 km!

SPÉCIAL 16 995 \$



VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS



LES AVANTAGES :

- Inspection en 150 points et plus
- Garantie du manufacturier
- Assistance routière 24 heures
- Privilège d'échange

Avant de signer, passez chez Auger!



3725, boul. Louis-Frédéric Nicolet
SANS FRAIS: 1 866 826-1596 • 819 293-2121
www.augerautomobile.com

COALITION D'AIDE AUX VICTIMES DE LA PYRRHOTITE

Des demandes pour les deux gouvernements



BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite se prépare aux élections fédérales qui arrivent à grands pas. Le conseil d'administration s'affaire, depuis quelques semaines, à rencontrer les candidats afin de leur exposer le chemin parcouru, dans ce dossier, mais également les défis qu'il faut encore relever. La CAVP est également à la recherche d'engagements de la part des candidats afin qu'Ottawa continue à soutenir les victimes de la pyrrhotite. L'aide du gouvernement canadien a été de 30 millions \$ sur trois ans et se termine en effet cette année.

C'est que dans l'ensemble des 8000 maisons visées dans la région, par la période où la pyrrhotite était employée dans la construction des fondations, 3500 n'ont toujours pas fait faire de test. Or, si les propriétaires ne s'activent pas et vite, ils risquent de bien mauvaises surprises. «Ce n'est pas un recours collectif», rappelle le président de la CAVP, Alain Gélinas. Chaque propriétaire doit donc prendre un avocat et dénoncer sa situation. Il faut aussi faire des tests afin de



De gauche à droite: Yvon Héroux, coordonnateur de la CAVP, Michel Lemay, vice-président et Alain Gélinas, président. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

prouver qu'il y a ou non présence de pyrrhotite. Malheureusement, beaucoup de gens visés par la période ne font pas faire ces tests, soit parce qu'ils croient que c'est un recours collectif et qu'ils n'ont rien à faire, soit parce qu'ils sont trop âgés pour entreprendre de telles démarches ou encore par manque de ressources financières.

La CAVP a donc récemment fait des démarches auprès du gouvernement provincial afin de tenter de remédier à cette situation. Comme l'explique le vice-président de la CAVP, Michel Lemay, il reste présentement 17 millions \$ dans le fonds d'aide provincial aux

victimes. Cet argent inutilisé pourrait être employé pour financer le premier des deux tests de pyrrhotite qu'il faut faire, c'est-à-dire celui qui dira si oui ou non la maison du propriétaire contient de la pyrrhotite. Le deuxième test, lui, établit le taux de pyrrhotite dans le béton. Il en coûte environ 6000 \$ pour ces tests. On peut comprendre pourquoi ils sont plusieurs à ne pas le faire faire.

«Si tout le monde faisait faire le premier test, ça coûterait environ 5 millions \$ au fonds», signale Alain Gélinas. Si Québec acceptait l'emploi du fonds à cet effet, il serait possible de lancer un dernier appel

à tous avec une date limite, dit-il.

Depuis l'élection de la CAQ, la CAVP est à la recherche d'un interlocuteur gouvernemental afin de faciliter les échanges avec le gouvernement dans les divers dossiers en lien avec la pyrrhotite. Comme l'explique le président de la CAVP, l'ancien gouvernement libéral avait nommé le député de Maskinongé, Marc H. Plante, comme intermédiaire. Alain Gélinas raconte que M. Plante était toujours à un coup de fil de distance et demeurait accessible en tout temps. C'était quelqu'un, dit-il, avec qui il était facile de discuter nez à nez. La CAVP rêve d'avoir un tel interlocuteur au sein du gouvernement Legault. «On veut un fil conducteur», dit-il en rappelant que la crise de la pyrrhotite dure depuis déjà 10 ans et qu'il reste encore beaucoup de problèmes à régler.

À titre d'exemple, après avoir demandé une diminution de la taxe scolaire sur trois ans pour les propriétaires aux prises avec la pyrrhotite, un calcul exigé par le gouvernement fait en sorte que la taxe, au lieu de baisser, a augmenté substantiellement. Yvon Héroux, coordonnateur de la CAVP en a discuté avec la Commission scolaire et espère un correctif.

Parmi les autres défis, il y a l'imposition d'une éventuelle norme sur les agrégats dans le béton qui permettrait d'éviter l'usage de minéraux gonflants porteurs

de catastrophes de l'ampleur de celles du Québec, du Connecticut et du Massachusetts. La pyrrhotite n'est pas le seul ennemi, en effet. La CAVP est en lien avec un nouvel interlocuteur, l'Irlande, où une crise similaire a frappé des milliers de demeures. L'agent destructeur n'est pas la pyrrhotite, là-bas, mais le mica.

Alain Gélinas rêve qu'un jour, on puisse avoir un portrait fiable de ces agents qui détruisent le béton. La CAVP a en effet reçu des appels de la part de trois propriétaires aux prises avec de la pyrrhotite qui ne vient pas de la fameuse carrière B & B. Ces gens, dit-il, ne peuvent pas se joindre aux recours qui sont actuellement devant les tribunaux parce qu'il y a des différences avec les cas connus jusqu'à présent. Au final, croient les membres du conseil d'administration de la CAVP, «il faudrait *the big picture*».

L'aide aux victimes de la pyrrhotite demeure au cœur des préoccupations de la CAVP. Les dommages, qui totalisent 1 milliard \$ dans la région, font encore plus de dégâts chez les propriétaires que dans les bâtisses, rappelle la CAVP: suicides, dépressions, maladies, divorces, perte de capacité d'emprunt et impacts sur la retraite, par exemple.

«Ces épreuves s'ajoutent aux autres épreuves de la vie qui affectent chacun d'entre nous», fait remarquer Alain Gélinas.

Fini les caméras au conseil de Sainte-Anne-de-la-Pérade

GABRIEL DELISLE

gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE —

Les caméras et les enregistreuses ne sont plus autorisées lors des séances du conseil municipal de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Cela concerne aussi les reporters des médias d'information qui ne peuvent plus, selon le nouveau règlement de la municipalité, faire leur travail. La section Mauricie de la Fédération professionnelle des journalistes (FPJQ) dénonce cette entrave au travail des journalistes et au droit du public à l'information.

Lors de la séance publique du conseil municipal du 2 juillet dernier, les élus de Sainte-Anne-de-la-Pérade ont adopté un règlement encadrant le fonctionnement des assemblées. Dans la section Ordre et décorum de ce nouveau règlement, il est écrit que «Tout membre du public qui assiste à une séance du conseil [...] ne peut filmer, photographier ou enregistrer à l'intérieur du

lieu où se tient la séance du conseil, et l'usage de tout appareil photographique, de caméra vidéo, de caméra de télévision, de téléphone cellulaire, de tablette, d'ordinateur ou autre est prohibé.»

La mairesse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Diane Aubut, soutient que cette disposition a été adoptée à la suite de demandes de citoyens. Elle indique du même souffle que les élus n'ont «pas pensé aux journalistes» lorsqu'ils l'ont adopté.

«On veut éviter que des enregistrements soient utilisés hors de leur contexte», explique la mairesse de la localité. «Ça peut faire en sorte qu'on interprète pas nécessairement la bonne chose et les discussions de la bonne manière.»

La mairesse avoue par ailleurs que l'enregistrement d'échanges ou la captation d'images lors des assemblées publiques du conseil municipal n'ont jamais causé de «problèmes majeurs».

«On a analysé la situation et les membres du conseil ont décidé de rendre cette directive officielle avec



La mairesse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Diane Aubut. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

un règlement», ajoute Diane Aubut. La section régionale de la FPJQ a dénoncé mardi la décision de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Une lettre a d'ailleurs été envoyée à la mairesse Aubut ainsi qu'à l'ensemble des membres du conseil municipal afin de dénoncer ce nouveau règlement.

«C'est totalement contraire au droit du public à l'information et à la liberté de presse», affirme en entrevue la

présidente de l'organisme, Paule Vermot-Desroches.

Ce n'est bien sûr pas la première fois qu'un conseil municipal interdit la prise d'images, même si cela va à l'encontre de la Loi sur les cités et villes, rappelle la FPJQ. En 2017, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a rappelé à l'ordre l'arrondissement de LaSalle à Montréal après que ses élus eurent adopté un

règlement similaire.

«Le MAMOT indiquait au conseil de cet arrondissement que «plusieurs moyens technologiques contemporains ne sont pas de nature à influencer le maintien de l'ordre et du décorum pendant les séances du conseil. À cet égard, la Cour supérieure pourrait éventuellement invalider l'article, considérant la nature publique des séances du conseil», mentionne la FPJQ dans sa lettre.

La présidente de la section régionale de la FPJQ invite la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade à bien faire la distinction entre un citoyen avec un téléphone cellulaire à la main et un journaliste professionnel qui doit respecter des règles et un code de déontologie bien précis. «On ne peut pas dire ce qu'on veut et diffuser de façon déformée ou inappropriée. Nous sommes tenus par des règles déontologiques, mais nous sommes aussi régis par des instances comme le Conseil de presse», ajoute Paule Vermot-Desroches.

Le Nouvelliste vous propose une nouvelle façon de contribuer à l'information locale

Rendez-vous sur leNouvelliste.ca pour plus de détails

[#lenouvellistecontinue](https://twitter.com/lenouvellistecontinue)

leNouvelliste



TRAJET DE L'ÉCOLE À LA MAISON

Des parents craignent pour la sécurité de leur fille

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le retour en classe suscite souvent quelques problèmes d'ajustements. C'est le cas pour une famille du secteur Grand-Mère dont l'enfant de 9 ans doit parcourir, midi et soir, 1450 mètres entre l'école et la maison, un trajet qui l'oblige à traverser des intersections dans un secteur mi-commercial, mi-résidentiel de la ville.

Annie L'Heureux et François Simoneau, qui habitent la 6^e Avenue dans le secteur Grand-Mère, ont fait de nombreuses démarches pour tenter d'obtenir du transport scolaire pour leur fille Gabrielle sans y parvenir. Ils constatent également qu'il n'y a qu'un seul brigadier scolaire pour tout le trajet qu'elle doit emprunter, un brigadier qui est posté d'ailleurs très près de l'école, donc loin des intersections achalandées que sa fille traverse dans le périmètre situé



Gabrielle Simoneau et sa mère Annie L'Heureux. — PHOTO ANNIE DUFRESNE

entre l'école primaire Antoine-Hallé, sur la 8^e Rue et sa maison, sur la 6^e Avenue.

M. Simoneau a tenté d'obtenir un transport scolaire, mais sa maison est située à 1450 mètres de l'école. La Commission scolaire de l'Énergie indique que pour avoir droit au transport scolaire, un enfant de

cet âge, c'est-à-dire qui fréquente soit le 2^e ou le 3^e cycle du primaire, doit demeurer à plus 1600 mètres de l'école.

La porte-parole de la Ville, Chantale Carignan, explique qu'il n'y avait plus de place dans les autobus pour accueillir des enfants qui, comme la jeune Gabrielle, ne

répondent pas à ce critère. L'enfant doit donc demeurer sur une liste d'attente au cas où une place se libérerait.

Pour ce qui est des brigadiers scolaires, ils relèvent de la Ville de Shawinigan. On compte en moyenne 17 brigadiers sur le territoire de la Ville, un nombre qui est réévalué chaque année par le comité de Sécurité incendie. Cette évaluation, explique Mme Carignan, est faite «selon des critères établis par la Société d'assurance automobile du Québec».

Ces critères sont nombreux, ils comprennent notamment l'indice de risque des intersections, le nombre d'enfants et leur âge, la configuration physique des lieux, la présence ou non de trottoirs, le nombre d'infractions à cet endroit et le nombre d'accidents, explique-t-elle.

Il existe des endroits, à Shawinigan, où l'indice de risque est plus élevé qu'ailleurs. Or, il appert que ce n'est pas le cas pour les intersections traversées par la jeune

écolière, précise-t-elle.

Malgré tout, les parents qui sont en désaccord avec les décisions prises peuvent aller faire valoir leur cause auprès du comité de Sécurité incendie, suggère Mme Carignan.

M. Simoneau indique qu'il l'a fait afin de rajouter un brigadier scolaire et demeure en attente d'une réponse.

L'an dernier, Gabrielle, dont la famille venait tout juste d'aménager dans le secteur, avait malgré tout réussi à obtenir de justesse une place dans le transport scolaire. Malgré des tentatives, ça n'a pas été possible cette année.

«J'ai fait toutes les démarches possibles. Je suis allé jusqu'au protecteur de l'élève», raconte M. Simoneau, de même qu'à la Commission scolaire. Dans les deux cas, il s'est fait répondre la même chose. «Quelqu'un a jugé qu'une distance de moins de 1600 mètres était adéquate pour un enfant de cet âge-là en milieu urbain», déplore-t-il.

SIGNALISATION DE DESTINATIONS SUR L'AUTOROUTE DE L'ÉNERGIE À SHAWINIGAN

La proposition toujours à l'étude

GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Deux ans après avoir adopté une première résolution en ce sens, le conseil municipal de Shawinigan ne sait toujours pas ce que le ministère des Transports compte faire de sa demande sur l'affichage d'anciens villages fusionnés sur l'autoroute de l'Énergie.

«On insiste», mentionne le maire, Michel Angers. «Pendant mes vacances, j'ai pris l'autoroute 55 et j'ai bien vu les grosses inscriptions pour Sainte-Angèle. Pourquoi (la Ville de Bécancour) peut l'avoir et pas nous? On n'est pas capable de me donner d'explication et nous ne sommes pas les seuls. On ne lâchera pas le morceau.»

Lors de la séance régulière du 9 juillet, le conseil municipal a adopté une nouvelle résolution sur le sujet. La première avait été formulée le 22 août 2017.

Essentiellement, la Ville de Shawinigan réclame une signalisation directionnelle pour les secteurs Shawinigan-Sud (sortie 211), Saint-Gérard-des-Laurentides (sortie 217), Saint-Jean-des-Piles (sortie 226), le cœur villageois de Sainte-Flore (sortie 220), de même qu'une indication en bordure de la route 155, près de l'intersection de la route 153, pour le secteur

Lac-à-la-Tortue.

Le MTQ a déjà expliqué qu'il privilégiait l'identification des rues transversales aux sorties lors des changements de panneaux. Il justifiait le cas particulier de Bécancour par le fait qu'il ne s'agissait pas d'une trame urbaine, mais d'une fusion de milieux ruraux. Une explication qui n'avait pas convaincu le conseil municipal de Shawinigan.

Les élus avaient été sensibilisés à la suite d'une pétition réalisée par un citoyen du secteur Saint-Jean-des-Piles, Michel Poirier, pendant l'été 2017. Il réclamait le retour du toponyme de son ancien village à la sortie 226. Depuis ce temps, le conseil municipal réclame un «traitement équitable» avec Bécancour.

«Nous avons fait des relances au MTQ et nous n'avons pas eu de réponse», déplore M. Angers. «Voilà pourquoi nous avons refait une nouvelle résolution. Nous relançons de façon systématique. Nous sommes toujours sur le dossier. Il faudra que le ministère nous donne des réponses.»

PROPOSITION REJETÉE

Une semaine après que *Le Nouvelliste* eut demandé au MTQ où il était rendu dans sa réflexion, la porte-parole Émilie Lord a répondu en expliquant à quel point il s'agissait d'une affaire délicate, en



Le toponyme de Saint-Jean-des-Piles est disparu du panneau de la sortie 226 en 2017. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

raison notamment de ses impacts dans le reste de la province.

«La demande de la Ville de Shawinigan d'inscrire le nom des anciennes municipalités sur les panneaux de supersignalisation de sortie implique une analyse complexe du dossier et une possible révision de la norme», fait-elle remarquer. «Avant de se positionner, le Ministère veut s'assurer d'analyser l'ensemble des options et d'en évaluer les impacts sur l'ensemble de la signalisation de la province. Le Ministère fera part à la Ville de Shawinigan des résultats de cette démarche dès qu'ils

seront connus.»

Visiblement, l'administration municipale connaissait les normes lorsqu'elle a entrepris son processus d'harmonisation. Mme Lord rappelle que sur les autoroutes en milieu urbain, le nom des routes transversales est utilisé pour guider les automobilistes.

«Le Ministère a collaboré avec la Ville de Shawinigan pour la sélection des mentions apparaissant dorénavant sur la signalisation de destination», rappelle la porte-parole. «Plusieurs rencontres et discussions ont eu lieu à ce sujet dès 2014.»

«Au début du processus d'harmonisation des noms de rues, le Ministère a présenté les normes de signalisation routière à la Ville de Shawinigan», poursuit Mme Lord. «Le Ministère a également proposé à la Ville de modifier le nom de certaines routes transversales afin d'y inclure le nom des anciennes municipalités, ce qui n'a pas été retenu par la Ville.»

Enfin, la porte-parole réitère que dans l'esprit de son ministère, la comparaison avec Bécancour ne tient pas la route.

«Puisque les agglomérations sont relativement éloignées les unes des autres et qu'il y avait très peu d'habitations entre chacune, la Ville de Bécancour est considérée comme un milieu rural», explique-t-elle.

«Les noms des secteurs situés de part et d'autre de l'autoroute sont alors inscrits sur les panneaux de destination, conformément aux orientations découlant des fusions municipales. Mais comme la majorité des secteurs sont rapprochés et concentrés autour de l'autoroute 55, la Ville de Shawinigan est considérée un milieu urbain.»

En pareil cas, le ministère opte pour l'identification des routes transversales sur les panneaux de supersignalisation, avec la possibilité d'identifier les noms des anciennes municipalités sur des panneaux de petite signalisation.

Délit de fuite mortel au Centre-du-Québec

MARIE-EVE LAFONTAINE
me.lafontaine@lenouveliste.qc.ca

SAINTE-EULALIE — Caroline Martel, 24 ans, a perdu la vie dans un accident, lundi, vers 23 h 30, à Saint-Samuel, au Centre-du-Québec. À leur arrivée, les policiers de la Sûreté du Québec n'ont pu que constater que le conducteur de la voiture avait fui les lieux.

«Les policiers ont été appelés à se rendre sur le 4e Rang, à Saint-Samuel, pour un véhicule qui avait fait une sortie de route. Quand ils sont arrivés sur place, ils ont constaté que le véhicule avait fait au moins un tonneau. La présumée passagère avait été éjectée du véhicule, et malheureusement, son décès a été constaté», explique la sergente Ingrid Asselin, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Le conducteur du véhicule aurait fui les lieux à pied. Il a été

arrêté, vers 4 h 30, dans la nuit de lundi à mardi, à Sainte-Eulalie. Il s'agit d'un homme de 31 ans de Victoriaville. Il a lui-même subi

des blessures et a dû être conduit au centre hospitalier. Quand son état va le permettre, il va être interrogé par les enquêteurs.

Ce dossier a été confié à la division des enquêtes sur les crimes majeurs de la Sûreté du Québec. Le 4e Rang a d'ailleurs été

fermé pendant plusieurs heures pour permettre à un reconstitutionniste en scène d'accident de mener son enquête.

Un motocycliste a perdu la vie sur la 55 pendant le long congé

MARIE-EVE LAFONTAINE
me.lafontaine@lenouveliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Un motocycliste, Adolphe Simard, 77 ans, de Danville, en Estrie, a perdu la vie, vers 19 h 30, dimanche, sur l'autoroute 55 sud, à Shawinigan.

La victime était à la tête d'un groupe de cinq motocyclistes qui étaient en train de s'engager sur l'autoroute par la bretelle d'accès lorsqu'il a accéléré pour dépasser un véhicule qui se trouvait déjà sur la voie rapide. Il a alors perdu la maîtrise de sa moto. Il a été éjecté, et malheureusement, son décès a été constaté au centre hospitalier.

SEXOLIQUES ANONYMES MAURICIE

Problème de compulsion sexuelle?

Il existe de l'aide.
819 694-9263

sa-mauricie@hotmail.com
<http://www.sa-quebec.org>

UN DUR Ford DE DUR

GEORGE C. MARKETING

PREND FIN LE 30 SEPT

PRIX EMPLOYÉS*

Ford

F-150 2019 LIMITED
OBTENEZ PLUS DE

15 000\$[^]

EN RAJUSTEMENTS DE PRIX
EMPLOYÉS TOTAUX SUR LE PDSC

SUR UN F-150 2019 LIMITED NEUF

**DERNIÈRE CHANCE
DE PAYER CE
QUE NOUS PAYONS***

F-150 2019 LIMITED

Ford **CONSTRUIT AVEC FIERTÉ**

DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR TROUVEZVOTREFORD.CA

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont en vigueur uniquement chez les détaillants participants. Pour les détails complets, consultez votre détaillant Ford ou téléphonez au centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux.

* L'offre Prix employés (le « Prix employés ») est en vigueur du 3 juillet au 30 septembre 2019 (la « période du programme ») et s'applique à l'achat ou à la location d'un EcoSport 2018 neuf, de la plupart des véhicules Ford 2019 et 2020 neufs (à l'exception des modèles suivants : [modèles châssis-cabine, fourgon tronqué, Série E à châssis nu, F-150 Raptor, F-550, F-650/F-750, Mustang Shelby® GT 350/350R, Mustang Bullitt, Ford GT] 2019/2020 et [Escape, Explorer, Expedition, Ranger et Super Duty] 2020). Le Prix employés s'applique au programme « A » habituellement offert aux employés de Ford du Canada, mais exclut le boni négocié avec les TCA. Le véhicule neuf doit être commandé à l'usine ou livré chez votre détaillant Ford participant durant la période du programme. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres de Ford Canada faites aux consommateurs et qui sont en vigueur au moment soit de la commande à l'usine, soit de la livraison, mais non des deux. Le Prix employés ne peut être combiné à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fiabilité Plans A/X/Z/D/F.

[^] Offre valide jusqu'au 30 septembre 2019. Obtenez 15 088 \$ en rajustements de Prix employés Ford totaux à l'achat ou à la location d'un F-150 Limited 2019 neuf. Les rajustements de Prix employés ne peuvent être combinés à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fiabilité Plans A/X/Z/D/F. Les allocations-livraison ne peuvent être combinées aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles. Consultez votre détaillant ou Ford.ca pour les détails.

© 2019 Sirius Canada Inc. « SiriusXM », le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence.

© 2019 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

(SiriusXM)

De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayés.

Culture : trois chefs de cabinet en 11 mois pour la ministre Nathalie Roy

La porte du cabinet de la ministre Nathalie Roy s'est transformée en porte tournante voyant défiler les directeurs en un temps record.

En moins de 11 mois, la ministre de la Culture et des Communications a embauché trois directeurs de cabinet.

Un tel roulement de personnel dans un cabinet politique, surtout pour une fonction aussi stratégique, est peu fréquent. Règle générale, les ministres préfèrent davantage de stabilité, de manière à ne pas ralentir, voire miner, l'action gouvernementale.

Sandy Boutin prendra donc la relève de Natalie McNeil, qui elle-même prenait la relève de Manon Gauthier. Tout ça depuis le mois d'octobre.

M^{me} Gauthier aura tenu le fort pendant sept mois, d'octobre à mai, M^{me} McNeil pendant les quatre mois suivants, jusqu'à la fin août.

Le cabinet de M^{me} Roy a confirmé l'information, mardi, sans vouloir commenter les nombreux mouvements de personnel autour de la ministre ni dire pourquoi les deux directrices précédentes ne faisaient pas l'affaire.

Le chef de cabinet est le principal conseiller d'un ministre. Il est chargé de faire le lien avec le cabinet du premier ministre et la haute fonction publique, tout en supervisant toutes les initiatives de son ministre (plans d'action, projets de loi, tournées, discours, activités de presse, etc.).

Le nouveau bras droit de M^{me} Roy, Sandy Boutin, a contribué à fonder le Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue. Il a déjà siégé sur les conseils d'administration de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et de

l'ADISQ. Il a aussi été agent d'artistes, dont Hubert Lenoir et Karkwa.

Il remplace Natalie McNeill, qui était attachée politique au cabinet de M^{me} Roy avant de diriger son cabinet. Elle redevient attachée politique de la ministre.

Manon Gauthier était devenue directrice de cabinet de M^{me} Roy, après avoir tenté sa chance sans succès comme candidate caquiste aux dernières élections générales. Elle avait été auparavant conseillère municipale dans l'équipe du maire Denis Coderre, à Montréal, de 2013 à 2017. **LA PRESSE CANADIENNE**

Québec doit 8,4 M\$ à ses employés

Il manque 16 ¢ l'heure sur les chèques de paye des salariés de l'État québécois

PATRICIA CLOUTIER
Le Soleil



Christian Daigle, président du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Depuis le 1^{er} avril, il manque 16 ¢ l'heure sur les chèques de paye des employés de l'État québécois. Le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) dénonce un «manque de respect» pour ses membres, alors que le Conseil du Trésor évoque un problème de programmation du système de paye.

Le gouvernement devra environ 8,4 millions \$ à ses employés syndiqués le 24 octobre, date où la situation devrait être réglée. Ce montant exclut les intérêts et le montant qui doit aussi être versé aux employés-cadres, victimes du même problème.

Le Conseil du Trésor indique qu'en moyenne, chaque employé est privé d'un montant de 5,60 \$ par semaine. L'État compte environ 50 000 syndiqués et le retard aura été de 30 semaines, d'où le montant global de 8,4 millions \$.

Ce montant forfaitaire de 16 ¢ l'heure avait été accordé à tous les employés membres du front commun, lors de la dernière ronde de négociation des conventions collectives. À l'époque, le gouvernement du Québec ne voulait pas accorder de hausse de salaire directe pour l'année 2019-2020 et avait compensé par ce moment forfaitaire.

«Bien que la somme individuelle soit risible, c'est un montant auquel les gens ont droit et qu'ils attendent.

C'est une question de principe», commente Christian Daigle, président du SFPQ.

Le Conseil du Trésor est au courant depuis le début avril de ce retard dans les paiements. *Le Soleil* a pu lire une lettre datée du 8 avril, qui indique au SFPQ que le paiement de ce montant forfaitaire devra débiter en juin, en raison de «diverses difficultés».

Puis, le 20 juin, une autre lettre indique que comme ces difficultés ne sont pas «entièrement résolues», le paiement du montant forfaitaire devra encore attendre. «Pourquoi ils sont pas capables de se revirer de bord et de paramétrer en-dedans d'un mois ce changement-là? C'est ce qui est difficile à comprendre», commente M. Daigle.

Lors de la dernière négociation, les membres du SFPQ avaient obtenu un montant forfaitaire d'environ 500 \$ pour 2015 (payé en un seul versement), ainsi que des augmentations de salaire de 1,5 % pour 2016, de 1,75 % pour 2017 et de 2 % pour 2018.

En 2019, ils ont obtenu une

augmentation de salaire de 2,4 % en moyenne, en raison d'un exercice de relativité salariale. Cet exercice visait à simplifier les 150 échelles de salaire existantes pour les ramener à 28. Un montant forfaitaire de 250 \$ par employé avait aussi été accordé, mais le gouvernement de l'époque avait demandé de l'étaler tout au long de l'année. C'est cet étalement qui semble aujourd'hui causer problème.

«Quand on avait présenté l'entente de principe en 2016, les gens étaient très déçus de ce 16 ¢ l'heure, qu'ils avaient accepté malgré tout. Alors aujourd'hui, d'être obligés de le rappeler au gouvernement et mettre de la pression pour l'avoir, ça démontre un peu un manque de respect envers les employés de l'État», critique M. Daigle.

COMPLEXE

«Le versement d'un forfaitaire à chaque période de paie est complexe et nécessite une programmation en conséquence. Compte tenu que cela coïncidait avec une mise à niveau planifiée des systèmes informatiques, des délais ont été occasionnés», explique Jean Auclair, responsable des relations avec les médias au Conseil du Trésor.

Le problème touche aussi le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Le conseiller à l'information Philippe Desjardins indique qu'une centaine de membres se sont plaints de ne pas avoir reçu ce montant forfaitaire. «Nos membres doivent composer avec de maigres augmentations salariales d'environ 1 % par an pendant qu'une majorité de salariés québécois, selon l'Institut du Québec, encaisse des augmentations d'environ 5 % en 2019. Le gouvernement ne peut se soustraire à ses obligations et l'employeur doit respecter ses engagements», plaide-t-il.

Le NPD dévoile son slogan électoral

La Presse canadienne

OTTAWA — Les néo-démocrates fédéraux ont choisi «On se bat pour vous» comme slogan de la prochaine campagne électorale fédérale.

Le slogan des néo-démocrates laisse entendre que le parti a à cœur les intérêts des électeurs – tout comme celui des conservateurs, «Plus. Pour vous. Dès maintenant» – et Jagmeet Singh promet de s'attaquer au coût de la vie en plus d'affronter les défis liés aux soins de santé et aux changements climatiques.

Les libéraux ont annoncé que leur slogan était «Choisir d'avancer», ce qui leur permet d'opposer leur vision aux promesses des conservateurs de défaire des politiques telles que la taxe sur le carbone.

Dans sa publicité diffusée en français uniquement au Québec, M. Singh mise sur l'identité, qui est une source de «fierté».

La vidéo de 30 secondes montre le chef néo-démocrate, sans turban en



Le chef néo-démocrate Jagmeet Singh sans turban.

— PHOTO TIRÉE D'UNE CAPTURE D'ÉCRAN

début de message, où il proclame qu'il n'est «pas comme les autres».

«J'ai assez connu les injustices pour savoir me battre. Et maintenant, je suis prêt à me battre pour vous», enchaîne-t-il, lors de scènes où il s'entraîne à la boxe.

Le chef adjoint des néo-démocrates, Alexandre Boulerice, pense que la publicité québécoise permettra de mieux faire connaître son chef.

L'interdiction de culture de cannabis à domicile invalidée par une juge

MONTRÉAL (PC) — Les dispositions de la Loi québécoise sur le cannabis qui interdisaient de faire pousser des plants de cannabis récréatif à la maison ont été invalidées par une juge, mardi.

La magistrate Manon Lavoie de la Cour supérieure a tranché que la loi du Québec empiétait sur les compétences législatives du fédéral, qui seul peut légiférer en matière criminelle.

Les articles 5 et 10 de la «Loi encadrant le cannabis» ont donc été jugés inconstitutionnels — mais le reste de la loi québécoise demeure valide.

Cette contestation de la loi n'a pas été la réplique d'un citoyen épinglé pour possession de plantes vertes.

Elle est plutôt l'initiative de Janick Murray Hall qui a intenté cette action en son nom et au nom des toutes les personnes au Québec qui peuvent être poursuivies du fait d'être en possession de plants de cannabis, est-il rapporté dans le jugement. Car ce qui était permis ou non n'était pas clair selon lui : le fédéral le permet, mais la province l'interdit. Plus précisément, la loi fédérale permet aux citoyens canadiens de cultiver un maximum de quatre plants à domicile, depuis la légalisation de la substance à des fins récréatives le 17 octobre 2018.

La plupart des provinces canadiennes permettent d'ailleurs la culture chez soi.

Les chauffeurs de taxi ne décollèrent pas

Une grève rotative s'est tenue à Trois-Rivières, mardi



MARIE-EVE LAFONTAINE
me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Plusieurs chauffeurs de taxi de la région ont répondu au ministre des Transports, François Bonnardel, et à son projet de loi 17, à coups de klaxon, mardi matin, lors d'une manifestation qui s'est tenue dans les rues de Trois-Rivières et s'est terminée devant le bureau du ministre Jean Boulet, au centre-ville. Ils ne décollèrent pas face à cette réforme qui leur fait craindre de perdre leur gagne-pain.

«Je suis révolté», a lancé Gilles Pelletier, un chauffeur de taxi de Montréal depuis 40 ans. «On va perdre nos jobs, nos permis et nos fonds de pension au profit de multinationales. Leur argent s'en va dans les paradis fiscaux. Ils s'enrichissent sur notre dos. Bonnardel ne comprend rien aux taxis. Qui pensez-vous transportent les personnes handicapées, les gens dans les cliniques, dans les hôpitaux? C'est pas Uber! Le gouvernement



Des chauffeurs de taxi ont tenu une manifestation à Trois-Rivières, mardi matin, pour protester contre le projet de loi 17. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

s'en prend toujours aux petits», a continué M. Pelletier. Le chauffeur de taxi de Montréal prenait part à la manifestation avec des collègues de la métropole par solidarité envers leurs confrères de Taxi Coop qui étaient nombreux à exprimer leur mécontentement et surtout leurs craintes face aux conséquences du projet de loi 17. «On veut défendre nos droits. On

veut sensibiliser les gens à cette injustice. C'est une expropriation. Moi, personnellement, c'est 100 000 \$ que je perds avec cette décision. On veut continuer à opérer nos taxis. Mais ce projet-là va littéralement nous mettre à la rue», déplore Martin Paré, membre de Taxi Coop. «L'impact [du projet de loi], c'est qu'on va tout perdre», ajoute Dave Collins, qui est

propriétaire de deux taxis.

En Mauricie, ce sont les chauffeurs de Taxi Coop qui prenaient part à cette grève rotative qui s'est tenue de 9 h à 11 h, et au cours de laquelle les services essentiels à la population ont été maintenus comme le transport adapté et médical. Ce mouvement de mobilisation se tenait simultanément dans une quinzaine d'autres villes

du Québec. Il se poursuivra dans les prochains jours dans d'autres régions. En fait, la grève touchera pratiquement toutes les régions du Québec, à l'exception de Montréal. Taxi Élite de Trois-Rivières a été sollicitée pour prendre part à la grève de jeudi. Une décision devrait être prise, mercredi soir, à savoir si elle emboîtera le pas ou non.

Claude Mercier, président de Taxi Coop de la Mauricie, qui compte 70 voitures, était satisfait de la réponse de ses membres à cet appel à la solidarité dont l'objectif est notamment d'inciter le ministère des Transports, François Bonnardel, à se montrer plus ouvert à leurs revendications. «On nous dépossède de nos permis de taxi. On veut faire comprendre au gouvernement qu'il doit changer de position. On espère que le gouvernement va entendre, on espère que le gouvernement va écouter», explique-t-il.

Les chauffeurs de taxi n'ont pu rencontrer le ministre Boulet, mardi matin, parce qu'il se trouvait à l'extérieur de la région. Ils espèrent que ce ne sera que partie remise. Ils ont aussi l'intention de rencontrer la ministre Sonia LeBel. «On veut des réponses sur le projet de loi, mais il n'y a pas beaucoup d'ouverture de la part du gouvernement», affirme M. Mercier. Jusqu'à maintenant, les chauffeurs de taxi ont reçu une fin de non-recevoir, selon lui. «Le gouvernement n'écoute pas et il agit vraiment à sa tête», déplore-t-il.

Avec La presse canadienne



**À SHAWI, IL Y A
DES DÉFIS POUR
TOUS LES GOÛTS...
MÊME CHOSE
POUR
LES EMPLOIS!**

salonemploishawinigan.ca

18 SEPTEMBRE 2019 - CENTRE GERVAIS AUTO

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Le diagnostic de Maxime

MARTIN FRANCOEUR

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



Il faudrait se demander, après avoir pris connaissance des propos que Maxime Bernier a tenus sur Twitter ces derniers jours au sujet de Greta Thunberg, lequel des deux est le plus mentalement instable. Le député de Beauce a tenu des propos inacceptables, indignes d'un chef de parti qui sollicite la faveur de l'électorat canadien.

Dans une démarche qui n'est pas sans rappeler celle qui constitue le traintrain quotidien d'un certain Donald Trump, Maxime Bernier s'est fendu d'une série de tweets qui pourfendent la jeune égérie de l'environnement et des changements climatiques.

«Greta Thunberg est clairement mentalement instable. Autiste, mais aussi obsessive-compulsive, trouble alimentation, dépression, léthargie [sic]. Elle vit dans une peur constante et veut nous la communiquer», a-t-il écrit lundi sur son compte Twitter. Peut-être que le chef du PPC faisait ici allusion à la formule-choc souvent utilisée par Greta Thunberg: «I want you to panic» («Je veux que vous paniquiez»).

On peut penser ce qu'on veut de cette adolescente suédoise qui milite pour l'environnement et contre les changements climatiques. On peut faire la moue devant l'aplatventrisme ou l'opportunisme de certains chefs d'État devant cette jeune militante qui a entraîné dans son sillage des dizaines voire des centaines de milliers de jeunes préoccupés par l'état de la planète. On peut critiquer la place qu'elle prend dans l'espace médiatique. On peut faire bien des choses, en somme. Mais l'attaquer personnellement en faisant allusion à un hypothétique état de santé mentale est tout à fait inacceptable.

Il est vrai que Greta Thunberg est atteinte du syndrome d'Asperger. Elle dit d'ailleurs s'en faire une force. Cela ne fait pas d'elle une écervelée ou une impertinente.

Et pour qui se prend Maxime Bernier pour lui diagnostiquer d'autres troubles de santé mentale? Pour conclure qu'elle est mentalement instable? Pour laisser entendre

qu'elle est instrumentalisée par la «gauche verte»? Pour la qualifier de menace à notre prospérité et à notre civilisation? Est-il ici utile de rappeler que Maxime Bernier a certainement été beaucoup plus tête-en-l'air que qui que ce soit en laissant traîner des documents confidentiels concernant le travail des troupes canadiennes en Afghanistan chez sa fréquentation de l'époque, Julie Couillard. L'incident avait été qualifié de préjudiciable à l'intérêt national par un rapport gouvernemental interne du ministère des Affaires étrangères.

C'est ce même étourdi qui sollicite aujourd'hui l'appui des Canadiens dans le contexte électoral que nous connaissons. Il est le chef autoproclamé d'un parti qui rejette «l'alarmisme climatique», qui prône l'abolition de la taxe sur le carbone et le retrait du Canada de l'Accord de Paris, qui vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Si ce n'était que cela...

Mais Maxime Bernier va plus loin dans ses tweets surréalistes. Il dit ceci: «Elle [Greta Thunberg] est devenue une figure influente d'un mouvement qui est une menace à notre prospérité et [à] notre civilisation. Si elle veut jouer ce rôle, elle doit être dénoncée et attaquée.»

Attaquée? Un homme élu par la population de Beauce qui se présente comme un chef de parti crédible incite ici à la violence. Violence morale ou verbale, peut-être. Violence contre les idées défendues par la jeune femme, peut-être. Mais c'est tout de même une incitation à la violence. Ce sont des propos dangereux, surtout venant d'un membre du Parlement.

Beaucoup de reproches sont formulés à l'endroit de la jeune Thunberg. Mais à part quelques commentaires virulents sur les réseaux sociaux, ils le sont généralement de manière respectueuse. Ce n'est pas le cas des propos de Maxime Bernier, qui sont davantage le fruit d'un manque de jugement.

Peut-être même constituent-ils une preuve d'inaptitude à gouverner.

Pour faire la Classique, il faut de l'huile de bras...



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

«Pour s'excuser l'UPAC devrait m'envoyer des roses.» – Nathalie Normandeau

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Plus que jamais, la démocratie a besoin des journaux

Notre quotidien qui fait partie du Groupe Capitales Médias, lequel est en difficulté, interpelle bien des gens des milieux d'affaires et des grands événements. Il m'interpelle aussi, le petit abonné depuis bien longtemps. On annonce que les six quotidiens du groupe, soit six des dix quotidiens publiés au Québec, sont en procédure de faillite. C'est une bien mauvaise nouvelle.

Selon mon opinion, ce qui a nui à ces quotidiens n'est pas exclusivement la faute aux médias sociaux qui bien souvent publient de la fausse information. Ce que je crois, c'est que pendant des années ces journaux étaient la propriété de Power Corporation ou de la famille Desmarais. On sait que ce monsieur détestait royalement René Lévesque et ces quotidiens étaient devenus

des serveurs du Parti libéral et la ligne éditoriale allait toujours dans ce sens. C'est aujourd'hui qu'on constate le prix à payer pour cette décision. Le groupe a été vendu à Martin Cauchon mais ça ne changeait rien à la mission.

Qu'importe, c'est du passé. Notre *Nouvelliste* est maintenant plus démocratique, les purs et durs ou les antinationalistes ayant quitté. On accepte maintenant une pluralité d'opinions et plus de gens se reconnaissent. Je crois que la diversité des points de vue devrait encourager les gens à s'abonner. Mais comment approcher les gens qui ne le sont pas ou qui ont quitté? Bien sûr, il y a l'esprit de clocher, toujours bien présent en Mauricie, et certains disent que c'est le journal de Trois-Rivières. Je sais aussi que c'est très difficile pour les petits organismes, habituellement à but non lucratif et sans budget de publicité, d'avoir un petit espace.

Je n'en dis pas plus mais j'aimerais citer Richard Martineau qui, récemment dans le *Journal de Montréal*

disait: «Si ton journal est de moins en moins lu, c'est peut-être que tu défends des points de vue que ne partage pas l'ensemble de la population. Parce que tu es déconnecté de ton lectorat. Si tu passes ton temps à dire que la loi 21, c'est de la merde, alors que 70 % de la population la défend et l'appuie, ça se peut que des gens cessent de lire ton journal et mettent fin à leur abonnement, non?» Il termine en disant que plein de gens ont cessé de lire *Le Devoir*, ne se reconnaissant plus dans le discours hyper gauchisant du quotidien.

À la défense de notre quotidien, nous n'en sommes pas rendus là et je lui souhaite longue vie et espère avoir encore l'occasion d'exprimer et de lire les opinions avec des points de vue diversifiés. La démocratie a plus besoin que jamais des journaux qui doivent maintenir un juste équilibre de la nouvelle, qui est loin de l'être sur les réseaux sociaux.

Gaston Bouffard
Shawinigan



CARREFOUR DES LECTEURS

L'heure juste sur les indemnisations aux producteurs laitiers

L'auteur, François Dumontier, est directeur des communications, affaires publiques et vie syndicale pour Les Producteurs de lait du Québec. Il réagit ici au texte de Sylvain Charlebois intitulé «Payer son lait deux fois», publié dans notre édition du 3 septembre.

Dans *Le Nouvelliste* du 3 septembre, Sylvain Charlebois critique le programme d'indemnisation des producteurs de lait à la suite de l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne (AECG) ainsi que pour le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Il reproche d'abord à ce programme d'être basé sur des pertes hypothétiques. L'AECG, par exemple, est en vigueur depuis près de trois ans. Les données d'Affaires mondiales Canada sont probantes et publiques. Pour les deux premières années, 99 % du fromage fin autorisé par cet accord est entré au Canada sans tarifs. Les pertes n'ont donc rien d'hypothétique: ce sont à terme 17 700 tonnes de fromages qui, sans cet accord, auraient été fabriqués ici avec du lait d'ici et qui désormais ne le seront plus.

Parallèlement, en 2018, seulement 0,5 % du porc, 3,1 % du bœuf et 8,8 % du maïs canadien autorisés à entrer sans tarifs en Europe par cet accord ont été exportés. Les producteurs d'ici, toutes productions confondues, ne recevant

pas un soutien financier de l'État à la hauteur de celui offert à leurs concurrents européens ont de la difficulté à être compétitifs avec le trésor public européen. En outre, en matière agricole, les gains anticipés de ces accords, eux, sont pour l'instant purement hypothétiques, mais les pertes des producteurs de lait sont déjà bien réelles et mesurables.

Les producteurs de lait ne souhaitent pas d'indemnisation, ils ne voulaient tout simplement pas servir de monnaie d'échange. Mais notre gouvernement en a décidé autrement et des concessions significatives ont été faites. Le premier ministre Trudeau a lui-même reconnu les sacrifices répétés des producteurs laitiers pour permettre au Canada de conclure trois accords commerciaux qui sont censés globalement avoir des retombées positives pour l'économie canadienne.

Par ailleurs, M. Charlebois affirme que les producteurs de lait ont un salaire moyen de 160 000 \$ par année en précisant que ce chiffre vient de Statistiques Canada pour se donner un semblant de crédibilité. Or, ce chiffre n'a rien à voir avec le concept de salaire! En réalité, ce montant représente la somme du revenu net d'exploitation de l'entreprise excluant les amortissements et les coûts en capital, notamment, comme si aucun bâtiment, équipement, troupeau ou fonds de terre n'était



Dans cette lettre, un représentant des Producteurs de lait du Québec revient sur certains propos formulés par le professeur Sylvain Charlebois dans son texte publié mardi. François Dumontier rappelle entre autres que malgré les indemnisations annoncées, les producteurs laitiers auront quand même à assumer une part des effets à long terme des pertes qui découleront des accords commerciaux conclus récemment. — PHOTO: LA PRESSE

requis pour produire. Ce montant inclut aussi les revenus hors ferme comme ceux d'un ou d'une conjointe qui travaille à l'extérieur. Il fait donc erreur lorsqu'il parle d'un salaire annuel de producteur laitier. Au Québec, selon l'enquête du coût de production supervisée par la Commission canadienne du lait, sur nos entreprises, les résultats démontrent que la somme moyenne par famille tirée de la ferme laitière pour assurer le coût de la vie était de 42 311 \$ pour

l'année 2018. C'est bien modeste pour être à la fois gestionnaire d'une entreprise et pour prendre soin d'un troupeau sept jours par semaine, cinquante-deux semaines par année.

Pour ce qui est de la vision du secteur laitier, si Sylvain Charlebois n'a jamais vraiment réussi à exprimer clairement la sienne, l'industrie, elle, en a une. Outre les planifications stratégiques aux niveaux provincial et canadien pour la production, la filière laitière

québécoise est dotée d'une planification stratégique qui mobilise producteurs et transformateurs. De plus, dans un contexte de forte croissance de la demande laitière au pays, en 2018, on estime que les investissements en bâtiments, machinerie et équipements sur les fermes sont de plus de 730 millions de dollars au Québec. Les producteurs laitiers ont investi dans leur entreprise pour la rendre plus performante, efficace et durable.

La production et la transformation laitière génèrent au Québec quelque 83 000 emplois directs, indirects et induits et contribuent à hauteur de 6,2 milliards de dollars au produit intérieur brut. Finalement, elles entraînent des retombées fiscales de 1,3 milliard de dollars. À l'échelle canadienne, le secteur laitier contribue pour 19,9 milliards de dollars au PIB, génère 221 000 emplois et contribue pour 3,8 milliards de dollars en recette fiscale. Malgré les indemnisations annoncées, les producteurs auront quand même à assumer une part des effets à long terme des pertes qui découleront des trois accords, mais cette indemnisation aidera le secteur laitier à maintenir sa contribution majeure à l'économie canadienne et contribuera à la stabilité du secteur. Nos fermes laitières ne se délocalisent pas. L'aide octroyée par le gouvernement sera donc entièrement dépensée et réinvestie dans l'économie québécoise et canadienne.

Le TGF serait profitable à qui?

L'auteur, François de Grandpré, est économiste et professeur de tourisme à l'UQTR.

La tentative de démontrer l'impact économique et touristique d'un train à haute fréquence (TGF) qui passerait par Trois-Rivières n'est pas aussi facile à faire que ne le laissent penser les entrevues diffusées dans les médias trifluviens au cours des dernières semaines. Il est possible de pressentir les entrées potentielles de nouvel argent dans l'économie trifluvienne aux phases de construction, de gestion et d'utilisation de ce service de transport, ce qui correspond aux trois étapes (immobilisation,

gestion et usages) de calcul des dépenses que nécessite l'évaluation de l'impact économique direct, indirect et induit d'un projet. Mais qu'en est-il des «fuites» que cela entraînera sur l'économie locale et régionale? Les fuites d'argent hors du territoire étudié sont tout aussi importantes à estimer que les entrées. En d'autres mots, est-ce que les fuites attribuables aux investissements que devront faire les Trifluviens pour la gestion et l'exploitation de ce service seront contrebalancées par les entrées d'argent? Qu'est-ce qui sera le plus grand? L'attrait de Trois-Rivières pour ceux qui habitent ou transitent par Montréal, Québec ou Toronto ou

l'attrait que représentent ces trois destinations pour nous, Trifluviens et Mauriciens? Les réponses à ces questions demeurent très difficiles à obtenir à ce stade-ci du projet, car elles dépendront de plusieurs facteurs (promotion, lobbying, comportement des voyageurs actuels et futurs, etc.). Les réponses à ces questions sont pourtant requises pour mesurer correctement l'impact économique du projet pour Trois-Rivières. C'est pourquoi il est difficile de prédire quelles étapes du trajet Toronto-Québec auront un gain positif sur le plan strictement économique et touristique. Il est tout aussi difficile de savoir à quel prix Via Rail rentabilisera ce

service; prix qui sera nécessairement assumé par vous et moi. En revanche ce qui est clair, c'est que le train représente un moyen de transport nettement plus écologique que l'auto ou l'avion et plus agréable que l'autocar. Les émissions de CO₂ par voyageur au kilomètre sont plusieurs dizaines de fois moindre que l'auto, l'avion, ou pire encore, le bateau de croisière. Encore faut-il que le taux de remplissage soit convenable (autre question difficile à répondre à ce stade-ci du projet).

Sur cette base, le TGF n'est plus essentiellement une question de micro et de macroéconomie, mais une question de responsabilité sociale dans le respect des

gens qui souhaitent voyager de manière plus responsable, avec une pensée particulière pour nos enfants et tous ceux qui habiteront au Québec et en Ontario dans un proche et moyen avenir. Il faut aussi prévoir que cette tendance de voyage plus responsable privilégiant des destinations de proximité pourrait être à la hausse. Avec le TGF, la «Belle d'à côté», ne s'en trouvera que plus attrayante.

Considérant le contexte actuel d'urgence climatique, la réponse à la question en titre serait donc que le TGF pourrait profiter à toutes les personnes, présentes et futures, qui aimeront voyager dans un cadre un peu plus responsable.

ENFOUISSEMENT ET TRAITEMENT DE SOLS CONTAMINÉS À BÉCANCOUR

Le BAPE informe le public mercredi

L'initiateur du projet est Gestion 3LB



MARC ROCHETTE

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Le projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement et d'un centre de traitement de sols contaminés à Bécancour par Gestion 3LB inc. fera l'objet d'une séance publique d'information de la part du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) mercredi, 19 h 30, à l'Église multifonctionnelle de Bécancour, située au 3025, avenue Nicolas-Perrot.

Les citoyens sont invités à s'y rendre pour en apprendre sur le projet, la procédure d'évaluation

et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation du public ainsi que sur le rôle du BAPE. La séance du 4 septembre 2019 sera diffusée en direct en version audio dans le site Web du BAPE.

Jusqu'au 19 septembre 2019, tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une consultation publique ou d'une médiation auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Par ailleurs, les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par l'initiateur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. Ces documents peuvent être consultés dans les centres de consultation régionaux suivants : Bibliothèque de Bécancour (1295, avenue Nicolas-Perrot) et Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (10175, rue Kolipaïo, Wôlinak).

L'ensemble du dossier est disponible en format papier au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue



Julie Olivier, conseillère en communications au BAPE. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Jacques-Parizeau, bureau 2.10. Il est également disponible en format électronique dans le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Créé il y a 40 ans, le BAPE est un organisme public et impartial qui relève du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, a rappelé mardi la conseillère en communications, Julie Olivier.

«Il permet aux citoyens de s'informer et d'exercer leur droit de parole sur des projets qui pourraient avoir des répercussions sur l'environnement et sur leur qualité de vie ainsi que sur toute question relative à l'environnement. Le BAPE permet également aux initiateurs de prendre connaissance des préoccupations des citoyens et d'améliorer leurs projets pour une cohabitation plus harmonieuse avec le milieu», explique-t-elle.

Plus concrètement, le BAPE a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale en transmettant au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques des analyses et des avis qui prennent en compte les seize principes de la Loi sur le développement durable.

Or, il a été possible d'apprendre que la consultation ciblée fait

maintenant partie des options, avec l'audience publique et la médiation, à la suite d'une demande de consultation publique ou de médiation. «Il s'agit d'une nouvelle disposition pour les mandats dont la justification du projet ne serait pas remise en question», précise Mme Olivier.

Autres nouveautés, les membres du BAPE, dont le président et la vice-présidente, sont maintenant sélectionnés par un comité indépendant, comme d'autres commissaires au gouvernement du Québec. Et on peut avoir accès à l'étude d'impact dès son dépôt dans le Registre des évaluations environnementales du MELCC.

Si le ministre a le pouvoir d'assujettir un projet à la procédure d'examen et d'évaluation d'impacts non prévus dans la Loi sur la qualité de l'environnement, le BAPE recommande au ministre le mécanisme consultatif.

«Le citoyen est au cœur de la démarche du BAPE», conclut celle qui décrit le rôle de l'organisme comme étant de «donner l'heure juste aux citoyens et de conseiller le ministre».

Rhume ou rhume des foins?

	Rhume des foins	Rhume
Écoulement nasal	Très liquide (transparent), peut parfois s'épaissir	Épais (blanc, jaunâtre ou verdâtre)
Congestion nasale	Dans les 2 narines	Dans 1 seule narine ou les 2 narines
Éternuements	Souvent, en série	Parfois

Pharmacie France Vallée, Cynthia Vallée-Dupont et Malorie Lambert inc.



Proximed
POLYCLINIQUE DU CAP
700, boul. Thibeau, local 120, Trois-Rivières
819 372-3010

CENTRE TI DES JARDINS À SHAWINIGAN

Les travaux s'amorceront enfin

GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — La Société de développement de Shawinigan s'apprête à entreprendre les travaux d'aménagement pour accueillir le nouveau centre des technologies de l'information de Desjardins, au DigiHub. Le contrat vient d'être accordé à Construction Richard Champagne de Saint-Tite et si tout se déroule comme prévu, les nouveaux locaux seront livrés en décembre, estime Luc Arvais, directeur du Service de développement économique de Shawinigan et administrateur à la SDS.

En novembre 2018, Chadi Habib, premier vice-président Technologies de l'information chez Desjardins, se déplaçait au DigiHub pour annoncer un investissement de 25 millions \$ sur une période de cinq ans. Les travaux d'aménagement devaient s'amorcer au début de l'année, mais rien n'a encore bougé.

Gilles Lamy, président de Vision entrepreneuriat Desjardins et directeur de la Caisse Cité de Shawinigan, convient que le projet accuse quelques mois de retard. «Les délais ont été un peu longs



Le 21 novembre dernier, Gilles Lamy (président de Vision entrepreneuriat Desjardins), Chadi Habib (premier vice-président, technologies de l'information) et Michel Angers (maire de Shawinigan) confirmaient la création d'un centre des technologies de l'information au DigiHub. Les travaux s'amorceront finalement la semaine prochaine. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

chez Desjardins pour la vérification avant le bail», explique-t-il. «C'est du domaine juridique. Mais pour le reste, il n'y a pas eu d'embûches. Il s'agissait d'arrimer les besoins de Desjardins avec les plans de la Ville.»

En séance publique le 20 août, le conseil municipal de Shawinigan a adopté une résolution pour que la Ville se porte caution en faveur de la SDS pour un montant de 1,5 million \$. Le bras immobilier a publié son appel d'offres le 7 août et le contrat a été accordé

vendredi. Les travaux devraient débuter la semaine prochaine. Malgré ce délai, près d'une dizaine de personnes travaillent sur place en attendant les aménagements.

«Desjardins a des spécifications très précises à rencontrer», commente le maire, Michel Angers. «La discussion pour les plans et devis a été très, très longue.»

Ce bureau satellite spécialisé en technologies de l'information devrait embaucher une trentaine de personnes pour la première phase.

Vedettes du jour



FÉLICITATIONS!
65 ANS DE MARIAGE POUR MARCEL FILION
ET THÉRÈSE LAVIGNE.

Vos enfants et petits-enfants qui vous aiment très fort. xxx

Réservez dès maintenant!
Trois-Rivières 819 376-2501 leNouvelliste

L'économie et l'environnement à la même table



GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Trop longtemps opposés, l'économie et l'environnement sont maintenant indissociables, affirment des ministres québécois réunis à Trois-Rivières mardi dans le cadre de la tournée des régions pour l'élaboration du Plan d'électrification des transports et de changements climatiques.

«Une chose est devenue très claire. L'environnement et l'économie peuvent être et doivent cohabiter. L'économie peut nourrir le côté environnemental», affirme le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon lors de la présentation aux médias du bilan de cette consultation publique.

«Vous allez voir avec nos actions dans les prochains mois une adéquation très forte entre l'économie et l'environnement.»

Le Centre des congrès de l'hôtel Delta de Trois-Rivières accueillait en effet mardi après-midi la troisième rencontre d'une série de treize de la tournée de consultation des régions pour l'élaboration du Plan d'électrification des transports et de changements climatiques. Une vingtaine d'intervenants des milieux économiques, de la recherche et de l'environnement ont pris part à cette assemblée.

La rencontre de Trois-Rivières s'est tenue en présence du ministre Pierre Fitzgibbon mais aussi du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, et du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, André Lamontagne. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la Mauricie, Jean Boulet, était retenu à Montréal en après-midi, mais a tout de même fait acte de présence à la fin de la rencontre de consultation de mardi.

«On subit les impacts des changements climatiques dans notre région», a pour sa part ajouté le ministre Jean Boulet. «Nous sommes tous confrontés à la gestion des risques climatiques. [...] En tant que décideurs locaux ou régionaux, nous avons la responsabilité et le devoir d'agir en nous appuyant sur la science et la



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la Mauricie, Jean Boulet, était mardi aux côtés du ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, et du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, André Lamontagne. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

technologie pour répondre concrètement aux changements climatiques et permettre à nos citoyens d'y faire face.»

Les discussions ont notamment abordé les questions des sources d'énergies renouvelables, comme l'hydroélectricité, la biomasse, les biocarburants ou encore l'éolien.

«Nous avons parlé beaucoup d'électrification. Notre gouvernement met beaucoup l'accent sur l'électrification de nos transports, nos bâtiments et nos industries. Il y a eu beaucoup de suggestions et de projets sur ces sujets», souligne le ministre Pierre Fitzgibbon, faisant un bilan des discussions.

Plusieurs entreprises, organismes de recherche ou encore décideurs de la région ont donc présenté leurs bons coups en environnement, mais aussi présenté des suggestions qui pourraient éventuellement se retrouver dans le nouveau Plan d'électrification des transports et de changements climatiques. Le travail de consultation et de préparation pour ce nouveau Plan se poursuivra dans les prochains mois et le gouvernement prévoit le présenter au début de l'année prochaine.

«Nous avons des objectifs très audacieux au gouvernement, qui sont de réduire de 37,5 % l'émission des gaz à effet de serre d'ici 2030. On ne peut pas y arriver si

on n'additionne pas l'ensemble des mesures des intervenants de proximité», mentionne pour sa part le ministre Jonatan Julien. «On voit que l'innovation et l'audace sont dans nos régions.»

Ce nouveau Plan d'électrification des transports et changements climatiques aura le moyen de ses ambitions, assurent les ministres présents lors de la rencontre de Trois-Rivières. Le ministre Pierre Fitzgibbon rappelle que le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) va renommer le Fonds vert, qui comporte d'importantes sommes, et qu'Investissement Québec est là pour soutenir des projets bénéfiques pour l'environnement.

«Tout le côté investissement dans les structures sera fait par Investissement Québec. Et on a ajouté un milliard \$ de fonds propres additionnels et un milliard \$ des bureaux chefs de la croissance économique. Il y a une partie importante qui va aller à des projets d'entreprises qui permettent de faire diminuer les gaz à effet de serre», précise le ministre de l'Économie et de l'Innovation.

Le président-directeur général du Centre d'excellence en efficacité énergétique situé à Shawinigan était parmi les intervenants de cette consultation publique. Donald Angers estime que la

Mauricie sortira gagnante de ce nouveau Plan d'électrification des transports et changements climatiques. «Le secteur énergétique, de la réduction des gaz à effet de serre et de l'environnement, ça fait partie de notre quotidien en Mauricie», mentionne Donald Angers.

Scientifique à la tête du Centre national en électrochimie et en technologies environnementales ainsi que conseillère municipale à Shawinigan, Nancy Déziel a également pris part aux discussions. Elle a notamment évoqué devant les ministres la possibilité de modifier les règles d'appels d'offres afin de considérer les impacts environnementaux dans l'octroi des contrats. Actuellement, cette donnée n'est pas prise en compte par la règle du plus bas soumissionnaire conforme. Les ministres présents ont pris bonne note de cette suggestion.

Des organismes oeuvrant en environnement ont également pris la parole. À la fin de cette rencontre, Lauréanne Daneau, directrice générale d'Environnement Mauricie, a confié voir d'un très bon oeil le processus de consultation du gouvernement auprès des régions. «Ce qui est intéressant c'est que le gouvernement veut que ça soit un plan qui nous permette d'atteindre nos cibles», précise-t-elle.

affaires

↓ TORONTO
16 399,23
- 42,84

↓ NEW YORK
26 118,02
- 285,26

↓ S&P 500
2906,27
- 20,19

↓ PÉTROLE
\$US 53,94
\$US - 1,16

↓ DOLLAR
€US 74,95
€US - 0,27

↓ EURO
\$CAN 1,4626
¢CAN - 0,03

EXEMPTIONS AU CODE
CANADIEN DU TRAVAILPlusieurs
travailleurs
touchés

LIA LÉVESQUE

La Presse canadienne

MONTREAL — Bien que les bonifications apportées au Code canadien du travail viennent tout juste d'entrer en vigueur, le gouvernement fédéral aurait déjà accordé des exemptions à des employeurs touchant «des centaines» de travailleurs et de titres d'emploi, dénonce l'Alliance de la fonction publique du Canada.

La grande organisation syndicale de 200 000 membres déplore que le gouvernement fédéral ait accordé autant d'exemptions aux employeurs, bien qu'elles soient temporaires, d'autant plus que le Code canadien du travail établit justement des normes minimales, tant pour ceux qui sont syndiqués que ceux qui ne sont pas syndiqués.

Environ 900 000 travailleurs de juridiction fédérale sont concernés par les améliorations apportées au Code canadien du travail, dans des domaines comme le transport ferroviaire, le transport aérien, les télécommunications, les banques et la radiodiffusion.

NOMBREUSES
MODIFICATIONS EN VIGUEUR

De nombreuses modifications sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre dernier, parmi lesquelles le droit à une pause non rémunérée de 30 minutes après cinq heures de travail consécutives, de même qu'une période de repos de huit heures consécutives entre chaque quart de travail.

De plus, un employé a désormais le droit de refuser de faire des heures supplémentaires pour s'acquitter de ses obligations familiales auprès d'un enfant ou d'un membre de la famille malade.

En entrevue, la vice-présidente exécutive nationale de l'AFPC, Magali Picard, a promis d'identifier publiquement ces entreprises qui veulent être exemptées d'offrir des normes minimales à leurs travailleurs.

Du côté du Conseil du patronat du Québec, la vice-présidente Travail et affaires juridiques, Karolyne Gagnon, a expliqué que les employeurs devaient demander de telles exemptions pour garder une certaine «flexibilité» et qu'ils devaient pouvoir remplacer les employés absents, par exemple.



La décision de Walmart intervient un mois après la fusillade dans un de ses supermarchés à El Paso, au Texas, qui a coûté la vie à 22 personnes. —PHOTO AFP, MARK RALSTON

ÉTATS-UNIS

Walmart cesse de
vendre des munitionsDANIEL HOFFMAN
Agence France-Presse

NEW YORK — Sous pression après une fusillade meurtrière dans une de ses enseignes au Texas le mois dernier et devant la multiplication des tueries de masse aux États-Unis, le géant de la distribution Walmart a annoncé mardi mettre fin à la vente de munitions pour armes semi-automatiques.

Dans un communiqué, le patron du groupe, Doug McMillon, a qualifié «d'inacceptable» le *statu quo* sur l'encadrement des armes à feu et demandé au Congrès et à la Maison-Blanche de prendre des mesures de «bon sens», notamment en renforçant la vérification des antécédents des acheteurs d'armes.

Cette décision intervient un mois après une fusillade dans un supermarché Walmart à El Paso, au Texas, qui a coûté la vie à 22 personnes. Une autre fusillade a eu lieu samedi dernier dans cet État du sud du pays, dans la ville d'Odessa, avec un bilan de sept morts.

M. McMillon a précisé que Walmart, numéro un mondial de la grande distribution, arrêterait de vendre des munitions pour les

fusils d'assaut semi-automatiques utilisant des munitions de calibre 5,56 (ou son équivalent .223), une fois que les stocks actuels seraient écoulés.

Ces armes de type AR-15 sont extrêmement répandues aux États-Unis où elles équipent aussi beaucoup de chasseurs, nombreux à s'équiper dans les magasins Walmart, réputés pour leurs prix bas et connus pour être des lieux de socialisation pour une partie de l'Amérique rurale.

Donald Trump, qui s'était dit favorable à des réformes de «bon sens» début août, n'avait, mardi, pas réagi à l'annonce

Le patron du géant des supermarchés a indiqué que la part du groupe sur le marché américain des munitions, qui s'établit aujourd'hui à environ 20 %, devrait chuter pour passer de 6 à 9 %.

Walmart a également demandé à ses clients de s'abstenir de déambuler dans ses enseignes avec des armes à feu à la vue de tous, dans les États où il est autorisé de les porter de manière visible.

RÉACTION DE LA NRA

La NRA, le puissant lobby pro-armes, a réagi à la décision du groupe en disant regretter que Walmart «succombe à la pression des élites anti-armes».

«Les files d'attente à Walmart seront bientôt remplacées par des files d'attente dans d'autres magasins, qui soutiennent plus activement les libertés fondamentales américaines», a tweeté la NRA.

Plusieurs candidats démocrates à la présidentielle de 2020 ont en revanche apporté leur soutien aux nouvelles mesures tout en appelant à aller plus loin.

Joe Biden, favori des sondages, et l'élu texan Beto O'Rourke ont notamment plaidé pour une loi permettant la vérification des antécédents pour l'ensemble des citoyens. La sénatrice Elizabeth Warren a quant à elle affirmé que Walmart «peut et doit en faire plus».

De son côté, le président Donald Trump, compagnon de longue date de la NRA, mais qui s'était dit favorable à des réformes de «bon sens» début août, n'avait, pour l'heure, pas réagi.

Après chaque fusillade de masse aux États-Unis, le lobby pro-armes pèse de son poids politique et

financier pour enterrer toute initiative visant à limiter l'accès aux armes individuelles.

DES PRÉCÉDENTS

Plus gros employeur privé des États-Unis avec 1,5 million de salariés revendiqués sur le territoire américain et l'un des principaux vendeurs d'armes du pays, Walmart avait déjà pris des mesures pour limiter l'achat d'armes à feu avant l'annonce de mardi.

Après le carnage dans le lycée de Parkland, en Floride, qui avait fait 17 morts en février 2018, le groupe avait décidé, tout comme l'enseigne de distribution sportive Dick's Sporting Goods et le géant des supermarchés Kroger, de relever à 21 ans l'âge d'achat des armes.

Walmart avait en outre arrêté de vendre des fusils d'assaut dès 2015.

Dans la foulée de sa prise de position mardi, le géant des supermarchés Kroger a demandé officiellement à ses clients de ne plus porter ouvertement d'armes à feu dans les magasins.

Dans un communiqué, le groupe demande aussi que les élus adoptent des mesures de vérification des antécédents avant de pouvoir acheter une arme. Il y a un an, la chaîne avait déjà banni les armes à feu de ses rayons dans ses magasins du nord-ouest du pays.

Après la tuerie de Parkland, les loueurs de voitures Hertz et Enterprise (Alamo, National), les assureurs Metlife et Chubb ou encore la société de sécurité informatique Symantec avaient officiellement mis fin aux avantages consentis aux plus de cinq millions de membres de la NRA.

TARIFS DOUANIERS

Trump menace encore la Chine

DELPHINE TOUITOU
Agence France-Presse

WASHINGTON — Donald Trump a menacé mardi Pékin d'une guerre commerciale encore plus dure s'il était réélu, prédisant une hémorragie d'emplois et d'entreprises en Chine tout en faisant fi des industriels américains qui souffrent de sa politique protectionniste.

Il a mis en garde les autorités chinoises contre la tentation de jouer la montre jusqu'aux élections américaines de 2020 dans l'espoir qu'il ne soit pas réélu.

« Pensez à ce qu'il arriverait à la Chine si je gagnais », a-t-il lancé dans un tweet. « Les termes de l'accord seraient BIEN PLUS DURS! », a-t-il menacé alors que des nouveaux tarifs douaniers renforcés sur des milliards de dollars de produits chinois sont entrés en vigueur dimanche.

« Bien que je sois sûr qu'ils adoreraient négocier avec une nouvelle administration afin de continuer "d'arnaquer les États-Unis" (600 milliards de dollars par an), plus de 16 mois, c'est une longue période pour subir une hémorragie d'emplois et d'entreprises à long terme », a ajouté le président américain.

Côté américain, l'économie et, en particulier, l'industrie manufacturière, chère à Donald Trump, n'est pas épargnée par les tensions avec le géant asiatique.

Peu après les tweets présidentiels, l'association professionnelle ISM a d'ailleurs fait état d'une contraction du secteur manufacturier en août, mettant fin à 35 mois de croissance d'affilée.

L'indice ISM manufacturier est même tombé à son plus bas niveau depuis janvier 2016 quand Donald Trump avait pris ses fonctions.

« Les questions commerciales demeurent le plus grand problème, qui se reflète dans l'important recul des nouvelles commandes à l'exportation », a expliqué Timothy Fiore, responsable de l'enquête de l'ISM.

TROP D'INCERTITUDE

« Les commentaires des personnes interrogées reflètent une chute notable de la confiance des entreprises », a également souligné l'association ISM.

« C'est un rapport bien

sombre », a résumé de son côté Ian Shepherdson, chef économiste chez Pantheon Macroeconomics, notant que l'indice des commandes à l'exportation est tombé au plus bas depuis avril 2009.

Bien que Donald Trump impute exclusivement le ralentissement économique à la politique monétaire de la Banque centrale, le monde des affaires déplore la guerre des tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine, soulignant qu'elle affecte non seulement les industriels américains mais encore le moral des entrepreneurs en général.

« L'incertitude ne mène *in fine* à rien de bien », a souligné mardi le président de la Chambre de commerce américaine, Tom Donohue, sur CNBC.

L'économie américaine a créé 165 000 emplois en moyenne mensuelle au cours du premier semestre contre 223 000 en 2018. Pour le seul secteur manufacturier, 8000 emplois ont été créés chaque mois contre 22 000 l'an passé.

La semaine dernière, M. Donohue avait appelé les dirigeants américains à prendre des mesures immédiates pour rétablir la confiance des entreprises et maintenir la croissance de l'économie américaine.

« Au milieu de toutes les discussions sur une éventuelle récession, il est important que tout le monde se souvienne de ceci : les expansions économiques ne s'arrêtent pas en raison de causes naturelles », avait-il écrit dans une tribune publiée dans le *Washington Post*.

« Elles meurent souvent à cause de faux pas et d'erreurs politiques. Et la plus grande erreur que nos dirigeants pourraient commettre à l'heure actuelle - exposant notre économie à un plus grand risque de ralentissement - serait d'accroître l'incertitude », avait-il poursuivi dans ce texte qui exhortait l'administration Trump à lever les tarifs douaniers et reprendre les discussions commerciales avec la Chine « maintenant ».

Des sénateurs républicains américains, Steve Daines et David Perdue, dirigeant une délégation du « groupe de travail États-Unis-Chine » du Sénat américain, étaient en Chine mardi où ils ont rencontré le vice-premier ministre chinois, Liu He, a

rapporté l'agence officielle Chine Nouvelle.

Les élus américains ont rappelé l'importance des relations américano-chinoises et fait part de leur opposition aux conflits économiques et commerciaux opposant les deux pays. Ils ont en outre souligné leur volonté de continuer à jouer « un rôle positif » pour promouvoir un développement harmonieux des relations bilatérales.



Le président chinois Xi Jinping et son homologue américain Donald Trump lors d'une rencontre qui a eu lieu en juin 2019. — PHOTO: ASSOCIATED PRESS

leNouvelliste

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION SHAWINIGAN-CENTRE-MAURICIE

Nous sommes actuellement à la recherche d'un **RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION (ENTREPRENEUR AUTONOME)**. Le Nouvelliste souscrit à des valeurs entrepreneuriales de qualité et de performance. Le service des abonnements fournit l'encadrement et la formation nécessaires au développement et au maintien des activités de son secteur.

POSTE

Vous êtes responsable de la commercialisation du quotidien Le Nouvelliste sur le territoire qui vous est attribué. Vous travaillez de votre propre bureau et vos actions sont régies par un contrat. Afin de maintenir un haut niveau de satisfaction de notre clientèle et un maximum d'efficacité en tout temps, vous assumez les responsabilités suivantes :

- Assurer la distribution des journaux aux abonnés de votre territoire;
- Assurer le bon fonctionnement des activités sur une base quotidienne;
- Voir au règlement rapide des appels de service;
- Maintenir un réseau de camelots et, au besoin, en recruter et en former des nouveaux;
- Gérer la perception auprès des camelots, des dépositaires et des abonnés;
- Assurer la satisfaction de la clientèle et assurer le développement du marché;
- Développer de nouveaux points de vente.

EXIGENCES

- Posséder une formation collégiale ou toute autre combinaison d'expérience pertinente et de formation; expérience en commerce de détail, un atout;
- Avoir votre ordinateur (compatible avec nos systèmes), ainsi qu'un véhicule;
- Faire preuve de réelles capacités de gestion des ressources humaines et financières;
- Maîtriser l'approche service à la clientèle;
- Démontrer de l'initiative et un excellent sens de l'organisation;
- Être disponible et démontrer une bonne capacité à vous adapter à différents environnements;
- Être à l'aise avec la suite MS Office, plus particulièrement les logiciels Word et Excel.

RÉMUNÉRATION

Les entrepreneurs reçoivent une commission basée sur les exemplaires vendus dans leur territoire et sont liés par entente contractuelle avec Le Nouvelliste.

Si ce défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 14 septembre 2019, à :

Service des abonnements

Le Nouvelliste

1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières (Québec) G9A 3Y2

pgiasson@lenouvelliste.qc.ca

Nous sommes honorés de l'intérêt démontré par tous les candidats, mais nous communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. Soyez assurés que les demandes seront traitées avec toute la confidentialité qu'elles requièrent. De plus, Le Nouvelliste souscrit à l'équité en matière d'emploi.

L'ÉNIGME DE TROIS-RIVIÈRES OFFICIELLEMENT LANCÉ MARDI

Démonstration rigoureuse



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — C'est avec au visage le sourire satisfait du devoir accompli que l'historien Yannick Gendron présentait mardi son ouvrage *L'énigme de Trois-Rivières*, fruit de treize années de recherches et de rédaction.

Ce livre de quelque 400 pages présente l'intrigante thèse que l'historien trifluvien a élaboré à savoir que celui qu'on appelle le sieur de La Violette ne serait pas le véritable fondateur de Trois-Rivières et que c'est plutôt à Théodore Bochart que devrait revenir le titre, compte tenu du rôle prépondérant que ce dernier a joué dans la fondation de la deuxième plus vieille ville au Canada. L'hypothèse est audacieuse et l'auteur ne ménage pas les efforts pour l'étayer. Il le fait avec une rigueur qui ne rend pas pour autant le récit indigeste ce qui en fait une lecture assurément utile, non pas simplement pour déboulonner un mythe mais pour lever le voile sur la fondation de Trois-Rivières, épisode méconnu.

«Je viens simplement étayer ce que j'ai compilé depuis treize ans en me basant sur des faits, explique l'auteur. On a cru que La Violette avait fondé Trois-Rivières mais il apparaît clair à mes yeux que Bochart y a contribué. Le nom de La Violette est sorti à un moment de notre histoire, la fin du XIXe siècle, où on se cherchait une identité. On a désigné La Violette à l'époque un peu à défaut de mieux. Le problème est qu'il n'existe pratiquement rien sur La Violette dans les documents historiques.»

«Jamais, dans ces documents, il ne sera question que La Violette soit allé accueillir les autochtones



Après une longue attente, l'ouvrage de Yannick Gendron *L'énigme de Trois-Rivières* a officiellement été lancé mardi à la Librairie Poirier de Trois-Rivières.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

sur le site de Trois-Rivières. Ce n'est pas lui non plus qui accueille les Jésuites ou qui négocie avec les Hurons. Jamais non plus n'est-il question de La Violette recevant des cadeaux au moment de son départ or, ce sont toutes des choses que Théodore Bochart va faire. À mon sens, et au sens des témoins de l'époque, les Jésuites essentiellement, c'est Bochart qui incarne l'autorité à Trois-Rivières. Ça m'apparaît clair et j'en fais la démonstration dans le livre. On a cru en La Violette mais désormais, on va savoir l'importance prépondérante qu'a eue Bochart.»

Yannick Gendron part d'un principe tout simple: pour être considéré fondateur, il faut poser des gestes fondateurs. «Il n'y a pas un protocole établi qui fait qu'un individu arrive à un endroit et devient le fondateur. Il faut que tu poses des gestes fondateurs. Est-ce que La Violette, dont tout ce qu'on sait est qu'il a été le parrain de deux jeunes amérindiennes et a transporté des gens et des vivres à Trois-Rivières, va poser ces gestes fondateurs? À mon sens, non. Dans le cas de Théodore Bochart, tout cela est documenté. Sur La Violette, on n'a pratiquement rien et pourtant, les Jésuites sont sur place et ils auraient

logiquement témoigné de certains de ses faits et gestes s'il avait eu l'importance qu'on lui confère.»

Yannick Gendron est catégorique et il a les références pour l'être: «Théodore Bochart va poser à Trois-Rivières les mêmes gestes que Champlain va poser à Québec. C'est lui qui reçoit les autochtones et lui qui négocie la traite. À l'époque, la France ne manifeste aucune véritable intention coloniale envers la Nouvelle-France qu'elle ne voit que dans un esprit purement mercantile. On a beaucoup parlé du rêve de Champlain de faire une colonie où Français et Autochtones vivraient ensemble mais c'est demeuré un rêve. À sa mort, il n'y avait toujours que très peu d'habitants français ici. À cette époque, pour la France, la Nouvelle-France n'est rien qu'un établissement commercial. Les journaux français de l'époque n'en parlent à peu près pas.»

«Trois-Rivières va être fondée pour maintenir le commerce avec les autochtones alors que ceux-ci pensent profiter de la venue des Français et de leur habitation permanente pour y trouver protection contre les ennemis et de l'aide en cas de famine ou de maladie. Si Trois-Rivières s'est maintenue, c'est beaucoup grâce à Capitanal, le chef

amérindien, à Théodore Bochart qui a assuré le maintien du commerce et au Père Le Jeune qui, lui, va «évangéliser» les autochtones en les convainquant que la religion catholique va leur assurer une vie après la mort.»

L'auteur estime qu'on a dépassé l'idée fantaisiste qu'un seul individu doive être le fondateur d'une ville. «Beaucoup de gens tiennent à leur La Violette comme fondateur mais ils ont très peu à dire sur lui puisque les documents historiques sont pratiquement muets à son égard.»

La mission initiale que s'était donnée Gendron était d'en apprendre plus sur La Violette, fondateur de Trois-Rivières, mais il s'est buté au silence des sources. Il estime avoir retourné pas mal toutes les pierres connues pour dénicher des informations. «On n'est pas à l'abri de la découverte de nouvelles sources mais pour la période avant 1650, on n'a guère d'autre choix que de se fier aux *Relations des Jésuites*, avec tous les biais qu'elles peuvent avoir, et aux journaux français de l'époque. J'ai vraiment fouillé les bases de données pertinentes disponibles et je n'ai pas trouvé le nom de La Violette mais beaucoup celui de Bochart. J'ai exploré diverses hypothèses impliquant notamment que La Violette aurait pu être le surnom d'un autre personnage et ça reste une hypothèse valable, mais on réussit habituellement à identifier les individus derrière les surnoms et ici, ce n'est pas le cas.»

S'accrocher à l'idée que La Violette ait été le véritable et unique fondateur de Trois-Rivières relève de la croyance, estime l'historien, et son livre offre une convaincante démonstration que Bochart est plus susceptible de mériter ce titre que le mystérieux La Violette. Il reste que l'ouvrage a le grand mérite de nous en apprendre beaucoup sur les premières années d'existence officielle de Trois-Rivières, un pan trop mystérieux de notre histoire. S'il n'avait d'ailleurs que cette vertu, ce serait déjà énorme.

Xavier Dolan au Tapis rouge le 24 septembre

TROIS-RIVIÈRES (FH) — À peine cinq jours après avoir pris possession du Tapis rouge, les nouveaux propriétaires du cinéma de la rue Bellefeuille ont appris une grande nouvelle mardi: ils recevront la visite du cinéaste Xavier Dolan le 24 septembre. Il viendra présenter son plus récent film: *Matthias & Maxime*.

Le réalisateur sera accompagné de quelques interprètes de son œuvre présentée à Cannes en mai

dernier.

Il s'agira d'une avant-première puisque le film, très attendu du public, ne prendra officiellement l'affiche qu'à partir du 9 octobre prochain. Le public est convié à l'événement du 24 septembre et les billets, mis en vente à 17 h mardi, ont commencé à s'écouler immédiatement.

«Il y a un véritable engouement, de confier Joël Côté, copropriétaire du Tapis rouge. Je ne cesse de répondre à des messages sur notre

page Facebook et au cours de la soirée, j'ai accueilli au moins trois personnes qui voulaient des billets mais notre système de caisse était malheureusement déjà fermé!»

«Pour l'instant, on sait que Xavier va d'abord s'adresser au public et rencontrer les gens avant la projection du film. Le tout va débiter à 18 h parce que ça se fait dans le cadre d'une tournée et qu'il devra se déplacer ailleurs dans la soirée. Il reste que pour nous, évidemment,

c'est un événement extraordinaire. Ça va être un des gros moments de notre automne.»

«Que la nouvelle de la venue de Xavier Dolan nous arrive dans la première semaine de notre prise de possession du cinéma, on ne peut pas imaginer nouvelle plus stimulante. Déjà que la fréquentation a été très encourageante pour notre première fin de semaine d'opération, on ne peut pas être plus heureux.»



Pierre Nadeau a passé plus de 25 ans à l'emploi de Radio-Canada. On le voit ici animer l'émission *Le 60*, en 1973.

— PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

PIERRE NADEAU (1936-2019)

Le célèbre journaliste n'est plus

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le célèbre journaliste Pierre Nadeau est décédé mardi. Il avait 82 ans.

Sa fille, la journaliste et chef d'antenne de Radio-Canada Pascale Nadeau, a confirmé la nouvelle dans un message publié sur son compte Twitter.

«Le cœur brisé, je vous annonce que ce matin, tout doucement, dans mes bras, est décédé mon courageux, résilient et combatif père, Pierre Nadeau. Je te souhaite le plus beau des voyages», a-t-elle écrit un peu avant 15h.

Véritable institution au sein du milieu du journalisme québécois, mais aussi vedette de la télévision au sein de la population, M. Nadeau souffrait de la maladie de Parkinson depuis plusieurs années.

Il avait annoncé publiquement qu'il était atteint de cette maladie dégénérative lors d'un passage

derrière le micro de l'émission de Christiane Charette en décembre 2008.

C'est après avoir découvert que «quelque chose ne tournait pas tout à fait rond», au retour d'un tournage en Cisjordanie, que le reporter chevronné avait pris la décision de s'«éloigner un peu du métier qui, de toute façon, se serait éloigné de [lui]», avait-il alors confié.

DÉBUTS À RIMOUSKI

Né à Montréal en 1936, Pierre Nadeau a amorcé sa carrière à la station radiophonique CJBR, à Rimouski, avant de mettre le cap sur Paris, où il a été reporter pour l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF).

À son retour au Québec, à la fin des années 50, il est embauché par Radio-Canada, qui lui confie l'animation de l'émission de télévision *Caméra* à compter de 1962, avant de le nommer correspondant à Paris en 1965.

Pierre Nadeau passera ainsi plus de 25 ans à l'emploi de la

société d'État — on le verra successivement aux émissions *Le 60* et *Pierre Nadeau rencontre*, notamment, puis à la barre du segment d'affaires publiques *Le Point* au téléjournal.

Au cours de ses années à la SRC, il s'est distingué comme reporter, couvrant des événements majeurs aux quatre coins de la planète.

À l'aube des années 80, il fait le saut à TVA. Pendant ces quelques années passées chez le concurrent, il coproduira et animera des émissions de variétés, dont *Ferland-Nadeau en direct*, avec Jean-Pierre Ferland, en plus de présenter la série historique judiciaire *Les Grands Procès*.

Après ce bref passage du côté de TVA, Pierre Nadeau rentre au bercail et anime, sur les ondes de Radio-Canada, l'émission *Enjeux*.

CARRIÈRE RÉCOMPENSÉE

La carrière de Pierre Nadeau a été jalonnée de prix. Il a été récompensé à maintes reprises pour



En 2001, l'animateur remporte le Grand Prix Gémeaux de l'Académie de la télévision et du cinéma. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL



La chef d'antenne de la SRC et fille du disparu, Pascale Nadeau, a annoncé la triste nouvelle sur son compte Twitter vers 15h, mardi. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

l'excellence de son travail, que ce soit par des institutions, par le public ou par ses collègues.

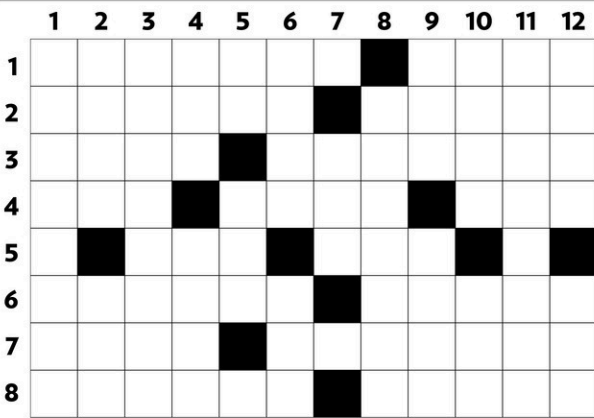
En 1992, il est fait chevalier de l'Ordre national du Québec, avant d'être nommé, en 2009, officier de l'Ordre du Canada.

Lauréat de six trophées Gémeaux, Pierre Nadeau remporte en 2001 le Grand Prix Gémeaux de

l'Académie de la télévision et du cinéma. Un an plus tard, le Festival de Banff le sélectionne parmi les 50 personnalités les plus célèbres des 50 premières années de la télévision du Canada.

En 2008, ses collègues du domaine journalistique lui décernent le prix Judith-Jasmin pour l'ensemble de sa carrière.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- Terrain couvert d'herbe. - Sport de combat d'origine japonaise.
- Prendre et emporter rapidement. - Qui éprouvent de l'embarras.
- Génie qui symbolise l'air, le feu ou la terre, dans les pays du Nord. - Qui ne sert à rien.
- À côté du poivre. - Contient qui abrite plus d'un tiers de la population du globe. - Signal de détresse émis par les navires en danger.
- Qui est d'une seule couleur. - Hibou aux aigrettes bien marquées.

VERTICALEMENT

- Attrait et influence qu'exerce une personne ou une chose.
- Manifeste sa mauvaise humeur par des plaintes. - Talent naturel.
- Se dit d'un cours d'eau qui se jette dans un autre.

- Elle est entourée d'eau. - Se déplace dans l'eau en faisant des mouvements particuliers.
- Après le do, dans la gamme. - A une odeur forte et un goût piquant.
- C'est une fleur ou une partie de l'oeil. - Le temps des coups de soleil.
- Abri que se construisent les oiseaux.
- Hurler de colère.
- Projection brusque d'un liquide ou d'un gaz. - Extrémité supérieure d'une montagne.
- Se dit de tissus qu sont d'une seule couleur. - Succulent.
- En qui on ne peut avoir confiance.
- As le courage de faire quelque chose. - À nous.

SOLUTION du dernier numéro



MOT MYSTÈRE

MAINS ET PIEDS - Un mot de 8 lettres

ABCES
APODE
AURICULAIRE

BASE
BOT
BUTER

CARPE
CEP
COR
CREUX

DEXTERITE
DEXTRE
DROITIER
DURE

EFFLEURER
EMPOIGNER
ENGELURE
ENJAMBER
ENTORSE
ETENDRE

FOURCHU

GELE

INDEX

JEU
JOINDRE

LAVER
LEVER
LIGNE

ONGLEE
ONGLON
ONGULE
ORTEIL



Solution du dernier numéro : HÉRÉDITÉ

04-09-2019

- | | | | |
|--------------------------------|------------------------|----------------------------|-------------------------|
| OUVRIR | PLANT
POING
POTE | REVERS
RIPATON
RUADE | TENDON
TIGE
TRACE |
| PAS
PETON
PIED
PIETON | RACINE
REMANIER | SAUT
SHOOT | VALGUS
VERRUE |

MOTS CROISÉS

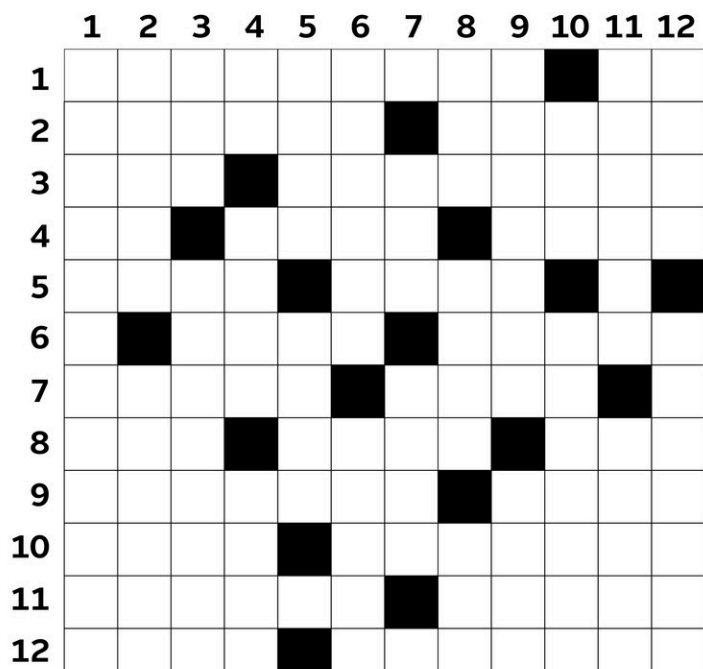
HORIZONTALLEMENT

- Prêtre et patron des gens de loi - Prénom de l'acteur Pacino.
- Aides - Impressionné.
- Courroux - Artificiel.
- Négation - Prévient au moyen d'un signal sonore - Règle graduée.
- Vassili Chouïski - Trouble.
- Décédé - Assassinat.
- Racine vomitive - Irlande poétique.
- Fleuve issu du lac Victoria - Bavarde - Université.
- Collection d'images numériques - Haricot.
- Patron des orfèvres - Atomiseur.
- Il vit dans la vase - Rabot.
- À un haut degré - Complète.

VERTICALEMENT

- Patron des vigneron.
- Ensuite - Razzier.
- Ébène verte - Perfectionné.
- Comme Jésus à la naissance - Récipient muni d'une anse - Elles sont bavardes.
- Tente de forme conique - Roi, dans les pays hindous.
- Recueil de fables - Met de niveau.

- Fils de Noé - Estonien.
- Le soleil s'y lève - Terre argileuse - Bruit incongru.
- Petit singe d'Amérique tropicale - Creusé.
- À cet endroit - Envahi.
- Lieu de retraite - Ensemble des biens qu'on possède.
- Épaissie - Est supérieur en son genre.



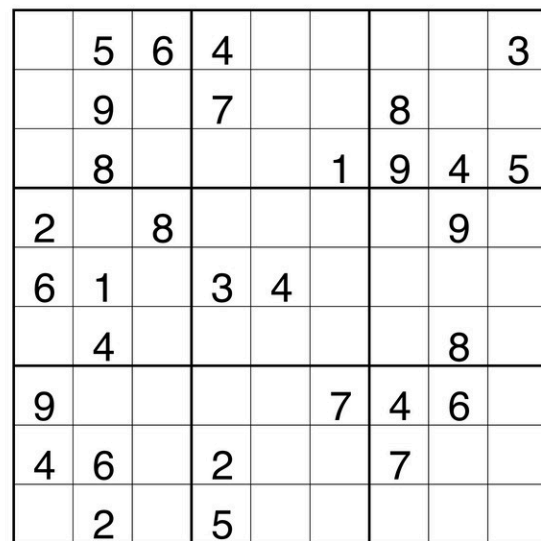
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



4 septembre 2019

N° 5564

SUDOKU

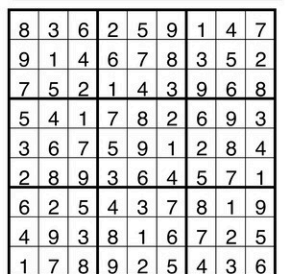


Niveau de difficulté : facile

4841

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

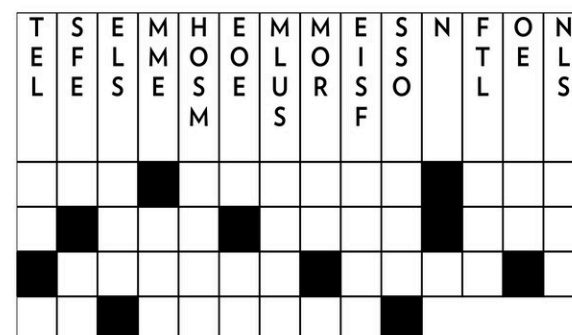
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



4840

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation du Prince de Ligne

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Jean-Luc Mercier: L'indulgence est la forme pratique de l'amour.

HOROSCOPE Mercredi 4 septembre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

La transmission d'informations devrait occuper une place importante actuellement. Et quelqu'un pourrait même vous annoncer quelque chose d'étonnant. Toutefois, la propagation de rumeurs demeure également possible. Si vous répétez des nouvelles à d'autres, assurez-vous de fournir des explications précises et de ne pas exagérer certains détails. Le cycle Lunaire est encore de passage en Scorpion...

Taureau (20 avril au 20 mai)

La présence de la Lune encore en Scorpion, face à votre Signe, influencera votre milieu de semaine. Si vous envisagez de modifier votre apparence, ou celle de votre foyer, le moment sera peut-être bon pour apporter ces transformations. Mais vous n'aurez toutefois pas besoin de rechercher les conseils d'autrui. Fiez-vous uniquement à vos goûts et faites-vous confiance.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Toutes les surprises seront encore possibles tant que la Lune sera en Scorpion. Votre vie sentimentale et vos liens affectifs seront placés sous de bons auspices. Voici un milieu de semaine pour planifier un entretien en tête à tête avec la personne qui vous tient à coeur, mais allez-y doucement si vous ne voulez pas l'effrayer. Et évidemment, n'adoptez pas une attitude envahissante.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Vous ne devriez pas systématiquement rejeter une opportunité qui n'est pas exactement conforme à vos attentes. Car il pourrait quand même s'agir d'une étape importante qui vous aidera à atteindre vos objectifs dans un futur rapproché. Vous pouvez accepter une offre qui ne correspond pas à votre idéal, surtout si elle est temporaire. Ce petit sacrifice de courte durée vous rapportera.

Lion (23 juillet au 22 août)

La visite du cycle Lunaire encore en Scorpion risque bien d'éveiller vos sens et vos passions. Si une nouvelle personne vous intrigue, vous devriez vaincre votre timidité et lui lancer une invitation. Sur un autre plan, voici une étape intéressante pour entreprendre un projet qui vous tient à coeur depuis longtemps. Les résultats, même à plus long terme, promettent d'être épatants.

Vierge (23 août au 22 sept.)

Votre étape anniversaire est en principe une période annuelle importante pour vous. N'hésitez pas à mettre toutes vos énergies dans un projet qui vous trotte en tête depuis longtemps. Mais si vous sentez que l'on veut s'immiscer dans vos affaires, la meilleure chose serait de vous expliquer calmement. Car si vous traînez ce malaise sans rien dire, la situation pourrait s'envenimer plus tard.

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Ce mois de septembre devrait favoriser les situations qui vous placeront en position d'autorité. Vous serez en mesure de prendre les commandes d'une opération et de diriger les autres avec habileté. N'ayez pas peur d'exiger vos standards de qualité. D'ailleurs un événement imprévu pourrait vous rapprocher d'une ou de plusieurs personnes qui s'étaient éloignées...

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Une nouvelle alliance pourrait modifier le climat de votre milieu de travail ou d'un groupe que vous fréquentez. Et avec la Lune en Scorpion, dans un premier temps, ceci pourrait vous déplaire. Toutefois, la place que l'on vous accorde n'est pas menacée. Vous devriez donc accueillir ce changement avec le sourire, ne serait-ce que pour faire preuve de bonne volonté.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Avec l'arrivée sous peu de la Lune en Sagittaire, les surprises et les imprévus seront à l'ordre du jour. Certaines personnes de votre entourage risquent de se comporter de manière étonnante ou extravagante. Quelqu'un pourrait même vous faire une déclaration surprenante. Alors puisque Jupiter chapeaute votre Signe, les sorties seront susceptibles de vous amuser.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Pardonnez-vous un écart de conduite passé et tournez la page. Ce mois de septembre devrait vous permettre de repartir à neuf et de vous engager sur la voie de la réussite. Il est même probable qu'une personne rencontrée récemment souhaite vous initier à un passe-temps ou à une nouvelle activité. Gardez l'esprit ouvert et accordez-lui ce plaisir. Vous pourriez même adorer ça...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

Une nouvelle rencontre risque de vous stimuler en cette fin d'été. Toutefois, évitez de divulguer trop d'informations personnelles dès les premiers entretiens. Non pas parce que vous ne devriez pas faire confiance à cette personne, mais parce qu'il vaudrait mieux ne pas vous dévoiler trop rapidement. Il n'y a aucun mal à conserver certains petits secrets...

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Avec actuellement tout cet amas d'astres en face de votre Signe, chez la Vierge, un certain tournant pourrait bien s'amorcer chez vous aussi. Et du genre plutôt agréable. Alors malgré un climat momentanément un peu instable, fiez-vous à votre instinct et gardez une attitude très positive. De nouvelles connaissances feront vivre d'agréables changements à votre routine.

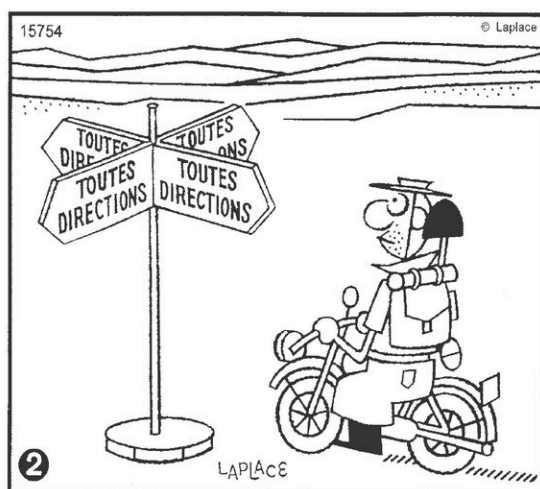
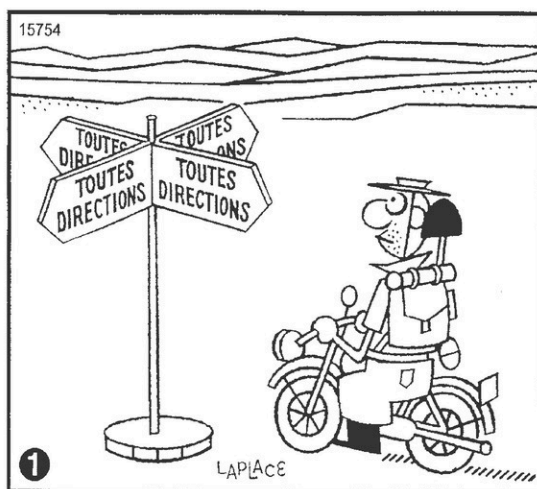
MOTS FLÉCHÉS

TROMPEUR AMATEUR DE FOURMIS	PAISIBLE VILLE DE FLORIDE	PETITS CREUX SODIUM	MEMBRE SUPÉRIEUR	IL TRAVAILLE À L'ÉGLISE	TOXIQUES LE WON Y CIRCULE
MAUVE ROSÉ			ARMATURE DE SELLE CANTON SUISSE	TERME DE TENNIS PIERRE PRÉCIEUX	
PALOURDE		MURMURÉ PRÊTE POUR LE BAIN			
ÊTRE À L'ORIGINE À CET ENDROIT			EN BONNE SANTÉ GÉNÉRAL VAINCU		
		EMPLOYÉE PETIT INSECTE			
QUI ONT PERDU LEUR FRAÎCHEUR	BRUIT MAL VU ENSEMBLE D'ACHETEURS		LEVANT DÉCOLORÉ		QUI N'EST PAS SÉDENTAIRE
		VILLE DU NIGERIA SECOUSSES BRUSQUES		UTILE EN RELIURE TORGNOLLES	
HÉROS GREC EXPATRIÉ			JARRET DE BOEUF		
			SPORT DE RAQUETTE		
ON Y VA POUR VOTER	USÉ DE LA CAMPAGNE		RÉFUTENT	MÉTAL BRILLANT	FROMAGES BLANCS
			NATURELLES QUESTION D'UN TEST		
VIEILLE NOTE PETIT CRUSTACÉ		HOMME DE POUVOIR TIRE- FOND			
				ARROSE BERNE NE BOIVENT PLUS	
FRUIT AIGRELET PRISES DE LUTTE			PETIT BOUT DE FEMME		
		PERSON- NAGES DE SCIENCE- FICTION			

No1660

Pour information : marylene@marylene.com

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

- 1 Col de l'homme plus large.
- 2 La jambe du pantalon est plus large.
- 3 Bretelle du sac non indiquée.
- 4 Le guidon est plus large.
- 5 Garde-boue arrière plus long.
- 6 Le socle du panneau routier est incomplet.
- 7 Le haut du montant du panneau est plus long.
- 8 La pointe de l'écriteau inférieur de droite.

WWW.HANNEQUART.COM

S	T	N	V	T	U	M	HOCHE	S	E	T	C
E	N	I	N	E	S	I	CHÈVRE	A	L	V	E
A	V	A	E	T	E	V	BOYER	R	E	C	R
R	E	T	S	I	N	I	MOUS	U	T	U	N
S	E	E	N	E	N	I	ESTRELLAN	S	E	R	N
N	O	E	M	E	L	E	BOY	B	E	N	O
S	I	N	N	E	T	E	ESTRELLAN	E	T	I	X
E	T	I	G	E	S	S	ESTRELLAN	S	U	L	E
S	A	V	E	D	E	S	ESTRELLAN	E	S	C	S
U	N	E	S	T	E	S	ESTRELLAN	E	P	E	S
E	E	S	T	E	S	E	ESTRELLAN	E	I	C	I
N	E	B	E	R	E	N	ESTRELLAN	E	A	M	E
R	E	U	S	U	S	U	ESTRELLAN	E	S	U	R
C	L	A	M	A	S	A	ESTRELLAN	E	R	E	R
N	O	N	A	R	C	O	ESTRELLAN	E	L	L	A
E	A	C	E	R	O	N	ESTRELLAN	E	A	M	A
V	S	B	F	C	F	ESTRELLAN	ESTRELLAN	E	R	E	F

petites annonces

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300\$ à 455\$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

3½, BIEN SITUÉ boul. Ste-Madeleine, meublé, ch./écl., libre, 460\$, idéal pour pers. 55 ans et +, 819-374-5031

3½, PRESTIGIEUX MONASTÈRE, 1ER nov., ascenseur, comptoir granite, calme, sécuritaire, 819-609-0425

4½, CHATEAU LAVIOLETTE Ascenseur stat. int., climatisé, chute à déchets, intercom, 819-609-0425

4½ plusieurs de livres, Trois-Rivières, 500\$ à 625\$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

BORD FLEUVE, NEUFS

3½, 4½, 5½, à compter de 625\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

À SHAWINIGAN

3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

8767 Bureaux et locaux à louer

LOCAL commercial à sous-louer, 2 400 pi.ca. plus mezzanine, rue Charbonneau T.R. Porte au sol et quai de déchargement. Libre imm., Daniel Boudreau 418-575-1104.

SERVICES ET EXPERTS

8782 Santé et soins à domicile

Préposé aux bénéficiaires retraité, plusieurs soins offerts, pour plus d'info., Raymond Parent 418 362-0044 (T-R)

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL

Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

698-7014, MURIELLE

massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626

Un bon massage. Johanne

Dès 8 heures! Besoin d'une pause Excellent massage de détente, climatisé. 819 698-8084

8786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com

JEAN FORTIN

RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8792 Peinture et décoration

Peintre 20 ans d'expérience. Prêt à travailler pour vous. (819) 995-2112

8795 Réparation, rénovation et construction

DU SOUS-SOL AU GRENIER

homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience. 819 690-6909

8797 Paysagement et services extérieurs

CÈDRES À HAIES DE 1 À 12 PI, au meilleur prix en ville! 819-698-8791

8798 Déneigement

Déneigement Viateur St-Germain Inc. Déneigement résidentiel et commercial Transport de neige, épandage d'abrasif, fabrication de grattes extensibles. On justifie son existence par son honnêteté et par le travail que l'on fait. 40 ans d'existence, service 24 heures, prix compétitif. Tel. : 819-696-7132

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

♥ CAROLINE ♥

Votre appel est important pour moi Ça vaut le détour! cell(local) : 873 255-4800

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

2 ÉBÉNISTES DEMANDÉS, 5-10 ans d'exp. pour débiter et/ou assembler armoires de cuisine et meubles commerciaux, temps plein, selon compétence entre 20\$ et 25\$/h. APPRENTI ÉBÉNISTE, 1 an et +, temps plein, bon salaire. Cellulaire : 819 696-4455 ENVOYEZ CV À : cv_releve@outlook.com

Avant le 13 sept. recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada) www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

BIENVENUE AUX 60 ANS et + recherche dame pour gardiennage et faire repas 1 fin de semaine sur 2 dans petite résidence, doit dormir sur place, 819-244-0625.

CHAUFFEUR CLASSE 1

Terminal Trois-Rivières

5 postes de jour

5 postes de soir

Horaires flexibles

Camions récents

Travail permanent à l'année

Environnement stimulant!

22\$/h à 25\$/h

Philippe Thibodeau au

514-788-0599 poste 140

pthibodeau@globalrh.ca

CARPE DIEM 1765, boul. Saint-Louis Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7 Tél.: 819 376-7063



GABRIEL GÉLINAS

1998 - 2019

C'est avec une immense tristesse que nous vous annonçons le décès de Gabriel Gélinas, survenu accidentellement le 31 août 2019 à l'âge de 20 ans. Gabriel était le fils de Marie-Pierre Bouchard (Guy Lequin) et de Raymond Gélinas (Sylvie Gosselin). Il aura partagé sa vie entre Drummondville et Roxton Falls.

Outre son amoureuse Dominique Bonnetain, Gabriel laisse ses frères et sœurs : Amélie (Emeric Favreau) et Sébastien Gélinas (Laurianne Gaudreau), Evens (Maude Lachaine) et Abigaël Lequin et Manon Vigneault-Gosselin (Marc-Antoine Leboeuf) dans une profonde tristesse. Nous veillerons tous à ce que sa filleule Zéphyr le connaisse par nos souvenirs. Il manquera aussi à ses neveux et nièces : Elijah, Kassily, Danik et Maélla. Gabriel avait la chance d'avoir des grands-parents extraordinaires : Jeanne Gélinas (feu Rosaire Gélinas), François Bouchard (Françoise Bouffard), Francine Lavallée, Roland Lequin (Véronique Lequin), Véronique Nadeau (Robert Demers), Richard Gosselin (Josée Gavard) ainsi que son arrière-grand-mère Adrienne Lavallée.

Sont également dans le deuil ses oncles et tantes : André, Yvon, Sylvain et Marc Gélinas, Cimon et Chantal Bouchard, Marie-Eve Bouffard, Diane et Isabelle Lequin, Carole et Alain Gosselin, Claude et Steeve Marin ainsi que leur conjoint(e); ses cousins et cousines et de nombreux ami(e)s et collègues de travail.

Gabriel sera exposé le vendredi 6 septembre 2019 de 14 h à 16 h, de 19 h à 22 h et samedi 7 septembre à 13 h, au Complexe funéraire Lalime et Boisvert, 1166, rue St-André à Acton Vale. Un hommage à la vie lui sera rendu le samedi 7 septembre à 16 h 30, suivi de l'inhumation au cimetière de Roxton Falls.

UL
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Ubaldo Lalime

Complexe funéraire
Ubaldo Lalime

450 774-6417
www.ubaldlalime.com

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don In Memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
Formé pour vous épauler

Région de la Mauricie 819 373-0337

www.cavac.qc.ca

Vous avez été victime ou témoin d'une agression, d'un vol ou tout autre crime et vous avez des besoins spécifiques en lien avec l'acte criminel. Le CAVAC peut vous venir en aide.

Les services sont gratuits et confidentiels.
Les formes d'aide disponibles au CAVAC sont :

- l'intervention post-traumatique;
- l'information sur le processus judiciaire;
- l'information sur les droits et les recours;
- l'assistance technique;
- l'accompagnement dans le système judiciaire;

8834 Offres d'emploi

Garage Jean-Paul Poisson et Fils

à Victoriaville, est à la recherche d'un Mécanicien - Démonteur

Tâches : Réparation et entretien des véhicules clients et des véhicules sous garantie. Démontage et remontage des véhicules accidentés, modèles récents.

Expérience requise: Le candidat devra être très minutieux et avoir de l'expérience.

Aimant le travail d'équipe.

Avantages :

Salaire intéressant. Si vous aimez relever les défis et désirez vous joindre à une équipe dynamique; téléphoner au 819 357-8899 ou 819 350-3099 ou par courriel : stevepoisson@hotmail.com

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du *Nouvelliste*.



Merci de votre confiance
leNouvelliste

8834 Offres d'emploi

MENUISIER d'exp., pour travaux de tout genre, dans le domaine de la rénovation, contactez Richard : 438-888-3060.

PIZZERIA 67 ST-LOUIS DE FRANCE serveur(euse) avec 1-2 ans d'expérience. Demandez Dominico : 819-379-6767.

PIZZERIA STRATOS à Shawinigan-Sud recherche cuisinier(ère), plongeur(euse) et livreur(euse) Temps plein, soirs, salaire compétitif. Demandez Sylvain au 819 534-0044

PRÉPOSÉ(E) AU BÉNÉFICIAIRE dans petite résidence, temps partiel jour, soir et fin de semaine, 819 944-2005.

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 www.financementbrisson.info

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

BELLE opportunité, plusieurs outils, commercial, compresseur, outils de débosselage, soudeuse électrique, fusil à peindre, outil spécialisé antirouille à l'huile, 819-909-0972

CABANONS 450-632-0007

10x12, 2700\$; 10x16, 3275\$; 12x16, 3750\$; 15x20, 5250\$; 15x30, 7000\$; 20x30, 12100\$ Autres grandeurs disponibles. Livraison et installation gratuites. R.B.Q. 8213-9338-04.

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que ALAIN MARCHAND, en son vivant demeurant au 3295, rue Maheu, Trois-Rivières (Québec) G9B 1X3, est décédé à Trois-Rivières le 10 janvier 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi par la liquidatrice madame Pierrette Lafrenière Marchand et peut être consulté par les intéressés au cabinet Joli-Coeur Lacasse, s.e.n.c.r.l., auprès de Me Isabelle Tremblay, avocate, situé au 1134, rue Grande-Allée Ouest, bureau 600, Québec (Québec) G1S 1E5. Donné ce 28 août 2019 Mme Pierrette Lafrenière Marchand, liquidatrice

INFO-AIDANT
CENTRE-DU-QUÉBEC MAURICIE
L'APPLÛ 855 852-7784

Votre soutien est précieux!
Fondation Albatros Trois-Rivières
2325, 1^{re} Avenue, C.P. 1123
Trois-Rivières (Québec) G9A 5K4
819 379-5211
fondationalbatros@cogocable.ca

8895 Avis, soumissions, appels d'offres



ROY MÉTIVIER ROBERGE

SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis est par les présentes donné que CLAWD TECHNOLOGIES INC. aussi connue sous le nom de LES TECHNOLOGIES CLAWD ayant exploité au 330, rue Cormier, bureau 201, DRUMMONDVILLE (Québec), a fait cession de ses biens le 30 août 2019. La première assemblée des créanciers aura lieu le 12 août 2019 à 9:30 heures au Bureau de ROY, MÉTIVIER, ROBERGE au 201-330, rue Cormier, DRUMMONDVILLE (Québec).

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDIC aux biens de Clawd Technologies Inc.

Avis est par les présentes donné que UNIKSIGN TECHNOLOGIES INC. aussi connue sous le nom de TECHNOLOGIES UNIKSIGN ayant exploité au 330, rue Cormier, bureau 201, DRUMMONDVILLE (Québec), a fait cession de ses biens le 30 août 2019. La première assemblée des créanciers aura lieu le 12 août 2019 à 10:30 heures au Bureau de ROY, MÉTIVIER, ROBERGE au 201-330, rue Cormier, DRUMMONDVILLE (Québec).

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDIC aux biens de Unisign Technologies Inc.

25 rue des Forges, bureau 316, Trois-Rivières
Téléphone : 819 379-3585 | Télécopieur : 819 375-6831

leNouvelliste
CAMELOTS MOTORISÉS RECHERCHÉS
Secteurs Ste-Thècle, Lac-aux-Sables et Notre-Dame-de-Montauban
15 h/semaine - 6 jours/semaine
Salaire offert : 1100 \$ par mois
Contactez M. André Carignan
acarignan@lenouvelliste.qc.ca • 418 365-0336

OURAGAN DORIAN

Ruines et désolation aux Bahamas

CYRIL JULIEN
AVEC SÉBASTIEN DUVAL
Agence France-Presse

NASSAU — L'ouragan *Dorian*, rétrogradé en catégorie 2, se dirigeait très lentement vers la Floride mardi après avoir semé la mort et la désolation dans l'archipel des Bahamas, où les premières images montraient des étendues dévastées.

Les îles Abacos et Grand Bahama, sur lesquelles *Dorian* s'est acharné avant de reprendre sa route destructrice, étaient encore largement coupées du monde mardi.

Des palmiers déplumés, des maisons éventrées et des carcasses de voitures semblaient flotter, à perte de vue, dans une mer de ruines : le triste spectacle contrastait terriblement avec l'habituelle carte postale paradisiaque des Bahamas.

Évoquant une «tragédie historique», le premier ministre de l'archipel, Hubert Minnis, avait confirmé lundi la mort d'au moins cinq personnes dans le petit archipel des îles Abacos.

Un premier bilan qui devrait inexorablement grossir, a prévenu mardi le ministre de l'Intérieur bahaméen, Marvin Dames.

«D'autres morts sont à craindre. Je ne vois pas comment il pourrait en être autrement», a-t-il déclaré à des médias locaux, précisant que, selon les informations lui parvenant, «plusieurs d'entre eux sont des enfants».

«Il pleut toujours, avec de grosses bourrasques», a confié Yasmin Rigby, une habitante de l'île de Grand Bahama, au-dessus de laquelle *Dorian* a longtemps stationné, faisant dangereusement monter le niveau des eaux.

«Je ne peux pas bouger de mon appartement, a-t-elle ajouté. J'aurais besoin d'un gros camion car la plupart de l'île est inondée. Nous avons suffisamment de vivres, heureusement.»

DURE RECONSTRUCTION

Au moins 61 000 personnes auraient besoin d'aide alimentaire aux Bahamas, a estimé mardi l'ONU, qui s'appête à participer à deux équipes d'évaluation, notamment avec des experts du Programme alimentaire mondial (PAM).

La Croix-Rouge avait estimé la veille que quelque 13 000 maisons pourraient avoir été endommagées ou détruites dans les îles Abacos et Grand Bahama.

«Ce sont des jours et des mois difficiles qui attendent notre peuple et notre pays», a déclaré le premier ministre.



La pluie continuait de tomber mardi sur les Bahamas, toujours secoués par de grosses bourrasques de vent, pendant que les secouristes tentaient tant bien que mal de rejoindre les sinistrés. — PHOTO AP, RAMON ESPINOSA

Classé dans la catégorie maximale 5 au moment de frapper les Bahamas, *Dorian* a faibli depuis. Il a été rétrogradé en catégorie 2, avec des vents atteignant 175 km/h, selon le dernier bulletin du Centre national des ouragans (NHC) américain, mardi soir.

L'ouragan se trouvait à plus de 170 km à l'est de la ville de Vero Beach, en Floride. Il remontait vers le nord, en parallèle de la côte de la Floride, à la vitesse de 9 km/h. Le long des plages de cet État, des vents d'une force d'une tempête tropicale, allant jusqu'à 96 km/h, pouvaient se faire ressentir.

À Port Sainte-Lucie, environ à mi-chemin entre Orlando et Miami, le temps alternait entre grosses averses de pluie et grand soleil.

Malgré des vents moins violents, *Dorian* avait gagné en taille et restait très dangereux, ont prévenu les météorologues, qui peinent à en prévoir la trajectoire exacte. Le gouverneur de Floride l'a qualifié de tempête «compliquée».

Une certitude : il doit se rapprocher «dangereusement près» de la Floride d'ici mercredi soir, avant de longer la côte sud-est

américaine et les États de Géorgie, de Caroline du Sud et de Caroline du Nord.

Les deux États de Caroline présentent le plus haut risque d'inondations, a précisé le NHC, avec de 13 à 25 centimètres de pluie et des vagues de 1,2 à plus de 2 mètres de haut attendues par endroit.

SOLIDARITÉ AVEC LES BAHAMAS

Plusieurs millions de personnes ont reçu l'ordre d'évacuer les côtes dans les régions menacées.

Même si l'œil de *Dorian* pourrait ne pas toucher terre, les autorités mettent la population en garde sur les risques de crues soudaines et d'inondations.

«De nombreuses menaces ne dépendent pas de la catégorie de l'ouragan, a souligné le directeur du NHC, Ken Graham. Vous pouvez vous trouver assez loin du centre de l'ouragan et tout de même être touché par de fortes précipitations.»

En attendant *Dorian*, les habitants de Floride, habitués des ouragans, se montraient solidaires avec les Bahamas voisines.



Julia Aylen et son chien ont dû être secourus de leur maison inondée.

— PHOTO AP, TIM AYLEN

Les appels aux dons se sont multipliés et plusieurs églises organisaient des collectes dans le quartier de Coconut Grove, berceau de la communauté bahaméenne à Miami.

«Notre église a été fondée par des Bahaméens et beaucoup de leurs descendants en sont membres», témoigne Nathaniel Robinson,

pasteur de l'église Greater St Paul, où boîtes de conserves, bouteilles d'eau, médicaments s'amassent sur les tables.

«Nous sommes entrés en contact avec des gens là-bas, poursuit-il. Certains ont tout perdu, leur maison, leur moyen de transport, leur commerce... Ils n'ont absolument plus rien.»

Le sac du soldat Saint-Laurent

**PATRICK
DUQUETTE**

CHRONIQUE

pduquette@ledroit.com



La persévérance de Lorenzo Campus, un jeune collectionneur italien, a permis à Francine Saint-Laurent de retrouver un sac qui appartenait à son père, le vétéran de la Seconde Guerre mondiale Paul-Étienne Saint-Laurent.

— PHOTO: COURTOISIE

mon père ne parlait pas beaucoup de la guerre. Mais on savait qu'il avait participé à la campagne d'Italie. Il en parlait d'ailleurs avec une certaine fierté dans la voix», raconte Francine. De fait, Paul-Étienne Saint-Laurent avait toutes les chances de se trouver dans la

région montagneuse des Apennins, en août-septembre 1944. Les Canadiens du Royal 22^e tentaient d'y enfoncer les lignes nazies au prix de meurtriers combats...

Bref, les investigations de Francine Saint-Laurent, conjuguées à celle de CBC, lui vaudront de

recevoir un appel inattendu de Bibliothèque et Archives Canada. «C'est là que j'ai appris l'existence du sac à dos. Là que j'ai su que Lorenzo essayait de joindre la famille», raconte-t-elle, encore ébahie de ce concours de circonstances. À partir de là, les événements se sont précipités. Il y a eu des reportages. La famille Saint-Laurent a joint Lorenzo. Fidèle à sa promesse, le jeune Italien a expédié *subito presto* le fameux sac à dos par la poste.

Il est arrivé jeudi dernier au domicile montréalais de Francine Saint-Laurent. L'ouverture du colis est prévue pour mercredi, en compagnie des membres de la famille. Des stations de télé filmeront le grand moment. «Lorenzo m'a dit qu'il y avait une surprise à l'intérieur. Une lettre de mon père», raconte Francine. «Dans le sac à dos, il y a un nom, confirme pour sa part Lorenzo depuis l'Italie. Ce qui me rend le plus heureux, c'est que la mémoire et l'histoire de la famille Saint-Laurent soient de retour à la maison. Après 74 ans!»

Le sac à dos prendra ensuite le chemin du musée de la Citadelle de Québec, port d'attache du Royal 22^e régiment. Quant à savoir dans quelles circonstances le soldat Saint-Laurent a perdu l'objet, le mystère demeure. «Dans son dossier militaire, raconte Francine, j'ai lu qu'il n'en pouvait plus entendre les sifflements des bombes et le bruit assourdissant des explosions. A-t-il abandonné son sac en fuyant un bombardement?»

Francine Saint-Laurent ouvrira aujourd'hui un colis bien spécial. Il contient le sac à dos que son père, un vétéran

de la Seconde Guerre mondiale, a perdu en 1944 alors qu'il combattait les troupes nazies dans les montagnes italiennes. Soixante-quatorze ans après avoir été égaré, le fameux sac militaire est sur le point de révéler ses secrets.

L'objet a été retrouvé dans une vieille grange des Apennins, en août 2018, par un collectionneur italien du nom de Lorenzo Campus. «Il était suspendu à un mur. Le vieux fermier l'avait gardé tout ce temps. Par chance, la grange n'était pas humide. Tout était bien conservé», raconte l'Italien de 23 ans.

Fait inusité, le sac était marqué d'une série de chiffres et d'une inscription : 47068 P.E. St-Laurent. C'est à partir de cet indice, très mince, que le jeune passionné d'histoire militaire a entrepris ses recherches. Lorenzo Campus s'est en effet mis en tête de découvrir le propriétaire du sac. «Pour moi, c'était important de le rendre à la famille», raconte-t-il de son domicile d'Arezzo, en Toscane. Son propre arrière-grand-père a combattu au sein des troupes

alpines italiennes durant le conflit mondial. «Si quelqu'un avait découvert le sac de mon aïeul, ça aurait été génial qu'on tente de me le remettre!», dit Lorenzo.

Sa quête sera plus ardue que prévu. Pendant plus d'un an, une question obsédera Lorenzo Campus : qui diable est donc P.E. St-Laurent? Il écumerà les forums spécialisés et les archives en ligne. Ses recherches le mèneront très vite au Canada. Mais il se butera à une impasse devant la difficulté d'accéder à des archives militaires. En désespoir de cause, il contactera des musées canadiens. De même que la CBC, à Montréal, afin de retracer la famille du soldat Saint-Laurent.

Pendant ce temps, au Canada, Francine Saint-Laurent amorçait ses propres recherches pour obtenir le dossier militaire de son père. Or il s'avère que le soldat Paul-Étienne Saint-Laurent, matricule 47068, a combattu au sein du Royal 22^e régiment pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a survécu. À son retour au pays, il s'est établi dans la région d'Ottawa-Gatineau pour y élever ses cinq enfants. Il est décédé en 1993.

«Comme bien des vétérans,

Sainte-Thérèse. Début des cours de danse le 19 septembre 18 h et 19 h 15. Premier souper de la saison le 26 septembre. Souper en blanc à la bâtisse industrielle à 18 h.

CHEVALIER DE COLOMB GRAND-MÈRE

Le 7 septembre au club de golf de Sainte-Flore tournoi de golf des Chevaliers de Colomb. Membres et non-membres sont invités. 4 balles meilleure balle prix 70 \$ par joueurs (comprends 18 trous, voiturette et souper méchoui). Souper seulement 20\$ Formez votre équipe et inscrivez-vous au Chevalier avant le 5 septembre. Les profits seront remis aux œuvres de la communauté. Information: 819-538-3502

FILLES D'ISABELLE CERCLE MARIE DE L'ÉTOILE

Réunion mensuelle le

4 septembre à la salle des Chevaliers de Colomb de St-Stanislas. Cocktail à 17 h 30. Souper à 18 h. Suivra la réunion.

RENCONTRES - CONFÉRENCES - ATELIERS

PATRIMOINE BÉCANCOUR

Conférences tous les troisièmes mercredis de chaque mois. Le 18 septembre 19 h 30: Monique T. Giroux. À la salle Nicolas-Perrot 2980 av. Nicolas-Perrot à Bécancour. Sujet: la grippe espagnole. Coût: 5\$.

RENCONTRE ASSOCIATION DES TOURNEURS SUR BOIS DU QUÉBEC-ATBQ

L'ATBQ tiendra le 10 septembre à 19 h une formation/ échange de bons trucs entre tourneurs, à l'Ébénisterie du Lac, 12484 Notre-Dame ouest, Trois-Rivières. Coût 10\$ Réservez votre place

au 819-697-2845 ou dave@atbq.qc.ca avant le 6 septembre.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Témoignage de Louise Hamel en lien avec le cours de Gymnastique du cerveau. Rencontre le 5 septembre de 10 h 30 à 12 h au restaurant Stratos. Dîner facultatif à vos frais, réservez au 819 373-2570 #4 ou lilianne.demers-lamarche@scleroseenplaques.ca.

ACTIVITÉS

ASSOCIATION DE LA FIBROMYALGIE MAURICIE/ CENTRE-DU-QUÉBEC

Aquaforme du 5 septembre au 7 novembre à 15 h 30 durée de 10 semaines. Coût: 80 \$ pour les membres. Au Centre aquatique Martine Masson, 160, rue St-Aimé à Louiseville. Inscriptions: 819 371-1458.

REGROUPEMENT DES ARTISANS DU CENTRE-MAURICIE

Cinq ateliers de bijoux le troisième mercredi du mois, de septembre à janvier, au Centre Communautaire St-Jean Bosco, 1580, 10e avenue Grand-Mère de 10 h à 16 h. Pénélope Vincent montrera comment réaliser des colliers, bracelets et boucles d'oreilles de plusieurs styles. Le coût de participation pour ces 5 ateliers est de 110 \$ Vous devez vous inscrire pour les 5 ateliers. Contacter Claire 819-538-6909.

OUVROIR

OUVROIR SAINTE-MADELEINE
Comptoir de vêtements ouvert les mercredis de 9 h à 15 h à l'église Saint-Gabriel-Archange, secteur Cap-de-la-Madeleine. Nous faisons aussi des court-pointes. Info: 819 374-6880.

BABILLARD

ENTRAIDE

AL-ANON, ALATEEN

Al-Anon, Alateen, est un groupe d'entraide pour les parents et les amis des alcooliques. Lundi, 1230 rue principale St-Étienne-des-Grès à 19 h 30, 333 5e avenue Shawinigan (Grand-Mère) à 19 h 30, 497, rue St-Antoine La Tuque à 19 h 30. Mardi, 1050, 105e avenue Shawinigan (Sud) à 19 h 30, 1411 rue de la Terrière Trois-Rivières à 19 h 30. Mercredi, 5815 rue de la Montagne Trois-Rivières à 13 h 30, 1775 boul. St-Louis Trois-Rivières à 19 h 30, 2633 Boul. Royal Shawinigan à 20 h. Tél: 819 373-1206.

CLUBS SOCIAUX

ÂGE D'OR SAINTE-THÉRÈSE

Reprise des activités le 5 septembre. Journée plein-air le 9 septembre. Billets en vente maintenant à la pétanque

CENTRE LOISIR MULTI-PLUS

C'est complet pour les cours de natation

TROIS-RIVIÈRES (BT) — Le Centre de Loisir Multi-Plus affiché déjà complet pour la majorité de ses 114 cours de natation et d'Aquaforme.

Il reste moins de 1 % pour l'ensemble des activités aquatiques gérées par le Centre et une liste d'attente de plusieurs centaines de personnes est déjà constituée.

« Cette pénurie de places », indique le Centre par voie de communiqué, « va assurément se prolonger et même s'aggraver », au point de créer une pression « insoutenable », prévoit le directeur général, David Bouchard.

« La hausse de fréquentation des activités aquatiques et le nombre

de plus en plus grand de personnes qui adoptent de saines habitudes de vie vont apporter une pression supplémentaire. Les gestionnaires de piscines et les utilisateurs feront face à une course encore plus folle aux inscriptions. Un nombre de plus en plus nombreux de personnes n'auront pas accès à un cours aquatique », prévoit l'organisme.

Puisque la réouverture de la piscine de l'UQTR ne se fera pas avant très longtemps, « la demande en natation aura tellement augmenté que nous ferons face à une pénurie de places encore plus grave qu'actuellement », prévient le Centre.

BANDES DESSINÉES

MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE



BEN



LOTO QUÉBEC **RÉSULTATS DU : LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019**

Grand VIE 16 28 36 37 49 **Grand NUMÉRO (GN)** 1

Lotto-D 5 5 3 6 1 1 2 4 **Quotidienne** 2 59

Sprint 02 06 11 33 50 **3** 805 **4** 8640

LOTTO POKER 3 6 8 9 10 **Extra** 7358518

Astro Jour - Mois - Année - Signe
19 FÉVRIER 37 VIERGE

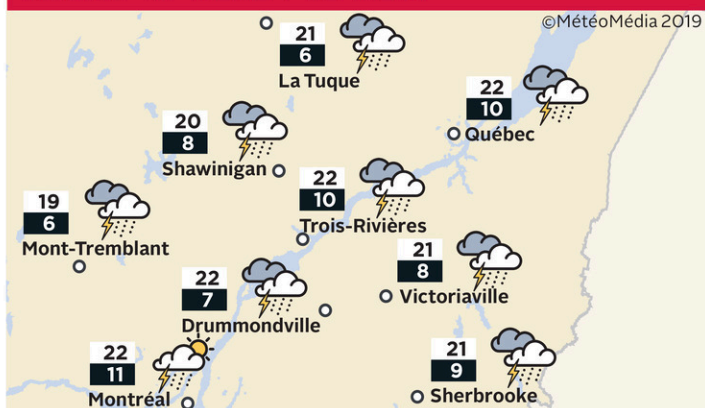
Ebanco 03 04 05 07 08 10 15 19 24 31 32 34 37 40 43 47 54 55 65 67 **Turbo x 2**

TOUT-ORNIEN 01 02 05 06 08 09 12 14 16 17 18 22 **Triplex** 02 05 08 30 37

LOTTO 649 **Ce soir, 5 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI**

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 19
Min. 8
Ensoleillé
Précipitations : 20 %
Vents du sud-ouest 16 km/h

Vendredi
Max. 18
Min. 11
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

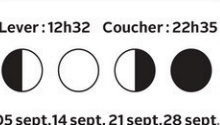
Samedi
Max. 19
Min. 11
Passages nuageux
Précipitations : 30 %
Vents du nord-est 17 km/h

Dimanche
Max. 15
Min. 10
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents du nord-ouest 22 km/h

LE SOLEIL



LA LUNE



ALMANACH

Maximum normal 22,6°
Minimum normal 10,7°
Record max 30,0°/1939
Record min 1,1°/1946

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
2h45	2,1	1h06	1,1
12h12	1,1	3h42	1,4
15h36	1,6	14h06	1,1
		16h36	1,2

AU CANADA

Baie-Comeau	Pluie	14	9
Barrage Gouin	Pluie	16	5
Calgary	Ensoleillé	24	10
Charlottetown	Variable	24	16
Edmonton	Orages	24	11
Fredericton	Averses	23	11
Gaspé	Pluie	17	10
Gatineau	Orages	21	8
Halifax	Averses	23	18
Îles-de-la-Mad.	Variable	21	17
La Malbaie	Pluie	18	9
La Tuque	Orages	21	6
Ottawa	Orages	21	8
Québec	Orages	22	10
Regina	Averses	22	9
Rimouski	Pluie	19	8
Rivière-du-Loup	Pluie	18	9
Saguenay	Pluie	21	9
Sept-Îles	Pluie	14	10
Toronto	Beau	21	11
Val-d'Or	Averses	16	7
Valleyfield	Orages	21	9
Victoria	Beau	20	13
Victoriaville	Orages	21	8
Yellowknife	Averses	15	8

LE MONDE

Amsterdam	Averses	19	13
Athènes	Soleil	31	22
Boston	Orages	30	16
Bruxelles	Averses	18	11
Buenos Aires	Beau	12	8
Hong Kong	Pluie	26	24
Lisbonne	Soleil	34	18
Londres	Averses	21	12
Los Angeles	Soleil	33	24
Madrid	Soleil	32	16
Mexico City	Averses	25	15
Moscou	Variable	21	14
New York	Orages	30	16
Paris	Beau	23	12
Rio	Averses	26	21
Rome	Soleil	30	17
Tokyo	Averses	28	22
Washington	Beau	34	21

AU SOLEIL

Acapulco	Orages	30	26
Bermudes	Orages	30	26
Barbades	Variable	30	26
Cancun	Beau	30	26
Fort Lauder.	Variable	33	25
Freeport	Orages	31	27
Key West	Orages	31	28
La Havane	Orages	29	26
Martinique	Orages	32	25
Myrtle Beach	Orages	28	23
Montego Bay	Orages	32	27
Orlando	Averses	30	26
Phoenix	Ensoleillé	43	31
Puerto Plata	Orages	32	25
Puerto Vallarta	Orages	33	25
San José	Orages	27	21
Tampa	Orages	31	28
West Palm B.	Éclaircies	33	25

Météo Média IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU!
DÉCOUVREZ-EN PLUS
meteomedia.com/video

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
New York	91	49	,650	—	—	7-3	G-1	52-22	39-27
Tampa Bay	82	59	,582	9½	—	6-4	G-1	39-32	43-27
Boston	74	64	,536	16	5½	7-3	P-1	34-35	40-29
Toronto	55	85	,393	36	25½	3-7	P-3	27-42	28-43
Baltimore	46	93	,331	44½	34	5-5	P-1	22-46	24-47

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	86	52	,623	—	—	9-1	G-3	39-29	47-23
Cleveland	80	59	,576	6½	—	5-5	P-1	42-28	38-31
Chicago	61	77	,442	25	18½	2-8	G-1	33-35	28-42
Kansas City	49	89	,355	37	30½	4-6	G-2	27-43	22-46
Detroit	40	95	,296	44½	38	2-8	P-2	18-49	22-46

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Houston	90	50	,643	—	—	7-3	P-1	51-17	39-33
Oakland	78	58	,574	10	½	5-5	P-2	43-26	35-32
Texas	68	72	,486	22	12½	5-5	P-1	40-29	28-43
Los Angeles	65	73	,471	24	14½	2-8	P-1	35-34	30-39
Seattle	58	81	,417	31½	22	3-7	P-1	29-40	29-41

Lundi 2 septembre

Texas 7 N.Y. Yankees 0
 Minnesota 4 Detroit 3
 Baltimore 4 Tampa Bay 5 (10)
 Chi. White Sox 3 Cleveland 11
Mardi 3 septembre
 Baltimore 4 Tampa Bay 2
 Texas 1 N.Y. Yankees 10
 Baltimore 0 Tampa Bay 2
 Minnesota 6 Boston 5
 Chi. White Sox 6 Cleveland 5
 Detroit à Kansas City, 20h15.
 L.A. Angels à Oakland, 22h07.
Mercredi 4 septembre
 Texas à N.Y. Yankees, 18h35.
 Minnesota à Boston, 19h10.
 White Sox à Cleveland, 19h10.
 Detroit à Kansas City, 20h15.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	86	54	,614	—	—	8-2	G-6	44-27	42-27
Washington	78	59	,569	6½	—	8-2	G-1	41-28	37-31
Philadelphie	72	65	,526	12½	2	6-4	G-3	41-31	31-34
New York	70	68	,507	15	4½	3-7	P-1	37-27	33-41
Miami	49	88	,358	35½	25	3-7	G-1	28-43	21-45

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
St. Louis	78	60	,565	—	—	8-2	G-2	45-25	33-35
Chicago	74	63	,540	3½	—	5-5	G-1	46-24	28-39
Milwaukee	71	67	,514	7	3½	5-5	G-1	40-30	31-37
Cincinnati	64	75	,460	14½	11	4-6	P-2	37-33	27-42
Pittsburgh	60	78	,435	18	14½	7-3	P-1	29-38	31-40

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	90	50	,643	—	—	5-5	G-2	53-18	37-32
Arizona	71	67	,514	18	3½	7-3	G-1	34-33	37-34
San Francisco	66	72	,478	23	8½	3-7	P-4	30-38	36-34
San Diego	64	73	,467	24½	10	5-5	P-1	31-37	33-36
Colorado	59	80	,424	30½	16	1-9	P-7	34-35	25-45

Lundi 2 septembre

N.Y. Mets 7 Washington 3
 Philadelphie 7 Cincinnati 1
 San Francisco 1 St. Louis 3
 San Diego 7 Arizona 14
 Colorado 9 L.A. Dodgers 16
 Toronto 3 Atlanta 6
 Seattle 1 Chi. Cubs 5
 Houston 3 Milwaukee 2 (10)
Mardi 3 septembre
 Philadelphie 6 Cincinnati 2
 Miami 5 Pittsburgh 4 (10)
 N.Y. Mets 10 Washington 11
 San Francisco 0 St. Louis 1
 San Diego en Arizona, 21h40.
 Colorado à L.A. Dodgers, 22h10.
 Toronto 2 Atlanta 7

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
LeMahieu N.Y.Y.	125	520	97	172	,331
Anderson W. Sox	102	411	61	135	,328
Brantley Hou.	129	508	82	165	,325
Alberto Bal.	118	440	53	142	,323
Devers Bos.	133	551	114	177	,321
Martinez Bos.	125	501	89	158	,315
Bogaerts Bos.	132	528	102	164	,311
Cruz Minn.	100	383	66	119	,311
Gurriel Hou.	128	508	78	155	,305
Polanco Minn.	131	552	92	168	,304
Points produits — Devers, Bos., 107; Abreu, W. Sox, 104; Bogaerts, Bos., 103; Trout, L.A.A., 101; Soler, K.C., 100; Gurriel, Hou., 97; Bregman, Hou., 96.					
Circuits — Trout, L.A.A., 43; Soler, K.C., 39; Kepler, Minn., 36; Cruz, Minn., 35; Martinez, Bos., 34; Sánchez, N.Y.Y., 34; Bregman, Hou., 33.					
Victoires — Germán, N.Y.Y., 17; Verlander, Hou., 17; Rodríguez, Bos., 16; Cole, Hou., 15; Morton, T.B., 14; Giolitto, W. Sox, 14; Lynn, Tex., 14.					
Retraits au bâton — Cole, Hou., 266; Verlander, Hou., 257; Bieber, Cle., 224; Boyd, Det., 219; Sale, Bos., 218; Giolitto, W. Sox, 210; Morton, T.B., 209; Lynn, Tex., 202; Minor, Tex., 180.					
Victoires protégées — Chapman, N.Y.Y., 36; Hand, Cle., 33; Osuna, Hou., 31.					

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Rendón Wash.	122	467	104	157	,336
Reynolds Pit.	114	413	74	137	,332
Yelich Mil.	123	472	96	154	,326
McNeil N.Y.M.	113	433	70	140	,323
Marte Ari.	130	521	91	168	,322
Blackmon Col.	119	506	100	162	,320
Newman Pit.	107	402	47	126	,313
Arenado Col.	136	518	92	161	,311
Bellinger L.A.D.	135	483	106	150	,311
Freeman Atl.	138	536	108	161	,300
Points produits — Freeman, Atl., 114; Rendón, Wash., 111; Escobar, Ari., 110; Bell, Pit., 110; Arenado, Col., 107; Bellinger, L.A.D., 103; Alonso, N.Y.M., 102; Harper, Phi., 100.					
Circuits — Bellinger, L.A.D., 44; Yelich, Mil., 43; Alonso, N.Y.M., 43; Suárez, Cin., 14; Freeman, Atl., 38; Arenado, Col., 36; Acuna, Atl., 36; Bell, Pit., 35.					
Victoires — Strasburg, Wash., 16; Fried, Atl., 15; Castillo, Cin., 14; Hudson, St.L., 14; Kershaw, L.A.D., 13; Quintana, Cubs, 12; Marquez, Col., 12.					
Retraits au bâton — Bauer, Cin., 222; Degrom, N.Y.M., 220; Strasburg, Wash., 215; Scherzer, Wash., 207; Corbin, Wash., 201; Ray, Ari., 199; Castillo, Cin., 198.					
Victoires protégées — Yates, S.D., 39; Smith, S.F., 30; Doolittle, Wash., 28.					

BASEBALL CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	61	33	,649	—
Trois-Rivières	58	37	,611	3½
New Jersey	48	46	,511	13
Rockland	43	50	,462	17½
Ottawa	41	54	,432	20½
Québec	36	59	,379	25½
Cuba	8	7	,533	—
Shikoku	7	12	,368	—
Empire League	0	4	,000	—

Samedi 31 août

New Jersey 7 Trois-Rivières 0
 Rockland 3 Sussex 13
 Québec 9 Ottawa 4

Dimanche 1er septembre

New Jersey 5 Trois-Rivières 9
 Québec 3 Ottawa 13
 Sussex 2 Rockland 6

Lundi 2 septembre

Québec 4 Ottawa 5
 Rockland à Sussex, annulé
 New Jersey 2 Trois-Rivières 7

Fin de la saison régulière

DEMI-FINALES (3 de 5)

Mercredi 4 septembre
 Sussex à Rockland, 19h
 Trois-Rivières au New Jersey, 19h05

Jeuvi 5 septembre

Sussex à Rockland, 19h
 Trois-Rivières au New Jersey, 19h05

Vendredi 6 septembre

New Jersey à Trois-Rivières, 19h
 Rockland à Sussex, 19h05

Samedi 7 septembre

x-New Jersey à T.-Rivières, 17h
 x-Rockland à Sussex, 18h05

Dimanche 8 septembre

x-New Jersey à T.-Rivières, 13h
 x-Rockland à Sussex, 14h05

JUNIOR ÉLITE

DEUXIÈME RONDE SÉRIES ÉLIMINATOIRES (4 de 7)

Dimanche 1er septembre
 Laval 2 Montréal 14
 Québec 8 Charlesbourg 1

Lundi 2 septembre

Montréal 6 Laval 0
 (Montréal mène la série 2-0)
Mardi 3 septembre
 Charlesbourg 3 Québec 4
 (Québec mène la série 1-0)

LaSalle 5 Granby 1
 (LaSalle mène 1-0)
Mercredi 4 septembre
 Charlesbourg à Québec, 19h30.
 Laval à Montréal, 19h30.

Granby à LaSalle, 20h.
Jeuvi 5 septembre
 Québec à Charlesbourg, 19h30.
 Montréal à Laval, 19h30.

LaSalle à Granby, 20h.
SENIOR QUÉBEC

DEUXIÈME RONDE (4 DE 7)

Dimanche 1er septembre
 Montréal 0 Acton Vale 7
 (La série est égale 1-1)
 Victoriaville 3 Thetford 4
 (La série est égale 1-1)
 St-Jean 16 St-Jérôme 1

Lundi 2 septembre
 Coaticook 1 Shawinigan 3
 (Shawinigan mène la série 1-0)
 St-Jérôme 5 St-Jean 7

Mardi 3 septembre
 St-Jean 10 St-Jérôme 1
 (St-Jean gagne la série 4-0)
 Acton Vale à Montréal, 20h
 Thetford à Victoriaville, 20h

Mercredi 4 septembre
 Montréal à Acton Vale, 20h

Jeuvi 5 septembre
 Shawinigan à Coaticook, 20h
 Victoriaville à Thetford, 20h
 x-St-Jérôme à St-Jean, 20h

HOCKEY

LIGUE MIDGET AAA

DÉBUT DE LA SAISON RÉGULIÈRE

Vendredi 6 septembre

Laval-Mtl à Charles-Lemoyne, 19h30
 Esther-Blondin à Gatineau, 19h30
 Jonquière à Lévis, 19h30
 Magog à St-Hyacinthe, 19h30
 St-Louis à Châteauguay, 19h30

Samedi 7 septembre
 T-Rivières à S.St-François, 13h
 Coll. Notre-Dame à Amos, 13h
 St-Eustache à Lac-St-Louis, 15h

Dimanche 8 septembre
 Sém St-François à Laval-Mtl, 13h
 Jonquière à Trois-Rivières, 13h
 Coll. Notre-Dame à Amos, 13h
 St-Hyacinthe à Esther-Blondin, 13h30
 C-Lemoyne à Châteauguay, 13h30
 Gatineau à St-Eustache, 13h45
 Magog à Lévis, 14h

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	29	15	8	6	54	42	51
New York City	27	14	5	8	51	34	50
Atlanta	28	15	10	3	47	33	48
D.C. United	30	11	10	9	39	38	42
New York	29	12	15	5	47	44	41
N.-Angleterre	28	10	9	9	41	47	39
Toronto	28	10	10	8	44	45	38
Montréal	30	11	15	4	42	56	37
Orlando	29	9	13	7	35	39	34
Chicago	30	8	12	10	44	43	34
Columbus	30	8	15	7	33	44	31
Cincinnati	28	5	20	3	28	67	18

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	28	19	4	5	74	30	62
Seattle	28	13	8	7	46	43	46
Minnesota	28	13	9	6	46	37	45
San Jose	28	13	10	5	48	43	44
Salt Lake	28	13	11	4	40	35	43
Dallas	29	12	10	7	47	38	43
Los Angeles Gal.	28	13	12	3	41	45	42
Portland	27	12	11	4	43	40	40
Kansas City	28	10	11	7	41	45	37
Houston	28	9	15	4	38	49	31
Colorado	28	8	14	6	45	54	30
Vancouver	30	6					

entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, claudeloranger@icloud.com

PRO-AM INTER VAL: UNE RÉCOLTE DE 73 000 \$

La 32^e édition du Pro-Am InterVal a été couronnée d'une grande réussite au club Ki-8-Eb avec 108 golfeurs qui étaient du rendez-vous. Cette grande fête annuelle aura permis une récolte de 73 000 \$ pour la réalisation du parc inclusif Adélarde-Dugré de Trois-Rivières, projet qui devrait être terminé avant la saison hivernale. Présenté par Desjardins, l'événement se déroulait sous la présidence honoraire de PIERRE ST-JACQUES, propriétaire du Canadian Tire de Trois-Rivières, qui y a été pour beaucoup dans ce succès monstre.

LELAIDIER ET SA BANDE FONT LA LOI

Le quatuor composé de MARIO LELAIDIER, BENOIT CHAPUT, CARL SOUCY et CLAUDE BERNIER, accompagnés du professionnel GINO VERILLI du club Le Champêtre, a inscrit la meilleure carte à -15 (soit 57)...

JEAN-PHILIPPE PARR LE POINT DE MIRE

Parmi les professionnels et invités de marque, la jeune merveille JEAN-PHILIPPE PARR (15 ans) a été le point de mire. Celui-ci a été sélectionné par Golf Canada pour participer à un tournoi prestigieux, en Irlande du Nord.



Vive les champions! De gauche à droite: Carl Soucy, Pierre St-Jacques (président d'honneur), Patrick Théorêt (président de la Fondation InterVal), Mario Lelaidier, Claude Bernier et Luc Boisvert (professionnel hôte). Absents lors de la photo, Benoît Chaput et Gino Verilli (professionnel adjoint au club Le Champêtre).

DE JULIE GAGNON À DAVID BÉLANGER

Le comité organisateur était formé de JULIE GAGNON (directrice générale de la Fondation), SERGE LEMIEUX, JEAN TURCOTTE, PATRICK THÉORÊT (président de la Fondation), SIMON PICARD-LAGACÉ, GILLES-ANDRÉ TRUDEL, YVES JOUBERT (notamment à la sonorisation et la

technique), MARIO LELAIDIER, LUC BOISVERT, JULIE MICHAUD, ROXANNE LEMAY (coordonnatrice aux communications et aux événements) et EUGÉNIE HOULEROY, ...sans oublier l'apport de PIERRE ST-JACQUES (président d'honneur) et DAVID BÉLANGER (directeur général de la Caisse Desjardins de Trois-Rivières, partenaire présentateur du Pro-Am).



Une photo vaut mille mots! La joie était à son comble au sein du comité organisateur lors du dévoilement du chèque de 73 000 \$.

MOMENT FORT DE LA SOIRÉE DE CLÔTURE

Atteinte d'ataxie, JESSICA LANEUVILLE, une usagère ayant bénéficié des services de réadaptation d'InterVal et de l'aide financière de la Fondation, a livré un vibrant témoignage avec une touche d'humour concernant ses limitations et ses besoins. Un témoignage qui a démontré

à quel point elle est une femme forte, inspirante et résiliente. Elle a eu droit à des applaudissements nourris.

CHAPEAU, SERGE ALARIE!

Finalement, donnons un coup de chapeau au grand sportif SERGE ALARIE du 106,9 FM qui été égal à lui-même à l'animation.

À PROPOS DE L'OMNIUM DE GOLF DE LA MRC MÉKINAC

Quelque 125 golfeurs ont bravé une pluie abondante mercredi dernier lors de la 6^e édition de l'Omniium de golf de la MRC Mékinac qui se tenait au club de golf Le Saint-Rémi de Lac-aux-Sables. Seul parcours de golf dans ce secteur, le Saint-Rémi tire bien son épingle du jeu grâce à de nombreux bénévoles et offre un parcours d'une qualité remarquable, comme ont pu le constater plusieurs golfeurs visiteurs.

QUELQUES ÉCHOS...

Arrivé sur le tard de Matane, l'honorable LOUIS-PHILIPPE CHAMPAGNE n'a pas manqué de saluer les convives qui restaient après le souper... SERGE DERASPE, maire de Montauban, en était à sa deuxième partie de golf à vie! Trempé jusqu'aux os, il a lâché prise au 14^e trou. Nul ne sait s'il récidivera l'an prochain... Ne le dites à personne, mais le maire MICHEL GERMAIN



De gauche à droite : Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban; Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables; Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe; Pierre Lafontaine, maire suppléant de Saint-Séverin; Michel Germain, maire de Grandes-Piles; Claude Beaulieu, président d'honneur de l'Omniium 2019; Nathalie Groleau, directrice générale de la MRC; et Bernard Thompson, préfet et maire d'Hérouxville. — PHOTO JACQUES LEMAY

de Grandes-Piles frappe souvent sa balle à la lisière des bois afin de cueillir des champignons sauvages. Lors du tournoi, il a d'ailleurs rapporté plusieurs bolets...

Le coach de wakesurf PHILIPPE LEMAY a fait bien des envieux en gagnant le refroidisseur à vin (rempli de bouteilles), gracieuseté de Meubles Jacob... Si la majorité des golfeurs ont pu tenir le coup lors de cette journée pluvieuse, c'est sans doute un peu grâce aux petits remontrants des infatigables NATHALIE GROLEAU, directrice générale, et JULIE ROBILLARD, coordonnatrice aux projets spéciaux et aux relations avec le milieu...

Le préfet BERNARD THOMPSON a remercié le président d'honneur CLAUDE BEAULIEU, YVAN PEDNEAULT, vice-président et son équipe qui ont accompli un travail remarquable. À l'an prochain!

INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

Deux petits nouveaux en demi-finales

IGOR GEDILAGHINE
Agence France-Presse

NEW YORK - Daniil Medvedev n'a pas pu se nourrir des huées du public américain, mais il s'est quand même qualifié mardi à l'US Open pour sa première demi-finale de Grand Chelem, tout comme Elina Svitolina qui atteint pour la première fois le dernier carré à Flushing Meadows.

«Désolé, les gars... et merci !», a lancé en éclatant de rire le Russe de 23 ans dans un jeu de provocation avec le public. Lors des deux précédents matches, il lui avait affirmé tirer le plus grand profit des copieux sifflets dont il était l'objet.

Cette fois, il était parfaitement apaisé et serein pour affronter Wawrinka. Et le public, pourtant clairement en faveur du Suisse, ne s'est pas montré véhément à son encontre, manifestant même son admiration lors des beaux points qu'il a marqués.

«C'était un match bizarre: j'ai eu très mal à la jambe dans le premier set et j'ai cru que j'allais devoir abandonner. Mais je suis heureux d'atteindre ma première demie de Grand Chelem», a expliqué Medvedev dont le prochain adversaire sera Roger Federer (3e) ou Grigor Dimitrov (78e et seul joueur qui n'est pas tête de série à avoir atteint les quarts).

«Avant le match, je me sentais parfaitement bien. Mais j'ai dû m'étirer le quadriceps gauche au premier jeu. J'ai pris un antidouleur et c'est passé, on verra comment ce sera en demies», a-t-il ajouté.

Medvedev confirme qu'il est bien l'homme en forme de la tournée nord-américaine sur dur cet été. Après ses trois finales en autant de tournois, dont une gagnée au

Masters 1000 de Cincinnati, le Russe est toujours là à Flushing Meadows. Et il est officiellement qualifié pour le Masters de fin de saison.

De son côté, Wawrinka, qui avait bénéficié de l'abandon du tenant du titre Novak Djokovic en huitièmes de finale, était-il remis de sa baisse soudaine de régime physique qui lui avait fait annuler certaines de ses obligations médiatiques qui ont suivi le match et même encore le lendemain ?

«J'étais malade dimanche soir», a-t-il simplement lâché sans aucun détail. Et l'entraînement depuis ? «J'ai tapé un peu ce matin», a-t-il répondu.

SVITOLINA EN DEUX MANCHES

Elina Svitolina avait ouvert le bal des qualifiés pour les demies aux dépens de la Britannique Johanna Konta (16e) 6-4, 6-4.

«C'était un match très dur. On frappait toutes les deux et finir

sur mon service était chaud», a déclaré l'Ukrainienne de 24 ans, sous les yeux de son compagnon Gaël Monfils qui jouera son quart de finale mercredi face à l'Italien Matteo Berrettini.

Ce dernier jeu de service était effectivement tendu car elle avait eu auparavant trois balles de match sur le service de Konta, que la Britannique de 28 ans avait sauvées grâce à un très bon service avant de revenir à 5-4.

«J'ai pris les points l'un après l'autre en essayant de maîtriser la pression», a expliqué Svitolina, demi-finaliste à Wimbledon cette année, son meilleur résultat en Grand Chelem jusque-là.

Dans les tribunes, Monfils a apprécié. «Maintenant, c'est à lui d'élever son jeu pour atteindre les demies !», a lancé Svitolina.

Roger Federer affrontait Grigor Dimitrov dans le cadre du dernier match de la journée.



Daniil Medvedev a confirmé que ses résultats des dernières semaines n'étaient pas qu'un simple coup de chance en battant Stan Wawrinka en quatre manches.

— PHOTO AFP, MATTHEW STOCKMAN

DOMINATION TOTALE DEVANT QIANG WANG

La comète Serena

NEW YORK — C'est une comète qui a traversé le court Arthur-Ashe mardi soir: la comète Serena Williams, qui a corrigé en 44 minutes Qiang Wang et ainsi remporté sa 100e victoire à l'US Open pour atteindre les demi-finales.

Serena (8e), qui aura 38 ans le 26 septembre, n'a laissé que 15 points, dont 4 seulement dans le second set, à sa jeune adversaire chinoise de 18 ans (18e), balayée 6-1, 6-0.

«C'est vraiment incroyable, littéralement, a-t-elle constaté. Depuis

que j'ai commencé ici, je devais avoir 16 ans, je ne me suis jamais dit que j'arriverais un jour à 100 victoires. Je ne pensais pas que je serais toujours là», a-t-elle ajouté.

L'Américaine a remporté le premier de ses six trophées à l'US Open il y a 20 ans et vise un 24e titre en Grand Chelem face à des adversaires dont aucune, au stade des quarts de finale, n'a même joué de finale de Grand Chelem.

Et jeudi en demi-finales, un stade qu'elle atteint pour la 13e fois en 19 participations,

Serena Williams tentera d'égaliser le record absolu de victoires à l'US Open, détenu par sa compatriote Chris Evert (101).

«JE M'AMUSE»

«Physiquement, je me sens super bien. Et plus que tout, je m'amuse à chaque fois que je viens sur ce court» Arthur-Ashe, a prévenu Williams.

Elle aura pour adversaire Elina Svitolina (5e), qui jouera, elle, sa première demi-finale à Flushing Meadows. **AGENCE FRANCE-PRESSE**



Elina Svitolina a exprimé sa joie après sa victoire face à Johanna Konta. — PHOTO AFP, CLIVE BRUNSKILL

Bianca Andreescu jouera de nouveau en soirée pour son quart de finale

NEW YORK — Bianca Andreescu aura de nouveau le statut de tête d'affiche, mercredi, aux Internationaux des États-Unis.

La jeune vedette canadienne disputera un deuxième match consécutif en soirée au stade Arthur Ashe pour son quart de finale contre la Belge Elise Mertens.

Mais cette fois, Andreescu jouera en début de soirée, soit à partir de 19h. Lundi, son match contre l'Américaine Taylor Townsend n'a commencé que vers 22h30, et n'a pris fin qu'après minuit, après l'affrontement précédent entre Rafael Nadal et Marin Cilic.

Mercredi, ce sera au tour de Nadal de jouer après le match Andreescu-Martens.

Il s'agit du troisième match consécutif d'Andreescu, âgée de 19 ans, dans le principal stade du centre de Flushing Meadows. Le stade Arthur Ashe peut accueillir un peu moins de 24 000 personnes.

L'Ontarienne, 15e tête de série, en est à sa première présence aux Internationaux des États-Unis. Elle est la première Canadienne à atteindre les quarts de finale en simple du dernier tournoi majeur de la saison depuis Patricia Hy-Boulais en 1992.

Andreescu a fait un bond impressionnant au classement cette année, remportant les tournois d'Indian Wells, en Californie, et de Toronto. **PRESSE CANADIENNE**

Les Patriotes raflent la Summer Cup



VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La préparation de la formation masculine de hockey des Patriotes de l'UQTR en sol français s'est avérée fort fructueuse alors que les protégés de l'entraîneur Marc-Étienne Hubert ont remporté les honneurs de la Summer Cup à Anglet, ce week-end.

Déjà de retour au pays, où il s'affaira à poursuivre le modelage de sa formation en vue de la saison 2019-20, le pilote des Patriotes était impressionné par le rendement de sa bande face à des formations de la Ligue Magnus, meilleur circuit de hockey en France.

«Je suis très content de la façon dont les joueurs se sont comportés. L'équipe a progressé tout le long. La chimie entre les gars s'est également très bien développée», se réjouit Hubert

Après un revers en tirs de barrage face aux Boxers de Bordeaux en lever de rideau, les porte-couleurs de l'UQTR ont enchaîné avec un gain de 2-1 devant les Ducs d'Angers. Lors de leur dernière sortie du tournoi, les Patriotes ont obtenu un gain en tirs de barrage face à l'Homardi d'Anglet pour ainsi s'emparer du trophée remis aux vainqueurs de la Summer Cup. «J'ai adoré l'engagement des joueurs et leur éthique de travail. L'an passé, on n'avait pas gagné un seul match contre les équipes de la Ligue Magnus.»

«Il se joue du hockey un peu différent ici. Par contre, on a joué sur une petite glace, qui ressemble au Colisée, et non pas sur une patinoire de dimension internationale. Aussi il y avait quand même



Le séjour des Patriotes en France a été fructueux. — PHOTO COURTOISIE

du gros calibre devant nous avec des gars qui ont joué dans la Ligue américaine, dans la East Coast League. Certains ont même touché à la LNH», explique le grand manitou du programme trifluvien.

UNE PROFONDEUR INTÉRESSANTE

Aux yeux de l'entraîneur-chef, la profondeur chez les Patriotes cette saison fera une grande

différence en comparaison avec la dernière campagne. L'hiver dernier, la charge de travail reposait sur les épaules d'une poignée de joueurs seulement. «On a quatre lignes qui peuvent avoir un impact direct sur le match ainsi que sept défenseurs», a noté Hubert, vantant au passage le travail abattu par Mathieu Bellemare et Sébastien Auger devant la cage trifluvienne.

De retour au pays, les Patriotes vont poursuivre leur préparation avec un match préparatoire le 14 septembre face aux Stingers de l'Université Concordia. L'UQTR prévoit d'ailleurs disputer quatre rencontres hors-concours avant le début du calendrier régulier. Auparavant, sept joueurs auront l'occasion de participer à un match face aux recrues du Canadien de Montréal, mardi prochain.

CHAMPIONNAT CANADIEN

Le Club de canoë-kayak de Trois-Rivières deuxième

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Club de canoë-kayak de Trois-Rivières a prouvé ces derniers jours que la deuxième place enregistrée au championnat canadien à Sherbrooke n'avait pas une saveur géographique.

Malgré des effectifs plus réduit à Regina, Mathieu Pelletier et sa bande ont de nouveau réussi à grimper sur la deuxième plus haute marche du podium.

Avec le plus du double d'athlètes inscrits, le Club Rideau a fait bande à part durant le championnat. Derrière, la lutte a été beaucoup plus serrée, mais les Trifluviens ont réussi à protéger leur statut de vice-champion.

«On s'attendait à un top 5. Maintenant, une deuxième place, c'est excellent!», souriait Pelletier, dont les athlètes reviennent



Laurent Lavigne est revenu de Regina avec sept médailles. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

avec une quantité industrielle de médailles... et plusieurs records canadiens. «Les conditions étaient rapides, il ne faut pas le nier. Mais elles étaient identiques pour tout le monde. On a vraiment réussi à bien performer.»

LAVIGNE IMPÉRIAL

Au chapitre individuel, Laurent Lavigne a poursuivi son été de rêve avec rien de moins que sept médailles, dont quatre d'or. Andréanne Langlois ramène le même nombre de médailles, la majorité en argent.

UNE BELLE SURPRISE

Pelletier note aussi le brio d'Édouard Beaumier, champion au C-1 200m chez les juniors. 30 minutes plus tard, il s'imposait à nouveau, cette fois chez les seniors. «Une petite surprise pour nous considérant la qualité de l'opposition», faisait valoir l'entraîneur du club, en vantant également les mérites de Dominick Crête, Vincent Jourdenais et Alexandre Martin. «En plus de faire le plein de médailles, tous ces athlètes ont joué le rôle de leaders au sein de notre équipe. C'est ce qui explique un aussi bon résultat collectif.»



LES AIGLES MOUSTIQUES AA CHAMPIONS PROVINCIAUX

Les Aigles moustiques AA de la Mauricie ont ajouté leur nom à une longue liste de champions de la région, en remportant les honneurs du Championnat provincial de baseball, récemment à Québec. Les jeunes ont inscrit 34 points et n'en ont concédé que 9. Les Mauriciens ont notamment claqué cinq circuits. Première rangée: Henri-Médéric Bessette, Charles Cloutier, Josué Gélinas, Zachary Trudel-Gagnon et Chad Lygitsakos. Deuxième rangée: Lennox O'Grady, Zachary Gauthier, Éloi Bénard, Abraham Jacob, Jérémy Surprenant, Zakary Abbott et Émile Drolet. L'entraîneur-chef Keith O'Grady, Dany Bénard, Maxime Gauthier et Charles Abbott.

Bergeron est fier, mais il en veut plus

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Pendant toute sa carrière dans la LNH, Marc-André Bergeron a dû se battre pour garder sa place et prouver sa valeur. Aujourd'hui, comme président des Aigles, le défi de l'ex-hockeyeur devenu homme d'affaires est tout aussi grand: maintenir l'image de marque de son club de baseball dans un marché exigeant, année après année.

Bergeron l'admet d'emblée: l'organisation est très heureuse de la réponse du public depuis deux mois. Les Aigles ont réussi à attirer plus de 2000 personnes dans plusieurs de leurs matchs locaux depuis le milieu de l'été, et ce en dépit d'une offre de sorties diversifiées à Trois-Rivières dans cette période de l'année.

«Les gens se rallient à l'équipe, on le sent. Si nous pouvons avoir de longues séries et miser sur l'appui de la foule, ça pourrait avoir un impact important sur notre bilan financier», précise le président, appelé à dresser un bilan provisoire de cette campagne 2019, la meilleure sur le terrain en sept ans d'histoire.

Ce fameux bilan risque de s'écrire de nouveau à l'encre rouge. Non, les Aigles ne seront

probablement pas une entreprise rentable à la fin de la saison. Bergeron fait partie d'un groupe de trois actionnaires, avec les hommes d'affaires Michel Côté et Jean Tremblay. La Ville de Trois-Rivières est également impliquée dans la cause du baseball professionnel.

«On a des moyens limités, c'est toujours été le cas. Gérer un budget d'exploitations d'environ 2 millions de dollars, c'est un défi quotidien pour un marché comme le nôtre dans la Ligue Can-Am. Mais il y a beaucoup de dynamisme autour de l'équipe, nous réussissons à faire de grandes choses avec peu d'employés et de ressources. C'est une belle fierté ça aussi.»

Les Aigles ont attiré un peu moins de 1700 spectateurs par match en moyenne cette saison. Évidemment, les amateurs ont répondu en plus grand nombre à partir de la mi-juillet, mais les débuts de saison ne sont jamais faciles, et ce pour tous les clubs de la Can-Am.

«Nous avons de bonnes pistes de solutions, sauf que pour une ville de 150 000 personnes, dans une région comme la nôtre, je crois que nous devrions remplir notre stade de 4000 places entre trois et cinq fois par année. Je ne le cacherais pas, le but c'est d'avoir autour de 2000 spectateurs en moyenne.



Dans un monde idéal, Marc-André Bergeron aimerait que la moyenne de spectateurs par match aux Aigles s'élève à environ 2000 spectateurs. Elle est d'environ 1700 personnes pour la saison 2019. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Depuis deux mois, on ressemble davantage à ce qu'on veut devenir, mais je suis encore très exigeant, autant avec nos employés qu'avec moi-même.»

Bergeron mentionne que l'objectif premier des Aigles ne consiste pas à accumuler des milliers de dollars en profits.

«Les actionnaires le savent, c'est un petit marché et nous avons des partisans passionnés et impliqués. On aime redonner à la communauté et nous sommes heureux de voir que le baseball mineur est en santé, on le constate avec toutes nos victoires aux championnats

provinciaux. Par contre, il y a des années plus difficiles que d'autres dans les finances du club. Cette saison, on est plus confiants, on se croise les doigts pour les séries.»

Bergeron ne peut rien confirmer quant à l'avenir à moyen terme de l'équipe, mais il se montre confiant que la fusion entre la Can-Am et la Ligue Frontier se concrétise cet automne et que Trois-Rivières en fera partie.

«Nous devrions être fixés au début du mois d'octobre. L'idéal, ce serait d'avoir une ligue à 16 clubs.»

LES DEUX MAINS SUR LE TRACTEUR

Marc-André Bergeron n'a jamais été aussi présent dans l'entourage du club. De la maison, dans les bureaux administratifs ou sur le terrain du stade en conduisant le tracteur pour replacer la terre de l'avant-champ, on le voit à peu près partout. «C'est une grosse année pour nous. Je l'ai toujours dit, je n'ai pas étudié en administration des affaires, mais notre club de baseball, c'est un peu comme mon école. Et je veux apprendre entouré de gens de tous les horizons.»

D'où l'idée du club des ambassadeurs, formé cet hiver et regroupant des personnalités issues de tous les milieux, de tous les âges. «Ils me sont d'une aide précieuse. Avec nos employés qui s'ajoutent à ces ambassadeurs, on a trouvé une formule qui fonctionne.»

Il cite entre autres la qualité du service et de la nourriture à la restauration, les trois nouvelles loges derrière le marbre ainsi que l'espace Lounge, au champ gauche. «Les entreprises peinaient à donner leurs billets en mai et juin. Maintenant, les employés se les arrachent, selon ce qu'on m'a dit.»

Bergeron espère que l'enthousiasme des dernières semaines s'étirera dans les séries. «On vise au moins 2500 personnes pour vendredi soir.»

Quelle attaque produira le plus?

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

ANALYSE

TROIS-RIVIÈRES — Oubliez les quatre derniers matchs disputés à Trois-Rivières, ils n'avaient aucune signification. Dès mercredi, Aigles et Jackals enverront leurs meilleures ressources, autant au bâton qu'au monticule.

Si l'on se fie sur les confrontations de la saison régulière, la série demi-finale ne devrait pas se terminer en trois rencontres. Reste à voir si les lanceurs, de part et d'autre, seront en mesure de contrecarrer les ambitions des frappeurs, la marque de commerce des deux formations.

Si les Aigles veulent se qualifier pour la finale, ils devront se charger des frappeurs trois et quatre de l'alignement des Jackals, Conrad Gregor et Alfredo Marte. Le premier, le meilleur joueur du mois d'août, mène la Can-Am pour les buts sur balles (82), les buts volés (49) et les



Il serait étonnant que la série entre les Aigles et les Jackals se termine en trois rencontres. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

points marqués (85).

Marte, qui a évolué dans le Baseball majeur de 2013 à 2015, a été nommé le joueur par excellence du circuit, menant la ligue pour les circuits (16), les doubles (29) et les points produits (88).

Gregor et Marte sont deux des trois joueurs qui croisent le plus souvent la plaque cette année. David Glaude des Aigles se glisse entre eux.

On ne dit pas que le reste du rôle offensif des Jackals est à

sous-estimer. Mais si le cœur de l'alignement est maîtrisé par les lanceurs Brandon Barker et Domenic Mazza, mercredi et jeudi, les Aigles augmenteront leurs chances de quitter le Stade Yogi-Berra avec au moins un gain en poche.

Sur le plan de la puissance pure, les Aigles ont un avantage sur leurs adversaires: les 96 circuits claqués depuis le mois de mai le prouvent, et cette production est bien équilibrée, des frappeurs un à neuf. La troupe de Brooks Carey, elle, a dû se contenter de 54 longues balles.

Au monticule, la moyenne de points mérités des Oiseaux est inférieure à celle du New Jersey (4,19 contre 4,60).

Défensivement, les deux équipes s'équivalent, avec leurs forces et leurs faiblesses. L'arrêt-court Santiago Chirino des Jackals sera particulièrement à surveiller, lui qui a été nommé le joueur de l'année à sa position. Il vient de connaître une bonne série à Trois-Rivières, à l'instar du

voltigeur Demetrius Moorer, un joueur polyvalent.

Les frappeurs des Aigles rencontreront deux bons lanceurs en lever de rideau au Stade Yogi Berra en Eduard Reyes et Brendan Butler, le lanceur par excellence du mois d'août. Ils devront être sélectifs et patients. Toute la saison, l'attaque a fait preuve d'opportunisme et fut diversifiée. Qui se lèvera dans cette demi-finale? Taylor Brennan peut sauver sa saison avec une bonne performance, tandis que le banc des Aigles, avec plusieurs joueurs rapides, pourrait avoir un impact dans certaines situations avec un pointage serré.

Dans l'autre série, les artilleurs des Miners de Sussex, avec en tête Jeff Thompson, Andrew Gist et Frank Duncan, devraient avoir le dessus sur les Boulders de Rockland. Les Miners sont tout simplement trop bien équilibrés dans les trois phases du jeu pour laisser filer cette série.

**Trois-Rivières en 5
Sussex en 4**

Les Aigles entrent en séries confiants

La demi-finale contre les Jackals commence mercredi soir, au New Jersey



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouveliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Après 95 matchs d'une saison régulière ponctuée de milliers de kilomètres parcourus en autobus sur les autoroutes du Québec et du Nord-est américain, les Aigles sont enfin prêts à amorcer la séquence la plus importante et la plus excitante de l'année. Mercredi soir au New Jersey, ils entameront leur demi-finale face aux Jackals du New Jersey.

Aucun joueur ni entraîneur de la cuvée actuelle n'a eu la chance de savourer l'ivresse du championnat de 2015. Or, contrairement à il y a quatre ans, les Oiseaux entrent dans le carré d'as en tant que favoris contre les Jackals, du moins pour cette première série.

Normal, les Trifluviens ont arraché 10 gains de plus que leurs adversaires du Meadowlands en 2019.

Ceci dit, la série de 17 parties entre les deux clubs fut âprement disputée cette saison, les Aigles sortant vainqueurs à neuf reprises en 17 sorties (9-8). Il serait bien imprudent, dans ces circonstances, de prendre les Jackals à la légère.

Croisé mardi matin au Stade de Trois-Rivières avant de monter à bord de l'autobus en direction des États-Unis, David Glaude se disait confiant à l'approche du lancer inaugural de mercredi soir, au Stade Yogi-Berra de Little Falls.

D'ailleurs, l'athlète de 24 ans assure que ses coéquipiers et lui n'ont jamais été inquiétés dans les derniers jours, même après avoir subi deux raclées devant les Jackals, à domicile vendredi et samedi. Ça s'est replacé dimanche et lundi avec deux victoires convaincantes.

«On a eu deux matchs plus difficiles contre eux, mais avant ça, ils



Les Aigles ont eu un léger avantage cette année face aux Jackals, avec neuf victoires contre huit défaites.

—PHOTO: OLIVIER CROTEAU

de nous avaient pas encore battus ici à Trois-Rivières (6-0). Au baseball, c'est juste normal de perdre des matchs de temps en temps. L'important, c'est ce qui s'en vient, en séries.»

«Si on revient du New Jersey avec une victoire sur deux, nous aborderons les trois matchs suivants à domicile avec beaucoup de confiance.»

Glaude dresse une analyse semblable à celle de la plupart des observateurs. Aigles et Jackals se ressemblent, particulièrement à l'offensive, où Trois-Rivières mise néanmoins sur plus de profondeur. «Si on revient du New Jersey avec une victoire sur deux, nous aborderons les trois matchs suivants à domicile avec beaucoup de confiance. Mais bon, deux victoires, ce serait encore mieux!»

«À EUX DE CRÉER LEURS SOUVENIRS»

Les Aigles seront des éliminatoires pour une deuxième année

de suite, une première dans leur histoire. Aux yeux de plusieurs, il s'agit aussi de la meilleure équipe à avoir joué à Trois-Rivières dans la Ligue Can-Am.

Le gérant T.J. Stanton ne s'éternisera pas avec de longs discours mercredi. Il demandera seulement à ses joueurs de profiter du moment. En 2010 à Fargo, l'ancien lanceur avait remporté le championnat de la Ligue Northern en lançant un match complet de neuf manches, contre Kansas City.

«Je me souviendrai toute ma vie de cette journée, sourit le gérant. Il faisait froid, il pleuvait, j'avais retiré les neuf premiers frappeurs du match ultime de la finale. Je ne peux pas demander à mes lanceurs partants d'imiter ça, même si je leur souhaite de vivre quelque chose d'aussi intense au moins une fois dans leur vie! Le message que je veux lancer, c'est qu'il faut profiter pleinement des séries et être à notre meilleur.»

LA BALLE CONFIEE À BARKER

Les Aigles ont quitté stratégiquement Trois-Rivières plus tôt que prévu. Pour les dirigeants, il était important que les joueurs passent une nuit complète à l'hôtel, de mardi à mercredi.

Le lanceur Brandon Barker (7-3, moyenne de points mérités de 3,38) commencera la rencontre

de mercredi sur le monticule. Le gaucher Domenic Mazza suivra jeudi soir, puis ce sera au tour de Chris Murphy de sauter dans la mêlée vendredi, pour le premier match des séries à Trois-Rivières.

Question d'être bien reposé pour vendredi, Murphy n'a pas accompagné l'équipe au New Jersey, à l'instar du releveur Cam Lafleur. Ce dernier a été placé sur la liste des joueurs inactifs, alors que le voltigeur Parker Sniatynski a été réinséré dans l'alignement. «Ça nous donne des options à l'attaque. Défensivement, Parker est très bon comme voltigeur.»

CHAUD DEVANT!

On annonce du temps chaud et humide mercredi à Little Falls, mais ce n'est rien en comparaison à ce que les joueurs des Aigles ont vécu plus tôt cet été. Les Trifluviens n'ont gagné qu'un match sur sept au Stade Yogi-Berra en 2019.

«Un jour, le mercure indiquait 43 degrés Celsius. Notre receveur Anthony Hermelyn a failli mourir!», s'exclame T.J. Stanton. «À 30 degrés mercredi, ce sera parfait!»

Le premier lancer est prévu pour 19 h 05.

Les matchs des Aigles seront radiodiffusés sur les ondes de CFOU 89,1 FM et *Le Nouvelliste* sera sur place pour couvrir les deux rencontres.

SPORTS

CHIFFRE DU JOUR

107

Lanceur désigné pour le premier match des Aigles mercredi, Brandon Barker a conclu la saison avec 107 retraits au bâton, un sommet dans l'équipe.



La **Liquidation**
— des modèles 2019 —

autorisée
du fabricant

HYUNDAI™

Obtenez jusqu'à

4 000 \$

en ajustements de prix^Ω
sur les modèles sélectionnés

Location* ou
Financement^Ω
à partir de

0 %

sur les autres modèles
sélectionnés



TUCSON 2019

Obtenez **4 000 \$**
en ajustements de prix^Ω
sur tous les Tucson 2019

Caractéristiques clés :

- ▶ Traction intégrale HTRAC^{MC} livrable
- ▶ Connectivité Android Auto^{MCV} et Apple CarPlay^{MCV} de série
- ▶ Système de caméras sur 360 degrés livrable
- ▶ Toit ouvrant panoramique livrable



VUS intermédiaire n° 1
pour la qualité initiale et la fiabilité
à long terme aux États-Unis.**

GARANTIE 5 ANS**

Garantie globale limitée :
5 ans/100 000 km



SANTA FE 2019

Obtenez **4 000 \$** en ajustements de prix^Ω
sur tous les Santa Fe 2019

Caractéristiques clés :

- ▶ Sièges avant ventilés livrables
- ▶ Traction intégrale HTRAC^{MC} livrable
- ▶ Assistance de sortie sécuritaire[†] livrable — première mondiale
- ▶ Android Auto^{MCV} et Apple CarPlay^{MCV} de série



ELANTRA Sport 2019

Obtenez **4 000 \$** en ajustements de prix^Ω
sur toutes les Elantra Sport 2019

Caractéristiques clés :

- ▶ Moteur turbo de 1,6 L : 201 chevaux, couple de 195 lb-pi
- ▶ Jantes de 18 po en alliage
- ▶ Boîte manuelle à 6 rapports ou boîte à double embrayage à 7 rapports livrable
- ▶ Suspension arrière multibras

hyundaicanada.com

HYUNDAI
OPTIM-ACHAT™
LE PROCESSUS D'ACQUISITION AMÉLIORÉ

HYUNDAI™

*Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour une Elantra GT Preferred 2019 manuelle neuve à un taux annuel de 0 %. Obligation totale de location de 11 444 \$. 156 paiements de 73 \$ par semaine pour 36 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 0 \$. Premier versement mensuel exigé. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Location basée sur un kilométrage annuel de 16 000 km, 12 ¢ par km additionnel. L'offre de location comprend les frais de livraison et de destination de 1 710 \$ et des frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur). Frais d'enregistrement, d'assurance, RDPRM, droits d'immatriculation, prélèvements et toutes les taxes applicables en sus. **Offres de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour une Elantra GT Preferred 2019 manuelle à un taux annuel de 0 %. Coût d'emprunt de 0 \$, pour une obligation totale de 22 424 \$. 261 versements hebdomadaires de 86 \$ pour 60 mois. Comptant initial requis de 0 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) sur les modèles dotés d'un climatiseur et frais de livraison et de destination de 1 710 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, du RDPRM (maximum 76 \$) et taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat et payables au moment de la livraison. ^ΩLe calcul des ajustements de prix se fait à partir du prix de base de chaque véhicule. Ajustements de prix de 4 000 \$ / 4 000 \$ / 4 000 \$ disponibles à l'achat au comptant seulement des modèles Tucson 2019 / Elantra Sport 2019 / Santa Fe 2019 neufs en stock. Chaque ajustement de prix est appliqué avant les taxes. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. [†]Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. ^{MC}Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Pour plus de détails et connaître les modalités et conditions, visitez hyundaicanada.com/optim-achat ou rendez-vous chez votre concessionnaire. ^{MCV}La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ^{MCV}Android Auto^{MCV} est compatible avec les téléphones Android qui fonctionnent avec le système d'exploitation Android Lollipop ou une version plus récente. Il se peut qu'Android Auto ne fonctionne pas avec certains appareils et qu'il ne soit pas disponible dans certains pays et certaines régions. Des applications supplémentaires pourraient être requises. Visitez www.android.com pour plus de détails et connaître les limites. Android et Android Auto sont des marques de commerce de Google Inc. ^{MCV}Apple CarPlay^{MCV} fonctionne avec les iPhone 5s, iPhone 5c, iPhone 5 et les modèles plus récents qui fonctionnent avec la plus récente version de iOS 7 et les versions ultérieures. Il se peut que Apple CarPlay^{MCV} ne fonctionne pas avec certains appareils et qu'il ne soit pas disponible dans certains pays et certaines régions. Visitez www.apple.com pour de plus amples renseignements et connaître les limites applicables. Apple, Apple CarPlay et iPod sont des marques de commerce de Apple Inc. [†]Lorsque le véhicule est stationné, le système d'assistance de sortie sécuritaire peut alerter les occupants qui s'apprêtent à descendre du véhicule qu'un autre véhicule s'approche. Lorsque le verrouillage de sécurité pour enfants est activé, ce système empêche l'ouverture des portières arrière si le dispositif détecte qu'un véhicule s'approche de l'arrière. Ce système pourrait ne pas détecter tous les véhicules et ne pas prévenir un accident. Ce système n'est pas un substitut à une conduite attentive. Vérifiez toujours autour du véhicule avant de laisser les passagers en descendre. Consultez le manuel du propriétaire pour connaître les détails et les limites de ce système. ^ΩL'évaluation de la qualité initiale est basée sur les modèles 2019. L'évaluation de la fiabilité à long terme des véhicules de trois ans est basée sur les modèles 2016. Pour en savoir plus sur les prix J.D. Power, visitez jdpower.com/awards. ^ΩProtégez-Vous est une marque déposée. Hyundai Canada est membre du programme Protégez-Vous recommande.